

## Escalade en Palestine

■ Le Fatah affirme qu'Israël paiera « le prix fort » pour la mort de six militants du Hamas et de deux enfants

■ L'un de ses groupes menace de frapper les « sionistes » et les États-Unis

■ Le Hamas annonce dans « Le Monde » qu'il veut assassiner des responsables politiques israéliens

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 10

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

## Délinquance : les chiffres qui inquiètent

- Les infractions constatées par la police et la gendarmerie ont augmenté de près de 10 % depuis janvier
- Hausse constante du nombre des vols
- Quatre fois plus de coups et blessures volontaires qu'en 1972
- Bertrand Delanoë se prononce contre le couvre-feu pour les mineurs dans certains quartiers de Paris

**VIVE** alerte sur la délinquance : l'augmentation des infractions constatées par la police et la gendarmerie au premier semestre 2001 est forte (9,58 %). Elle s'ajoute à la hausse de 5,72 % en 2000. Et elle explique pourquoi l'insécurité est l'une des préoccupations majeures des Français et pourquoi ce phénomène sera sans doute au centre des campagnes électorales, présidentielle et législatives, de 2002.

Le 14 juillet, lors de son traditionnel entretien télévisé, Jacques Chirac s'était emparé de ce thème, qu'il avait longuement développé, en affirmant : « Nous sommes arrivés à un point qui est absolument insupportable, et il faut mettre un coup d'arrêt (...). Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous les Français où qu'ils habitent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette insécurité croissante, cette espèce de déferlance, est absolument insupportable. » Le chef de l'Etat en avait rendu le gouvernement responsable et



l'avait accusé de manquer de « volonté » et d'« autorité ».

Les chiffres sont surtout en hausse dans les zones à dominante rurale, mais près des trois quarts des infractions sont toujours constatées en zones urbaines. L'augmentation du nombre des vols explique, pour les deux tiers, la progression de la délinquance. Mais le nombre de coups et blessures volontaires a été multiplié par quatre depuis 1972. A Paris, depuis janvier, près d'un vol avec violence concerne les téléphones portables. A l'inverse, les homicides continuent de décroître (plus de 20 % de baisse depuis 1992).

Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, se prononce, dans *Le Monde*, contre un couvre-feu, dans certains quartiers de la capitale, pour les mineurs.

Lire page 6 et le point de vue de Bertrand Delanoë page 10

www.lemonde.fr/securite



LES VIOLENCES AU G 8

## Enquête sur Gênes

Les députés italiens se sont accordés mardi 31 juillet sur le principe de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les violences policières de Gênes. Soutenue par le chef de l'Etat, Carlo Ciampi, qui avait demandé que « toute la lumière soit faite », l'aile modérée de la droite a convaincu Silvio Berlusconi de lâcher du lest. Mais la commission n'aura que des pouvoirs limités. Les députés devaient examiner mercredi une motion de défiance contre le ministre de l'intérieur. p. 4

## Notre vie dans les cellules souches

■ **À L'HEURE** où les cellules souches, capables de se transformer en n'importe quel tissu biologique, semblent confirmer leurs promesses, la Chambre des représentants américaine a adopté, mardi 31 juillet, un projet de loi criminalisant toute forme de clonage d'embryon humain, même à des fins thérapeutiques. Le Sénat, contrôlé par les démocrates, ne s'est pas encore prononcé. Ce débat intervient alors que le président Bush doit s'exprimer sur l'autorisation de financer sur fonds publics la recherche sur ces cellules, capables de redonner vie à des parties de l'organisme humain détruites ou malades.

Lire page 15

www.lemonde.fr/genome

## La Maison Blanche tient en respect Code Red, l'abominable virus chinois

**L'ABOMINABLE** apocalypse informatique devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> août. Pire que le bogue de l'an 2000, les virus Melissa et ILOVEYOU réunis, assuraient le FBI et la plupart des grands éditeurs d'antivirus informatiques. Code Red devait envahir les serveurs connectés à Internet pour se multiplier monstrueusement avant de submerger le site de la Maison Blanche et remplacer sa page d'accueil par la phrase « Piraté par les Chinois », bien qu'une telle origine soit plus que douteuse. Déjà, le 19 juillet, une première propagation avait frappé le site présidentiel et celui du Pentagone, contraignant ce dernier à rester inaccessible pendant quatre jours.

Le jour dit, pourtant, l'adresse whitehouse.gov est parfaitement accessible, et le Réseau ne semble pas subir de ralentissement. Interrogé par CNN, le directeur du Centre de protection de l'infrastructure nationale du FBI (NIPC), Ronald Dick, confirme : « Jusqu'à présent, les cellules de surveillance du gouvernement et du secteur privé ne font état d'aucune activité inhabituelle concernant le ver [forme de virus informatique se répandant sur le Net

sans intervention de l'utilisateur] Code Red. Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a aucune activité pour l'instant que la tempête est passée. »

Il faut dire que, depuis la première alerte, les appels à la vigilance et à l'union sacrée se sont multipliés. Microsoft a publié une rustine informatique - téléchargée par un million de personnes - permettant de colmater la faille de sécurité de ses systèmes d'exploitation Windows NT et Windows 2000 qui permettait la prise de contrôle des ordinateurs, les PC équipés de logiciels plus anciens et de Linux n'étant pas concernés. Le gouvernement américain a changé les adresses numériques (adresses IP) de ses sites et réparti un peu partout dans le monde des sites miroirs pour que Code Red n'attaque que des adresses qui n'existent plus ou, au pire, ne rende indisponibles que des versions locales de ces sites.

Mais, bien sûr, toutes ces précautions ne préviennent en rien les éventuelles mutations du virus, et l'Amérique est encore dans l'attente d'une mèche longue. Les autorités du pays ont annoncé qu'elles ne devaient dresser un bilan qu'au bout de douze heures, et le FBI se lais-

sait une journée avant de déclarer la fin de l'état d'alerte.

Affolement médiatique ? Paranoïa de services de sécurité en mal d'ennemis ? Manipulation d'éditeurs d'antivirus à la recherche de débouchés ? A l'évidence, le ver existe bel et bien, et avait fait son nid, la veille de l'attaque, sur environ 40 % des sites gouvernementaux et militaires américains. Est-ce vraiment grave si l'on ne peut plus consulter pendant quelques jours la biographie officielle de George W. Bush ou les derniers communiqués de presse de la présidence ? « Les vers comme Code Red représentent une véritable menace pour Internet. [Or] Internet est devenu indispensable à notre sécurité nationale et à notre bien-être économique », assure Ronald Dick.

Comme pour le bogue de l'an 2000, il est impossible de savoir qui, de la bonne préparation des équipes de sécurité informatique, de l'immunisation progressive du Réseau ou de l'innocuité du virus, a finalement tenu en échec l'agresseur.

Vincent Truffly



FESTIVALS DE L'ÉTÉ

## Venise joue la comédie

Deux comédies, et deux grandes créations, à la Biennale de théâtre de Venise qui affiche tout l'été des œuvres de premier plan : *L'Amour des trois oranges*, (photo) d'Edoardo Gullone, d'après Gozzi, et *Pancomedia*, nouvelle pièce de Botho Strauss placée sous le signe d'Aristophane, mise en scène par Peter Stein avec sa troupe de Faust. p. 20 et 21

www.lemonde.fr/festivals

## Les ambitions d'AOL Time Warner



STEVE CASE

**AOL TIME WARNER** veut être plus présent hors des États-Unis. Son PDG, Steve Case, entend développer le groupe dans les médias et dans les outils de diffusion. Une stratégie qui heurte de front Microsoft.

Lire page 11

www.lemonde.fr/aol-timewarner

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 802 - 7,50 F - 1,14 €



**Jazz in Paris** Une collection de 71 références incontournables

L'histoire du jazz au fil de la Seine... Tout au long de l'été, retrouvez dans les pages culture de votre quotidien une présentation détaillée de chaque disque de la collection Jazz in Paris.

La collection qui célèbre 70 ans d'amour entre le jazz et Paris s'enrichit de 22 nouvelles références.

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris : Miles Davis, Django Reinhardt, Louis Armstrong, Stéphane Grappelli...

remasterisation 24-bits  
présentation originale en Digipack  
textes de livrets inédits

13 Django Reinhardt Swing 35

JAZZ FIP UNIVERSAL GITANES

## Tour de France, cher pays de notre enfance

**TOUS LES ÉTÉS** ne finissent pas sous les tilleuls. Certains s'achèvent à l'ombre des platanes, ceux des Champs-Élysées où le Tour de France procède à la dispersion rituelle du peloton de ses survivants. On pourrait croire que cette arrivée nous réjouit. En fait, elle nous abat. La vision de ces champions efflanqués, prêts à prendre congé - shorts moussus et claquettes à picots - après trois semaines d'odyssée ne laisse planer aucun doute : nos vacances à nous sont bien finies. Le soleil continue de briller, certes, les bouchons du péage de Dourdan (Essonne) de s'allonger, le prix du pan-bagnat d'augmenter, mais la rentrée est bien là. La preuve : le championnat de France de football de division 1 a repris.

Alors, que reste-t-il de tout cela, de ces échappées, de ces sprints, de ces contre-la-montre (seul, par équipes, en côte), de ces « bordures », de cette valse des maillots à vingt et un temps ? Des souvenirs, comme d'habitude. C'est incroyable mais le Tour de France possède, plus qu'aucune autre compétition sportive, la faculté de fabriquer de la nostalgie en direct. A peine rangées dans un coin de notre mémoire, ses images jaunissent comme de vieux clichés. Elles prennent aussitôt les couleurs de l'enfance, du temps de

l'innocence. Le reste importe peu, finalement. On se résoudra au dopage. On acceptera de fermer les yeux sur les ventes d'étapes aux enchères. On aura tort, bien sûr, on le sait déjà, mais on préfère l'oublier.

C'est que le Tour de France nous transforme en spectateurs - et, depuis 1969, en téléspectateurs. Il ne nous demande pas de témoigner, de rapporter, de consigner ou de prendre position. Non, il exige juste de nous que nous nous prosternions à son passage. Du toit ouvrant de sa rutilante automobile, le directeur de la course hurle : « Laissez passer la légende ! Place à l'épopée ! Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, veuillez prêter toute votre attention à la fable ! » Et nous d'obtempérer. Comment expliquer que tout un peuple, animé de l'esprit rebelle de ses ancêtres les Gaulois, s'incline, soumis, au passage d'une théorie de bonshommes chevauchant bicycle ? Par quel mystère la Société du Tour de France a-t-elle réussi là où les légions romaines de César ont échoué ?

Michel Dalloni

Lire la suite page 10

www.lemonde.fr/tdf2001



RELIGIONS

## Maîtres spirituels

### 4. Adin Steinsaltz, magicien du Talmud

En vrai sorcier des mots, Adin Steinsaltz a fait du Talmud, monument de la culture juive, une œuvre universelle, traduisant cette encyclopédie en français et en hébreu moderne, en russe et en anglais. p. 9

International.....	2	Météorologie.....	18
France-Société.....	6	Jeux.....	18
Régions.....	8	Carnet.....	19
Horizons.....	9	Abonnements.....	19
Entreprises.....	11	Culture.....	20
Tableau de bord.....	12	Guide culturel.....	22
Aujourd'hui.....	15	Radio-Télévision.....	23

**PROCHE-ORIENT** Huit Palestiniens, dont six membres du Mouvement de la résistance islamique Hamas, ont été tués, mardi 31 juillet, dans le bombardement ciblé d'un

immeuble à Naplouse par des chars israéliens. ● ISRAËL a revendiqué cette opération dans le cadre de sa politique d'« *autodéfense active* » et d'élimination de « *terroristes* » qui assu-

re-t-il préparaient un « *attentat contre des civils innocents* ». ● LE HAMAS et un groupe relevant du Fatah ont aussitôt menacé d'en faire payer le prix à l'Etat juif, le mouve-

ment islamiste préconisant désormais le meurtre de responsables politiques israéliens. ● LES ETATS-UNIS ont vivement critiqué ce sextuple assassinat qualifié d'acte de « *provocation* ». De

nombreux gouvernements ont condamné une nouvelle fois la politique de « *meurtres ciblés* », contraire au droit international. (Lire aussi notre éditorial page 10.)

## Six membres du Hamas tués dans une attaque ciblée israélienne

Estimant qu'il s'agit d'une « déclaration de guerre », l'organisation palestinienne lance à son tour un appel au meurtre de responsables politiques de « l'ennemi ». L'opération de Tsahal à Naplouse, mardi, dans laquelle deux enfants ont également trouvé la mort, a suscité des condamnations énergiques dans le monde

JÉRUSALEM  
correspondance

La dernière en date des attaques « ciblées » de l'armée israélienne, mardi 31 juillet à Naplouse, visait d'importants dirigeants du Hamas, et la cible a été atteinte. Cependant, des innocents ont également été tués, dont deux enfants, deux frères de 8 et 10 ans. A leur sujet, les principaux responsables politiques israéliens ont exprimé leur « *profond regret* ».

Mardi après-midi, l'armée israélienne a lancé trois missiles d'hélicoptères sur le troisième étage d'un immeuble qui servait, semble-t-il, de quartier général au Hamas à Naplouse. L'opération a tué huit personnes : cinq membres du Hamas, un journaliste palestinien présumé membre du Hamas par les Israéliens, et les deux gamins qui jouaient au pied de l'immeuble. Deux autres Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza, ce qui porte à dix le nombre de morts pour la seule journée de

31 juillet, la plus meurtrière depuis l'attentat commis, le 1<sup>er</sup> juin, par des Palestiniens devant une discothèque de Tel-Aviv, le Dolphinarium, dans lequel 21 personnes, pour la plupart des adolescents, avaient trouvé la mort.

Tsahal a fait part de ses doutes quant à la mort des deux enfants à Naplouse, en soulignant que les missiles avaient explosé dans l'immeuble et n'avaient causé aucun dommage à l'extérieur. En outre, les Palestiniens n'ont pas, comme à l'accoutumée, publié la photo des enfants, a indiqué un officier.

L'objectif de l'armée était d'éliminer Jamal Mansour, 41 ans, et Jamal Salim Damoni, 43 ans, membres de la branche militaire du Hamas et responsables de nombreux attentats commis ces derniers mois, notamment celui du Dolphinarium. D'après les services de renseignement israéliens, cette cellule de Cisjordanie était réunie pour organiser de prochains attentats.

Depuis quelques jours, l'armée et la police sont en alerte maximale. Les villes palestiniennes de Ramallah, Bethléem, Naplouse, Tulkarem sont à nouveau soumises au blocus. Les patrouilles, dans Jérusalem notamment, sont renforcées. Des militaires ont fait leur apparition dans des quartiers

résidentiels où il est inhabituel de les voir. Dimanche 29 juillet, une bombe avait explosé dans le parking d'un immeuble, ne faisant par miracle aucune victime. Le lendemain, lundi 30 juillet, une petite charge explosait dans un supermarché du centre-ville, n'entraînant que des dégâts matériels. « *Jamal*

*Mansour n'était pas juste un homme recherché parmi d'autres, a déclaré un officier israélien opérant en Cisjordanie au quotidien Haaretz de mercredi, Jamal Mansour est l'activiste le plus important qui a été tué jusqu'à présent. (...) Du point de vue palestinien, sa mort est même plus grave que celle de Yihye Ayash, dit "l'Ingénieur"». Jamal Salim Damoni était également un personnage important. Les deux hommes auraient été choisis pour cibles non parce qu'ils avaient « du sang sur les mains », mais en tant qu'organiseurs d'attentats. Ils auraient sélectionné les candidats aux attentats-suicides, les auraient préparés à accomplir leur mission et leur auraient assigné leurs objectifs.*

Leur « élimination » laisse penser à certains que pourraient encore être visés des responsables politiques palestiniens qui télécommandent les actions sur le terrain, comme Marwan Bargouti, du Fatah. « *Celui-ci le sait, et Jamal*

*Mansour le savait aussi. Depuis l'attentat du Dolphinarium, il était accompagné de gardes du corps », indique Amos Harel, journaliste au Haaretz.*

Le Hamas a annoncé une vengeance prochaine, mais les réactions palestiniennes sur le terrain ont été immédiates. La soirée a été ponctuée d'une vingtaine de tirs de mortiers dans la bande de Gaza, de tirs sur Gilo, banlieue de Jérusalem en territoire occupé, et d'une attaque sur les routes de Cisjordanie qui a fait cinq blessés israéliens, dont une femme grièvement atteinte. Nabil Shaath, ministre palestinien de la coopération internationale, a souhaité que des observateurs internationaux soient dépêchés dans la région le plus rapidement possible. Quant au président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, il envisage de saisir le Conseil de sécurité des Nations unies.

Catherine Dupeyron

## Abdelaziz Rantissi, numéro deux du Mouvement de la résistance islamique Hamas « Prendre pour cibles les dirigeants politiques de notre ennemi ! »

JÉRUSALEM  
de notre envoyé spécial

Cet entretien a été réalisé par téléphone de Jérusalem, mardi 31 juillet, avec Abdelaziz Rantissi, numéro deux du Mouvement de la résistance islamique Hamas, qui réside à Gaza.

« *Quelle va être la réaction du mouvement Hamas après la mort de cinq de ses membres, tués mardi 31 juillet à Naplouse ?*

– Le meurtrier Ariel Sharon vient d'assassiner cinq membres de la faction politique du Hamas et non de sa branche militaire armée. Cela revient donc à déclarer la guerre aux Palestiniens. Une guerre contre l'existence même des Palestiniens, frappés au cœur de leurs propres villes de Cisjordanie et de



ABDELAZIZ RANTISSI

Gaza. Sharon veut provoquer une escalade dans le conflit. J'appelle cela du terrorisme.

– *Peut-on donc s'attendre à une réplique du Hamas ?*

– Sharon vient d'ouvrir la porte à la possibilité d'une telle réplique. Mais la décision de telles actions

appartient aux responsables de la branche armée du Hamas. Moi, je ne suis que l'un des chefs politiques : je ne peux donc pas vous dire ce qui va se passer. En revanche, j'appelle tous les activistes palestiniens de la faction armée du Hamas, du Fatah (le parti de Yasser Arafat) et d'autres mouvements à prendre pour cibles les dirigeants politiques de notre ennemi.

– *Prévoyez-vous de nouveaux attentats suicides en Israël ?*

– Je ne peux pas répondre à cette question. Encore une fois, le choix de telles actions ne m'appartient pas.

– *Mais, si de tels attentats ont lieu, les approuverez-vous ?*

– Que voulez-vous que je vous dise ? Que j'approuve la politique d'assassinats perpétrés par Israël

et qui provoque la mort de femmes et d'enfants ?

– *Estimez-vous que les événements de ces derniers jours conduisent à une sorte de guerre totale, avec pour conséquence une éventuelle attaque massive d'Israël dans les territoires ?*

– Il est clair pour tout le monde qu'Israël est dirigé par un gouvernement de guerre et non par un gouvernement de paix. Le mot « paix » n'est d'ailleurs pas écrit dans l'agenda des Israéliens. Nous sommes dans l'escalade, et cette escalade sera la dernière : elle continuera jusqu'à ce que soit mis fin à l'occupation des territoires palestiniens. Les Israéliens en paieront le prix. »

Propos recueillis par  
Bruno Philip

## Une escalade condamnée jusqu'aux Etats-Unis

● LES ETATS-UNIS ont condamné avec fermeté l'attaque israélienne « provocatrice » qui a tué six membres du Hamas et deux enfants à Naplouse, et promis de poursuivre leurs efforts pour ramener le calme. Le département d'Etat a qualifié « d'excessive » cette attaque, tandis que le président George W. Bush a promis de continuer à chercher à « briser le cycle de la violence ». « *Il y a quelques semaines, nous avions l'impression d'avoir fait des progrès, et puis la violence est repartie. Bien sûr, je souhaiterais que les niveaux de violence soient moins élevés qu'aujourd'hui* », a déclaré le président américain.

L'attaque de Naplouse « *représente une escalade, est hautement provocatrice et rend les efforts pour restaurer le calme beaucoup plus difficiles* », a déclaré de son côté un porte-parole du département d'Etat, Charles Hunter. « *Nous condamnons le terrorisme dans les termes les plus forts. Toutefois, l'action israélienne d'aujourd'hui a été excessive* », a ajouté le porte-parole américain. Il a réaffirmé l'opposition des Etats-Unis à la pratique des « *meurtres ciblés* » d'Israël contre des Palestiniens soupçonnés de préparer ou de mener des actions anti-israéliennes.

● En France, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a fait savoir, dans un communiqué, que « *des actions aussi provocatrices que celle perpétrée aujourd'hui à Naplouse risquent de réduire à néant les efforts de coopération sécuritaire demandés par ailleurs, avec le soutien de la communauté internationale tout entière* ». « *C'est une voie sans issue* », a-t-il ajouté.

● La Grande-Bretagne a criti-

qué « *l'assassinat ciblé de militants palestiniens par Israël* ». « *Nos collègues de l'Union européenne et nous, avons clairement fait comprendre, à maintes reprises que de tels assassinats étaient des erreurs contraires au droit international. On ne peut pas rendre la justice par la force* », a déclaré Ben Bradshaw, secrétaire d'Etat au Foreign Office. « *La nouvelle de la mort de deux enfants près du lieu de l'explosion est particulièrement tragique* », a-t-il dit. « *Les deux parties devraient réfléchir aux messages qu'envoient leurs actes aux jeunes Israéliens et Palestiniens, et se consacrer à l'application complète du rapport Mitchell* ».

● Mary Robinson, haut-commissaire des nations unies pour les réfugiés, a exprimé sa consternation devant l'escalade de la violence dans les territoires occupés. « *Cette violation quotidienne du droit à la vie doit cesser* », dit-elle dans un communiqué. « *La violence n'aboutira pas à une solution du conflit, elle cause des souffrances supplémentaires et rend la situation dans son ensemble encore plus dangereuse* ».

● Le coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO) a condamné l'attaque. « *Au moment où le cessez-le-feu est si fragile, l'UNSCO trouve particulièrement regrettable que, lors des trente-six dernières heures seulement, 16 Palestiniens dont 2 enfants aient été tués et d'autres blessés au cours d'actions menées par les forces israéliennes* », a-t-il souligné. « *De telles actions vont presque sûrement mener à une nouvelle escalade de la tension. L'UNSCO réitère la déclaration du secrétaire général de l'ONU (Kofi Annan)*

*dans laquelle il a déploré fermement les derniers incidents violents dans les territoires occupés palestiniens* ».

● En Jordanie, le roi Abdallah II a appelé M. Bush au téléphone pour lui demander d'« *agir immédiatement en vue de mettre un terme à la situation dans les territoires palestiniens qui a atteint un stade extrêmement grave* ». Le ministre de l'information Saleh Kallab a qualifié l'attaque israélienne de « *crime* » qui pourrait transformer le Proche-Orient en un « *champ de mines explosives* ». « *Ce crime*

*commis en plein jour à Naplouse et les autres qui l'ont précédé prouvent que c'est Israël qui ne respecte pas le cessez-le-feu* » conclu avec les Palestiniens, a affirmé M. Kallab.

● En Egypte, le quotidien gouvernemental *Al-Gomhouriya* a appelé Arabes et les musulmans à appliquer la loi du talion après l'attaque israélienne à Naplouse (Cisjordanie). Cette attaque « *doit pousser tous ceux qui s'apparentent à la nation arabe ou à l'islam à venger leurs martyrs, leur religion et leur vie elle-même* », souligne-t-il.

## Entre douleur et fierté, les pleurs d'Enaam, mère de « martyr » à Gaza

GAZA

de notre envoyé spécial

Il s'appelait Farès Ouada. Il avait quinze ans. Il est mort, le 8 novembre 2000, tué par une balle tirée par un soldat israélien durant des affrontements entre manifestants palestiniens et Tsahal dans la bande de Gaza.

Farès était un garçon un peu fou, d'une incroyable témérité, d'une terrible inconscience. Farès est désormais célèbre dans la mort comme il le fut, brièvement, dans la vie : huit jours avant sa mort, une photo de lui, prise de dos, lançant, dans un impressionnant geste de défi, une pierre sur un char israélien, avait fait le tour du monde. Un petit David palestinien contre le puissant Goliath israélien. La photo est devenue une icône, une arme de propagande dans les mains de l'Autorité palestinienne.

Neuf mois plus tard, la mère de Farès, Enaam Ouada, vit dans le souvenir du fils « martyr » dont les portraits ornent les murs de son logement de Gaza-Ville. On le voit, dans un photomontage, tenant un fusil d'assaut dans ses mains sur fond de mosquée Al-Aqsa, saint lieu de l'islam à Jérusalem et symbole de l'actuelle Intifada. Enaam, 40 ans, mère de neuf enfants, est aux prises avec des sentiments compliqués : ceux d'une mère qui a perdu un fils aimé et

ceux d'une Palestinienne pour qui Farès est le « héros » magnifié d'une « *lutte de résistance* » contre « *l'occupant israélien* ». « *Au début, se souvient M<sup>me</sup> Ouada, je ne savais pas qu'il allait sur les barricades. Quand je l'ai appris, je suis allée sur les lieux des affrontements pour le récupérer. J'ai couru dans la fumée des gaz lacrymogènes, toussant, pleurant et je l'ai ramené de force à la maison. La première fois qu'il m'a vue, il s'est caché derrière ses cousins qui l'accompagnaient. Un jour, son père et moi l'avons enfermé dans sa chambre après l'avoir battu. Mais il ne tenait pas en place : il a sauté sur le toit de la maison voisine et est reparti se battre.* »

« **JE ME SENS COUPABLE...** »

Une cassette vidéo tournée par un cameraman palestinien appuie les dires de la mère de Farès : on voit le jeune garçon courir vers un char, seul, pierre à la main, silhouette maigrichonne en jean et blouson de laine. Un policier palestinien tente de le rattraper. Peine perdue : l'adolescent s'échappe et repart à l'assaut.

Aux pieds de M<sup>me</sup> Ouada, un tout petit garçon joue sur le tapis du salon. C'est le neveu de Farès. Sa grand-mère lui demande : « *Où est Farès ?* » Le petit répond : « *Il est au paradis. Les juifs l'ont tué. Je les tuerais aussi.* » L'enfant

est âgé de trois ans et demi. La mère de Farès poursuit : « *Je le suppliais de ne pas y aller. Je lui disais : "Tu es trop petit. Que peux-tu faire contre un char ?" Il répondait en chantant : "Les juifs peuvent me briser les os, je n'ai pas peur !" »*

Enaam Ouada éclate alors en sanglots : « *Je me sens coupable de ne pas avoir pu l'empêcher d'être tué. Oh ! Comme je hais les Israéliens ! Comme je souhaite que leurs cœurs saignent comme saigne le mien aujourd'hui ! »* Elle se calme et reprend : « *Quand je pense que les Israéliens osent dire que les mères palestiniennes doivent délibérément leurs enfants devant les barricades ! Mais quelle mère pourrait-elle envoyer la chair de sa chair se faire tuer ? »*

Enaam est une mère vénérée d'entre les mères dans ce conflit au cours duquel environ soixante-dix enfants et adolescents, selon les chiffres publiés lundi 23 juillet dans un éditorial de la presse israélienne, ont été tués. Mais est-elle fière de son « martyr » de fils ? « *Oui, d'une certaine manière, je suis fière parce qu'il est mort avec courage. Fière parce que sa mort a, peut-être, servi la cause de la Palestine. Mais même quand je pense à ça c'est toujours la douleur qui l'emporte.* »

B. P.

## DOMMAGES COLLATÉRAUX



## Une pratique contraire au droit international

**PREMIÈRE** à condamner publiquement – et au terme d'une enquête extrêmement documentée – les « meurtres ciblés » de Palestiniens par l'armée israélienne, l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International n'avait pas hésité, dès le mois de janvier, à parler d'« assassinats d'Etat ». Ehoud Barak était encore premier ministre de l'Etat juif, l'Intifada palestinienne était dans son quatrième mois et l'armée israélienne avait déjà à son « palmarès » quelques assassinats de Palestiniens activistes ou supposés tels. Amnesty en avait alors répertorié sept.

Depuis, une multitude d'organisations non gouvernementales, dont la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et Human Rights Watch, de juristes et plusieurs gouvernements ont maintes fois « critiqué », « condamné », ou « dénoncé » ces meurtres, évoqués sous des qualifications diverses, mais qui sous-entendent toutes qu'il s'agit là d'exécutions extrajudiciaires, contraires au droit international – en particulier la quatrième Convention de Genève sur la protection des populations civiles en temps de guerre et la Convention des Nations unies sur les droits civils et politiques.

Le département d'Etat lui-même, généralement si rétif pourtant à critiquer Israël, les reproche vivement aux autorités juives et y voit autant de « provocations » de nature à envenimer les choses. Les Palestiniens – et plus générale-

ment les Arabes – n'ont cessé, de leur côté, de les dénoncer. En vain puisque, depuis le début de l'Intifada, ce sont une cinquantaine de Palestiniens, membres ou présumés tels du Mouvement de la résistance islamique Hamas, du Jihad islamique et du Fatah, qui ont été ainsi « ciblés ». La cadence s'est donc accélérée sous le gouvernement d'Ariel Sharon. Les « liquidations » se sont presque toutes faites dans des parties de la zone dite « A », c'est-à-dire sous contrôle total de l'Autorité palestinienne.

Depuis le début de l'Intifada, ce sont une cinquantaine de Palestiniens, membres ou présumés tels du Hamas, du Jihad islamique et du Fatah, qui ont été ainsi « liquidés »

Les derniers assassinats en date ont eu lieu mardi 31 juillet : six responsables du Mouvement de la résistance islamique Hamas ont été tués par des tirs de chars israéliens, qui ont visé l'immeuble abritant l'un des bureaux dudit mouvement à Naplouse. Deux enfants sont morts dans ce qu'on pourrait cyniquement qualifier d'« effets collatéraux ».

Loin de s'en défendre, l'armée israélienne a justifié l'opération, au nom de sa politique dite de prévention d'attentats anti-israéliens, tout en déplorant la mort des deux enfants. Tsahal considère qu'elle est en situation de conflit armé, ce

qui l'autorise à attaquer ceux dont elle a exigé, sans succès, l'arrestation par l'Autorité palestinienne.

Contrairement à d'autres gouvernements qui démentent pratiquer des exécutions extrajudiciaires, le gouvernement israélien ne s'en cache pas. Le 18 juillet, après un attentat-suicide qui a tué deux soldats israéliens dans la petite bourgade de Benyamina, au nord de Tel Aviv, le cabinet de sécurité a donné le feu vert à l'armée pour continuer les « interceptions de terroristes ». Et pour mener à bien ces

pratiques entretiennent le cycle de violences et le désir de vengeance des Palestiniens, y compris d'ailleurs au sein même de la société palestinienne avec les liquidations et condamnations à mort de ceux qui sont soupçonnés ou convaincus de collaboration avec l'Etat juif. L'Autorité palestinienne a sa propre liste de responsables de l'Etat juif suspectés de meurtre qu'elle souhaite voir arrêtés, mais Israël a affirmé ne pas s'en préoccuper. Pis : des extrémistes palestiniens, les Bataillons du retour du front de l'armée populaire, ont dressé leur propre liste de trente-trois rabbins et responsables de colonies qu'ils pourraient prendre pour cibles à tout moment.

La politique israélienne des assassinats sélectifs n'est pas une nouveauté dans le conflit israélo-palestinien. Ce sont les moyens qui ont changé. Lorsque Israël a occupé la totalité de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, après la guerre de juin 1967, la tâche d'en finir avec les « terroristes » palestiniens fut confiée, au début des années 1970, à des unités de l'armée dont les membres étaient déguisés en Arabes.

En 1995, l'hebdomadaire israélien *Kol Ha'ir* a publié pour la première fois les témoignages de certains de ceux qui opéraient à Gaza – l'article a été reproduit dans un fascicule récemment publié par la *Revue d'études palestiniennes* sous le titre : « Le général Sharon, éléments pour une biographie ». Le principal but de l'unité « était de capturer et d'éliminer les Palestiniens recherchés », qui étaient classés en deux groupes : les « noirs » et les « rouges ». Ces derniers étaient recherchés pour les meurtres de civils israéliens, de soldats ou de collaborateurs palestiniens. Ils n'étaient pas supposés être ramenés vivants. Tous les moyens, y compris par exemple la mise en scène d'un simulacre de fuite du Palestinien arrêté, étaient alors tolérés.

En 1995, l'hebdomadaire israélien *Kol Ha'ir* a publié pour la première fois les témoignages de certains de ceux qui opéraient à Gaza – l'article a été reproduit dans un fascicule récemment publié par la *Revue d'études palestiniennes* sous le titre : « Le général Sharon, éléments pour une biographie ». Le principal but de l'unité « était de capturer et d'éliminer les Palestiniens recherchés », qui étaient classés en deux groupes : les « noirs » et les « rouges ». Ces derniers étaient recherchés pour les meurtres de civils israéliens, de soldats ou de collaborateurs palestiniens. Ils n'étaient pas supposés être ramenés vivants. Tous les moyens, y compris par exemple la mise en scène d'un simulacre de fuite du Palestinien arrêté, étaient alors tolérés.

Mouna Naïm

### Au moins trois opérations à Naplouse en un mois

● **Quatre jours** avant l'opération israélienne ciblée du mardi 31 juillet, qui a visé six membres du mouvement de la résistance islamique Hamas, Naplouse avait déjà été le théâtre d'un autre meurtre du même genre. La cible était également un membre du Hamas, Salah Darwazé, dont le corps avait été déshabillé, le 27 juillet, par des tirs de roquettes alors qu'il circulait en ville en voiture. Comme elle l'a fait mardi, l'armée israélienne avait alors affirmé que Salah Darwazé préparait un « attentat de grande envergure » en territoire israélien et était impliqué dans une série d'attentats en Israël qui avaient fait 18 morts.

● **Le 30 juillet**, toujours à Naplouse, une explosion dans un local tuait six membres du Fatah. L'Autorité palestinienne a accusé Israël d'avoir assassiné les six hommes ; le Fatah a affirmé que l'opération avait été effectuée avec des obus de chars, ce qui a été contesté par des témoins, alors que d'autres n'excluaient pas qu'Israël ait fait placer un engin explosif à l'endroit où ils se trouvaient. L'armée israélienne, pour sa part, a démenti toute implication dans cette explosion qu'elle a imputée à un « accident de travail », un euphémisme utilisé pour désigner les explosions dans les lieux de fabrication de bombes par les Palestiniens.

● **Le 24 juin**, déjà à Naplouse, un responsable du Fatah, Oussama Jaouabreh, avait été tué dans l'explosion d'une cabine téléphonique qui avait toutes les apparences d'un attentat « ciblé ». Comme Salah Darwazé, il figurait sur la liste d'une cinquantaine de personnes dont l'Etat juif exigeait l'arrestation par l'Autorité palestinienne. Cette dernière a refusé de le faire, affirmant qu'elle ne se livrerait pas à une chasse aux sorcières, tout en s'engageant à lutter contre le terrorisme et à sévir contre les contrevenants au cessez-le-feu identifiés.

● **Une cinquantaine de Palestiniens** ont été éliminés par Israël par des moyens plus ou moins sophistiqués au cours des dix derniers mois.

## Egypte : deux décisions de justice rassurent les militants des droits de l'homme

LE CAIRE

de notre correspondant

La justice égyptienne a prononcé, lundi 30 juillet, deux verdicts salués par les défenseurs des droits de l'homme : le tribunal du statut personnel a jugé irrecevable la demande d'annulation du mariage de la féministe égyptienne Nawal El Saadawi (*Le Monde* du 28 juin). Presque simultanément, la Cour de cassation ordonnait la tenue d'un nouveau procès dans l'affaire d'El Kocheh, ce village chrétien de Haute-Egypte où 21 coptes avaient été tués les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2000 (*Le Monde* du 5 janvier 2000).

Un procès contre M<sup>me</sup> El Saadawi avait été intenté début avril par un avocat islamiste après que le grand mufti eut jugé que le psychiatre et écrivain avait contrevenu aux « préceptes de l'islam ». Agée de soixante-dix ans, M<sup>me</sup> El Saadawi avait fait des déclarations à un hebdomadaire indépendant dans lesquelles elle disait douter que le voile soit une obligation de l'islam et remettait en question la validité de la règle

selon laquelle, en matière d'héritage, la part de l'homme est double de celle de la femme.

Le procès intenté par Nabih El Wahch était d'autant plus inquiétant qu'en cas de succès il aurait confirmé l'accusation d'apostasie portée contre M<sup>me</sup> El Saadawi, la désignant ainsi à la vindicte des extrémistes musulmans – qui ont déjà assassiné pour les mêmes raisons l'écrivain Farag Foda en 1992 et poignardé le prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz en 1994. Le professeur et écrivain libéral Hamid Nasr Abou Zeid et son épouse, le professeur Ibtihal Younes, avaient été contraints à l'exil après que le tribunal eut prononcé leur séparation sur la base du principe de la charia (la loi musulmane) stipulant qu'un musulman ou une musulmane ne peuvent pas épouser des apostats.

L'affaire El Saadawi avait provoqué une vive réaction dans les milieux féministes et de défense des droits de l'homme dans le monde. Plusieurs représentants de ces

organisations, dont la Fédération internationale des droits de l'homme, assistaient au procès. M<sup>me</sup> Saadawi a déclaré à sa sortie du tribunal que le verdict était « une victoire pour la liberté de pensée et d'expression (...) et un refus de se soumettre aux mentalités obscurantistes ». M. El Wahch a annoncé qu'il ferait appel.

### UNE VICTOIRE POUR LES COPTES

L'autre bonne nouvelle est la décision de la Cour de cassation dans l'affaire de la tuerie d'El Kocheh. Selon les témoins, le village copte d'El Kocheh avait été attaqué par des milliers de musulmans, galvanisés par les islamistes à la suite d'une bagarre sur la place du marché. Malgré la gravité des événements, les autorités avaient défermé le procès devant un tribunal ordinaire, alors que des affaires beaucoup moins graves sont traitées devant les tribunaux d'exception de la sécurité de l'Etat. La cour d'assises de Sohag (450 kilomètres au sud du Caire) n'avait prononcé que

de légères peines de prison contre 4 des 96 accusés, dont aucun n'a été convaincu d'assassinat.

La clémence du verdict avait provoqué la colère de la communauté copte, dont les dirigeants, autorités religieuses incluses, n'avaient pas hésité à le critiquer. La décision de la Cour de cassation a donc été perçue comme une victoire pour la communauté copte. « Nous avons maintenant le sentiment que la justice va prévaloir », a déclaré l'évêque Wisasa. Le prêtre copte orthodoxe, en charge de la région où a eu lieu le massacre, a ajouté : « Il y avait des assassins et il y avait des victimes : nous voulons simplement savoir qui est qui ! ».

Les coptes acceptent de moins en moins d'être traités comme des citoyens de deuxième classe, comme l'ont démontré les récentes manifestations – les premières du genre – après la publication d'articles jugés blasphématoires contre les chrétiens (*Le Monde* du 23 juin).

Alexandre Buccianti

## Le premier ministre indien menace de démissionner

Dans un éclat calculé, Atal Bihari Vajpayee tente de reprendre la main face aux critiques des opposants à sa politique envers le Pakistan

NEW DELHI

de notre correspondante

La vingtaine d'alliés de la coalition gouvernementale indienne (Alliance démocratique nationale, NDA) se sont réunis, mercredi 1<sup>er</sup> août, à New Delhi pour réaffirmer leur soutien au premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, après son offre de démission, mardi, devant les parlementaires de son parti. Fatigué et las des critiques incessantes issues de son propre parti, le BJP (Parti du peuple indien, nationalistes hindous) et des extrémistes hindous, M. Vajpayee avait déclaré, lundi, devant les quelque 180 députés du BJP, dont certains se plaignaient de ne pas obtenir de postes dans un ministère dirigé par un des alliés de la NDA : « Puisque je ne suis pas capable d'assurer le fonctionnement harmonieux de la NDA, puis-que certains disent que je suis vieux et malade et que je ferais mieux de me retirer, j'ai pris la décision de démissionner. » Avant que quiconque ait eu le temps de prendre la mesure de l'annonce, M. Vajpayee s'était retiré. Le premier ministre, qui a déjà joué la carte de la démission à deux reprises, a toutefois accepté de poursuivre sa mission devant l'insistance de plusieurs hauts responsables du BJP.

L'exaspération de M. Vajpayee était consécutive aux accusations portées directement contre des membres de son bureau et l'un de ses proches par un député du Shiv Sena (mouvement extrémiste hindou de Bombay allié du BJP) dans l'effondrement du principal fonds de placements indien, United Trust of India (UTI). Le scandale de l'UTI, qui touche environ dix millions d'Indiens de la classe moyenne, clientèle traditionnelle du BJP, menace aussi le ministre des finances, et l'opposition réclame des explications à la Chambre.

Choisi par le BJP pour sa capacité à forger un consensus et son image de modéré, M. Vajpayee a une stature qui dépasse de loin l'importance de son parti et, au sein de celui-ci, beaucoup sont mal à l'aise devant les compromis qu'il implique sa politique de coalition. Beaucoup de réformes économiques annoncées pour dynamiser une croissance qui stagne ont été rejetées par les « durs » du BJP, ceux-ci trouvant souvent l'oreille complaisante du puissant

ministre de l'intérieur, Lal Khrisna Advani.

Déjà affaibli depuis le printemps par la mise en cause de plusieurs de ses proches dans un scandale de corruption, M. Vajpayee l'a encore été davantage par l'échec du sommet d'Agra avec le Pakistan. Initiées par le premier ministre, les tentatives de cessez-le-feu au Cachemire et l'offre de dialogue avec l'ennemi pakistanais n'avaient jamais été bien reçues au sein du BJP. Le week-end dernier, M. Vajpayee a dû considérablement durcir le ton contre le président du Pakistan, le général Pervez Moucharrarf, pour apaiser les membres du bureau exécutif du BJP qui

M. Vajpayee sait mieux que personne qu'il est le seul à même de maintenir une coalition disparate dont le seul ciment est le pouvoir

veulent un arrêt du dialogue tant que perdure « le terrorisme transfrontalier » dont ils rendent responsable Islamabad. Même si M. Vajpayee maintient qu'il ira au Pakistan à l'invitation du président Moucharrarf, il est clair que ce voyage, s'il doit avoir lieu, n'est pas pour demain.

A soixante-seize ans, M. Vajpayee – qui a subi récemment deux opérations aux genoux – sait sans doute qu'il ne pourra pas, avec le type de coalition qu'il dirige et les opposants qu'il a au sein du Sangh Parivar (« famille » hindoue), accomplir des pas susceptibles de laisser son nom dans l'Histoire. Selon certains de ses proches, son offre de démission était sincère. En même temps, il sait mieux que personne que seule sa personnalité est à même de maintenir ensemble une coalition disparate dont le seul ciment est le pouvoir. Son éclat visait peut-être à élargir sa marge de manœuvre, qui s'était rétrécie ces derniers mois.

Françoise Chipaux

### Communiqué

La société EIDOS INTERACTIVE Ltd édite une série de jeux, sous le nom de TOMB RAIDER, ayant comme personnage central Lara CROFT.

Monsieur Jean-Yves EMPEREUR, archéologue français, Directeur de recherche au CNRS, dirige des fouilles à Alexandrie, en Egypte. Il est l'auteur de plusieurs articles et livres sur Alexandrie. Ses recherches ont fait l'objet de plusieurs films distribués et diffusés dans de nombreux pays.

Dans la version du jeu TOMB RAIDER IV, intitulé LA REVELATION FINALE, apparaît un personnage dénommé « Jean-Yves », archéologue français qui intervient sporadiquement aux côtés de Lara CROFT. Ce personnage n'existait pas dans les versions précédentes.

Toute ressemblance entre ce personnage et Monsieur EMPEREUR est purement fortuite.

La société EIDOS INTERACTIVE Ltd, concepteur du jeu, et la société EIDOS FRANCE, distributeur du jeu, tiennent à présenter leurs excuses à Monsieur EMPEREUR si une confusion a pu apparaître entre ce dernier et le personnage de fiction.

Après s'être rapprochés, la Société EIDOS INTERACTIVE Ltd, la société EIDOS FRANCE et Monsieur EMPEREUR sont convenus que, compte tenu des impératifs techniques, la version n°4 du jeu continuera à être exploitée telle qu'elle existe à l'heure actuelle, mais qu'à l'avenir, le personnage de « Jean-Yves » ne figurerait plus dans aucun jeu édité par la société EIDOS INTERACTIVE Ltd.

# Italie : création d'une commission d'enquête sur les violences de Gênes

La motion de censure contre le ministre de l'intérieur devait être examinée mercredi 1<sup>er</sup> août

Soutenue par le chef de l'Etat, Carlo Ciampi, qui avait demandé lundi « que toute la lumière soit faite » sur le comportement de la police lors du

G 8, l'aide modérée de la droite a convaincu le président du conseil de lâcher du lest. La commission, fruit d'un compromis politique, ne dispose-

ra toutefois que de pouvoirs limités. Elle aura six semaines pour faire rapport. Cinq policiers ont été interrogés par le procureur de Gênes.

## ROME

correspondance

Confronté aux protestations de l'opposition, aux demandes d'explication venues de l'étranger et à son opinion publique, le gouvernement de Silvio Berlusconi a accepté, mardi 31 juillet, le principe de la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les événements qui ont eu lieu à Gênes lors du sommet des chefs d'Etat du G 8 du 20 au 22 juillet.

Cette décision, obtenue à l'arraché par l'opposition à l'issue de longue journée de tractations, est le fruit d'un compromis entre les exigences de la gauche qui souhaitait une commission d'enquête dotée de pouvoirs identiques à ceux des autorités judiciaires et la majorité qui refusait totalement l'intervention des parlementaires dans le déroulement des événements de Gênes.

Majorité et opposition se sont divisées à ce sujet mais aussi les groupes de l'Olivier (coalition de gauche) de la Chambre et du Sénat. Si à la Chambre des députés, l'accord a pu être trouvé, grâce à la médiation du président de l'Assemblée, le chrétien-démocrate, Pierferdinando Casini, qui a

pris à la lettre la recommandation du chef de l'Etat de faire toute la lumière sur Gênes et a donc insisté pour une « exigence institutionnelle de clarté », les choses se sont passées autrement au Sénat.

La commission d'enquête est constituée à l'intérieur de la commission Affaires constitutionnelles de la Chambre des députés. Elle dispose d'un mois pour enquêter et de quinze jours pour rédiger son rapport.

L'annonce de sa création devait se faire juste après la discussion de la motion de défiance individuelle présentée par l'opposition contre le ministre de l'intérieur, Claudio Scajola, qui a été avancée de vendredi 3 août à ce mercredi. Silvio Berlusconi devait y prendre la parole pour soutenir son bras droit. La majorité dispose largement des voix nécessaires pour la repousser. Mais comme l'opposition n'avait pas retiré sa demande d'une commission d'enquête parlementaire ni la motion contre le ministre de l'intérieur comme le demandait la majorité en préalable à tout compromis, le centre-droit a décidé d'en avancer la discussion et le vote, en accueillant ainsi la requête des durs de la

majorité. Ceux-ci réclamaient ce passage avant toute concession, ne serait-ce que pour la simple enquête parlementaire.

Grâce à l'ample majorité dont elle dispose, la coalition de centre-droit compte encaisser une première victoire face à l'opposition au sujet des événements de Gênes et accorder ensuite au Sénat aussi, ce que l'opposition a déjà obtenu à la Chambre : la commission d'enquête.

En Italie, pays à régime parlementaire bicaméral, ce genre de disputes entre les deux assemblées est monnaie courante. L'histoire parlementaire est remplie de commissions chargées d'enquêter sur les sujets les plus variés, alors que les commissions d'enquête parlementaires sont plus rares et leurs conclusions plus probantes.

C'est l'intervention du président de la République qui aurait débloqué la situation. Carlo Azeglio Ciampi avait parlé, lundi soir 30 juillet d'« une exigence de tous les Italiens », de « connaître toute la vérité sur ce qui s'est passé à Gênes ».

Le Quirinal, siège de la présidence, avait-il affirmé, est resté silencieux mais pas absent face aux

jours terribles de Gênes. Le président aurait été particulièrement frappé, avec son épouse Franca, par les scènes vues à la télévision de jeunes et de femmes en larmes après le matraquage de la part de policiers.

Les violences policières ont donné lieu à des échanges acerbes entre la droite et la gauche. Massimo D'Alema, l'ancien président du conseil, aujourd'hui président des démocrates de gauche s'est demandé si dans le comportement de la police à Gênes, il ne fallait pas lire le fait qu'elle se sente « protégée » par « la présence, au gouvernement, de la droite extrême, d'origine néofasciste », Alliance Nationale du vice-président du conseil Gianfranco Fini, « qui a depuis toujours des rapports étroits avec certains secteurs des forces de l'ordre ».

A-t-on voulu adresser un message à l'opinion publique, s'est-il demandé ? La droite a répliqué sèchement à cette accusation, accusant Massimo D'Alema d'être resté « communiste dans l'âme ».

Salvatore Aloïse

► www.lemonde.fr/genes

# Turquie : Strasbourg approuve la dissolution du parti islamiste

La Cour européenne des droits de l'homme a jugé l'interdiction du Refah nécessaire à la « protection de la société démocratique »

## ISTANBUL

de notre correspondante

La Cour européenne des droits de l'homme a appuyé la décision prise en janvier 1998 par la Cour constitutionnelle turque de dissoudre le Parti de la prospérité (Refah, islamiste) pour « activités contraires au principe de la laïcité ». Pour la Turquie, fréquemment condamnée par les juges de Strasbourg pour violations des droits de l'homme, cette décision représente une victoire inattendue.

A trois reprises précédemment, la Cour de Strasbourg avait condamné la Turquie pour la dissolution de formations politiques de gauche ou pro-kurde qui avaient obtenu moins de 1 % des voix lors des élections. Le Refah, par contre, était arrivé au pouvoir avec l'appui de près de 6 millions d'électeurs. Le parti avait formé une coalition gouvernementale en 1996 après avoir gagné les législatives de décembre 1995 avec 21 % des voix.

Sous la pression de l'armée, qui s'inquiétait de la présence des islamistes au pouvoir, le premier ministre, Necmettin Erbakan, avait été forcé de démissionner en juin 1997. La Turquie avait, par la suite, dissous le parti, confisqué tous ses biens et imposé une interdiction d'exercer une fonction politique pendant cinq ans à M. Erbakan ainsi qu'à deux de ses collègues.

## « SANCTIONS RAISONNABLES »

Dans son jugement, la Cour européenne des droits de l'homme a estimé que la dissolution du Refah et les sanctions imposées à trois dirigeants du parti pouvaient « raisonnablement être considérées comme répondant à un besoin social impérieux pour la protection de la société démocratique ». Le tribunal de Strasbourg a affirmé qu'« un parti politique dont les responsables incitent à recourir à la violence et/ou proposent un projet politique qui ne respecte pas une ou plusieurs des

règles de la démocratie, ou qui vise la destruction de celle-ci, ne peut se prévaloir de la protection de la Convention européenne contre les sanctions infligées pour ces motifs ». Trois des sept juges ont cependant exprimé une opinion dissidente dans un communiqué publié séparément. « Rien dans les statuts du Refah ni dans son programme n'indique que le parti était hostile à la démocratie », ont déclaré les juges britanniques, autrichiens et grecs.

L'avocat français des islamistes, M<sup>r</sup> Laurent Hincker, a pour sa part déploré une décision qui, selon lui, reflète une interprétation étroite de la laïcité. « Il semble qu'en Europe on puisse avoir des chrétiens-démocrates, mais pas de musulmans démocrates », a-t-il estimé. « Il n'y a aucune preuve que le Refah était un parti fondamentaliste. » L'ancien ministre de la justice Sevket Kazan, un des trois recourants, a déclaré qu'il ferait à nouveau appel auprès de la Cour de Strasbourg, affirmant que son parti était « en règle avec la Constitution » et qu'il n'avait « rien à voir avec la charia (loi islamique) ».

La décision de la Cour européenne ne manquera pas de conforter les institutions étatiques turques, qui poursuivent une lutte sans relâche contre l'islam politique. En juin, la Cour constitutionnelle avait dissous le Parti de la vertu, successeur officieux du Parti de la prospérité. Le mouvement islamiste, désormais affaibli et divisé, tente actuellement de se réorganiser. Une faction traditionaliste, proche de Necmettin Erbakan, a récemment fondé le Parti de la félicité (Saadet), alors qu'un groupe rival de « modernistes » se prépare à former une autre formation politique sous la direction de l'ancien maire d'Istanbul, Recep Tayyip Erdogan.

Nicole Pope

► www.lemonde.fr/turquie

# Cinq policiers ont été entendus par le procureur de la République génois

## ROME

correspondance

Dix jours après les faits, la descente policière musclée, dans la nuit de samedi 21 à dimanche 22 juillet, dans l'école Diaz mise à disposition du mouvement antimondialisation est toujours au centre de l'attention. Aussi bien pour la magistrature que dans le rapport des fonctionnaires du ministère de l'intérieur remis hier, mardi 31 juillet, au chef de la police et au ministre Claudio Scajola.

Les deux hommes ont discuté longuement des sanctions qui pourraient être prises. Dans les milieux politiques, on évoque le limogeage d'Arnaldo La Barbera, le responsable anti-terrorisme de l'Ucigos qui se trouvait cette nuit-là dans les locaux de l'établissement scolaire, son adjoint ou le préfet de police de Gênes, Francesco Colucci, dont la gestion des événements serait considérée « inadéquate ».

## LES INTERROGATOIRES CONTINUENT

En attendant, l'enquête judiciaire a pris une tournure active. Cinq des treize fonctionnaires de police qui dirigeaient la perquisition ont été entendus, mardi 31 juillet, par le procureur de la République de Gênes, Francesco Lalla. Selon le

récit du magistrat, la décision de l'irruption fut prise à la préfecture de police de Gênes, sur la base de ce qui s'était passé dans l'après-midi dans les alentours de l'école lorsque deux véhicules de la poli-

ments et aux saccages des deux journées de violence. La décision d'intervenir fut prise sur la base d'un article de loi sur la sécurité publique qui prévoit ce type d'opération sans l'autorisation préalable

## Plainte britannique contre l'Etat italien

Quatre manifestants antimondialisation britanniques, Norman Blair, Daniel McQuillan, Richard Moth et sa compagne Nicola Doherty, qui ont entre 27 et 38 ans, ont été expulsés d'Italie avec interdiction d'y séjourner pendant une période de cinq ans. Mark Covell, 33 ans, n'a pu faire le voyage avec eux. Il est toujours soigné en Italie pour une hémorragie interne et des côtes cassées. Ces jeunes témoins dans la presse britannique. Norman Blair raconte ainsi dans *The Guardian* que « tout a commencé le jour où les carabinieri ont investi l'école devenue le QG du forum social de Gênes. Mes compagnons et moi-même avons été littéralement enlevés et torturés par l'Etat italien. Il n'existe pas d'autres mots ». Détenus pendant cinq jours sans aucune visite du personnel consulaire britannique, faute d'accès autorisé de la police génoise, les quatre Britanniques affirment qu'ils ont été soumis à une pression psychologique considérable. Norman Blair a décidé d'attaquer en justice l'Etat italien pour « enlèvement et torture ».

ce, en mission de reconnaissance, avaient essuyé un jet de pierres qui les avait obligé à rebrousser chemin. Après cette agression, les vérifications effectuées avaient conclu à la présence, à l'intérieur des locaux de l'établissement scolaire, de groupes de jeunes armés qui avaient participé aux affronte-

ments de la magistrature. Les interrogatoires continuent. Selon le procureur, les fonctionnaires entendus n'ont rien dit qui soit susceptible de les incriminer. A la question de savoir si leurs déclarations allaient être vérifiées, comme par exemple l'état des véhicules attaqués, le magistrat a répondu

# L'organisation de la prochaine réunion de l'OMC au Qatar est dans l'impasse

## GENÈVE

de notre correspondant

A cent jours de la prochaine conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), prévue du 9 au 13 novembre à Doha, capitale du Qatar, les travaux préparatoires rappellent les désaccords apparus il y a deux ans à Seattle. Qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'environnement, des mesures antidumping ou encore de la mise en œuvre des accords du cycle de l'Uruguay de 1994, de profondes divergences subsistent entre le Nord et le Sud. Soucieux d'éviter une répétition de la réunion de Seattle, après le retentissant échec du lancement du « cycle du Millénaire », les représentants des 142 membres de l'OMC ont examiné, lundi 30 et mardi 31 juillet à Genève, les chances de voir aboutir une nouvelle tentative à Doha.

D'emblée, le directeur général de l'OMC, Mike Moore, a mis en garde contre « un risque d'échec qui remettrait en cause l'engagement des membres envers le système multilatéral et la valeur de l'OMC comme forum de négociations. Cela nous condamnerait sûrement à une longue période d'incohérence, car cela ne sera pas plus facile l'an prochain, ni l'année d'après ». Se faisant l'avocat d'un nouveau cycle, M. Moore y voit le meilleur rempart contre les tentations protectionnistes que pourrait engendrer le ralentissement de l'économie mondiale. Il y perçoit également le meilleur moyen de prévenir une marginalisation accrue de nombreux pays en développement par l'affaiblissement du système multilatéral. En attendant des nouvelles instructions de leurs gouvernements, les délégués à l'OMC se sont donné rendez-vous en septembre à Genève pour préparer un projet équilibré de déclaration et d'ordre du jour, sans agir dans la préci-

pitation comme à Seattle. « Si nous nous retrouvons en septembre avec des positions inchangées, je crains le pire », a prévenu Mike Moore. L'agriculture reste le problème le plus épineux, certains pays exigeant toujours de Bruxelles l'élimination des subventions agricoles. Par ailleurs, des pays comme l'Inde, le Pakistan et la Malaisie, opposés au lancement d'un nouveau cycle, réclament des facilités d'accès aux marchés pour leurs textiles et la suppression des mesures antidumping.

Malgré les obstacles à surmonter, les Etats-Unis et l'Union européenne se veulent optimistes : la délégation de l'UE a cru pouvoir faire état de progrès dans les discussions avec les pays en développement sur le délicat dossier de la mise en œuvre des accords du cycle de l'Uruguay. Egalement favorable au lancement d'un nouveau cycle, Washington s'est rapproché de Bruxelles à propos de l'investissement et de la concurrence. Reste cependant encore beaucoup à faire pour assurer un minimum de succès à la réunion de Doha.

Jean-Claude Buhner

■ **ÉTATS-UNIS** : la direction républicaine de la Chambre des Représentants a reporté à septembre au plus tôt le débat sur « l'autorité pour la promotion du commerce » (ex-fast track). Depuis 1974, cette procédure octroie au président des pouvoirs spéciaux en matière de négociation commerciale en contraignant le Congrès à adopter – ou rejeter – en bloc les traités commerciaux sans pouvoir les amender. George Bush avait demandé dès le mois de mai au Congrès de lui accorder ce privilège. La Maison Blanche veut absolument obtenir un vote avant la réunion de Doha.

► www.lemonde.fr/ecomonde

# Hôte des prochains sommets européens, la Belgique se prépare calmement

Bruxelles ne veut pas tomber dans la démesure sécuritaire mais craint la violence

## BRUXELLES

de notre correspondant

« Gênes, c'est un élément de plus à prendre en compte. Ce n'est pas une raison pour tripler nos effectifs ». A l'instar de Pierre Jacobs, conseiller du ministre de l'intérieur, les services policiers belges entendent afficher « calme et professionnalisme » lors des sommets des Quinze qui auront lieu à Bruxelles.

Pas question, assure-t-on, de tomber dans la démesure sécuritaire parce que la Belgique sera bientôt confrontée à l'organisation de trois sommets européens : celui des ministres des finances, à Liège en septembre, ceux des chefs d'Etat et de gouvernement à Gand en octobre, et à Bruxelles au palais royal de Laeken en décembre. Conformément à une décision prise en décembre 2000 à Nice, où s'était clôturée la présidence française, la capitale belge accueillera systématiquement tous les sommets des Quinze.

Cette sérénité n'est peut-être que de façade. Ainsi, dans les coulisses, ce membre de la police fédérale confie qu'il redoute la volonté qu'auraient certains militants antiglobalisation de venger, en Belgique, la mort du jeune militant de

Gênes. Aussi, les sites Internet des différents mouvements protestataires sont attentivement examinés et les réunions de coordination entre les différents services de sécurité se multiplient. Quant à la Sûreté de l'Etat, chargée de collecter l'information sur les mouvements extrémistes et terroristes, elle attend impatiemment les dossiers que doivent lui adresser les services italiens.

## TRADITION DE NON-VIOLENCE

Dans l'autre camp, la riposte à apporter aux responsables des Quinze ne semble pas bien définie. Pour l'instant, on débat. Tant du côté de l'extrême gauche « classique » que d'Attac ou d'Alternative libertaire, un mouvement anarchiste. Ce dernier juge toutefois « plutôt sympathiques » les jeunes qui ont affronté la police en Italie. « Ils essaient de faire bouger les choses. Et s'ils utilisent la violence, c'est pour répondre à celle de l'Etat ».

Et les « autonomes » ? « Ils ne sont pas plus de deux cents en Belgique. Ceux qui tenteront de perturber les réunions ministérielles viendront d'ailleurs. Et la Belgique a le malheur d'être proche de tout », explique un policier spécialisé

dans la surveillance politique. « Les autonomes, on les croise depuis vingt ans dans les manifs mais, dans ce pays, même les anars ont une tradition de non-violence » explique Jan Turf, un ancien militant antinucléaire, aujourd'hui porte-parole de Greenpeace.

Son organisation a, comme d'autres, manifesté en juin, contre la venue de George Bush au siège de l'OTAN, avec une cinquantaine de groupements qui avaient mêlé pacifiquement leurs revendications, comme c'est la tradition dans le royaume. Depuis, les scènes de rue en Suède et en Italie ont modifié la donne. « N'exagérons pas le phénomène de la violence. Il reste marginal. Ce qui pourrait nous éloigner d'actions éventuelles, c'est plutôt la méthode qui consiste à se mobiliser de manière spectaculaire pour chaque sommet, qu'il soit européen ou mondial. Notre stratégie est plutôt de travailler en profondeur sur certains thèmes et dans le moyen terme » souligne Jan Turf.

« Attention à ce que la violence n'ôte pas toute crédibilité à un mouvement antiglobalisation qui est intéressant mais dont la stratégie n'est pas la nôtre » enchaîne Philippe

Hensmans, le président de la section belge d'Amnesty International. « Gare à l'amalgame entre ceux qui militent pour une autre mondialisation, respectueuse de l'homme, et des gauchistes attardés que certains hommes politiques sont ravis de voir à l'œuvre » ajoute Dan Van Raemdonck, le président de la ligue des droits de l'homme.

Aussi, ce dernier mouvement lance-t-il deux revendications conjointes au gouvernement belge : « Assurez le droit à manifester, cessez de décrédibiliser le mouvement antiglobalisation ». Deux revendications que le gouvernement Arc-en-Ciel aurait sans doute satisfaites assez facilement, lui qui a déjà parrainé certaines activités menées par des organisations non gouvernementales en parallèle au futur sommet de Laeken. Mais désormais, les images de violence obsèdent les autorités d'un pays qui, après le drame du stade du Heysel, en 1985, et l'affaire Dutroux, en 1996, aimerait tellement offrir une image positive de son action dans le domaine de la sécurité publique.

Jean-Pierre Stroobants

## Les députés américains interdisent le clonage humain

WASHINGTON. La Chambre des représentants a voté l'approbation, mardi 31 juillet, d'un projet de loi interdisant toute forme de clonage humain, y compris pour la recherche scientifique. Ce vote représente une victoire pour le président George W. Bush qui avait apporté son soutien à ce projet de loi, et un échec pour la communauté scientifique qui avait défendu le clonage d'embryons humains à des fins thérapeutiques.

Par 265 voix contre 162, les députés ont adopté le *Human Cloning Prohibition Act*, qui prévoit de criminaliser toute tentative de créer un embryon humain par clonage, que ce soit à des fins reproductrices ou thérapeutiques, avec une peine pouvant aller jusqu'à dix ans d'emprisonnement et une amende d'au moins 1 million de dollars (plus d'1 million d'euros). « Si des scientifiques avaient l'autorisation de cloner des embryons, ces derniers pourraient éventuellement être vendus et commercialisés en masse », a déclaré le représentant républicain James Sensenbrenner, qui préside la Commission judiciaire à la Chambre. Le texte ne concerne pas l'autorisation de financement public des recherches sur les cellules souches (lire page 15), sujet sur lequel M. Bush doit prendre une délicate décision avant le 3 septembre. — (AFP.)

## Stevan Todorovic condamné à dix ans de prison par le TPIY

LA HAYE. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a condamné, mardi 31 juillet, à une peine de dix ans de prison le Serbe de Bosnie Stevan Todorovic, surnommé Monstrum, pour sa participation au nettoyage ethnique de Bosanski Samac, dans le nord de la Bosnie, en 1992 et 1993. Stevan Todorovic, âgé de quarante-trois ans, a été reconnu coupable de persécutions constituant un crime contre l'humanité, un chef d'inculpation pour lequel il plaide coupable. Chef de la police de Bosanski Samac à l'époque des faits, Todorovic a reconnu avoir participé aux persécutions des populations non serbes, incluant notamment des « meurtres, violences sexuelles et sévices corporels », ainsi que « la déportation et le transfert forcé ». Les juges ont cependant retenu comme circonstance atténuante le fait que Todorovic ait exprimé des remords jugés sincères. Ils ont également pris en compte sa volonté de coopération avec le Tribunal. La décision de plaider coupable a apporté une « considérable contribution à l'efficacité du travail de ce tribunal et à sa recherche de la vérité », a souligné le juge Robinson. Le procès de quatre de ses coaccusés doit commencer le 10 septembre. — (AFP.)

## Trente otages de Tchétchènes libérés dans le sud de la Russie

MINERALNYE VODY. Une trentaine de personnes prises en otage mardi 31 juillet, dans un bus, près de l'aéroport de Mineralnye Vody dans le sud de la Russie, à moins de 50 km des républiques caucasiennes, ont été libérées dans la soirée par l'intervention des forces de l'ordre. L'un des preneurs d'otages a été tué pendant l'assaut, le second a été blessé et arrêté.

Les deux terroristes, dont l'un a été identifié par les services de sécurité russes comme un Tchétchène, réclamaient la libération de cinq détenus tchétchènes, condamnés à des peines allant de douze à quinze ans d'emprisonnement pour un précédent détournement de bus dans la même région en mai 1994. Ils avaient menacé de tuer leurs otages dans la soirée. — (AFP.)

### AMÉRIQUES

■ **HAÏTI** : un nouveau bilan des incidents survenus à Haïti, samedi 28 juillet, lorsque des individus armés ont attaqué des postes de la police nationale dans plusieurs endroits du pays, fait état d'au moins cinq policiers morts, une quinzaine de blessés et trente-cinq arrestations, selon le gouvernement haïtien. La majorité des blessés sont des élèves qui se trouvaient à l'Académie nationale de la police attaquée « par des individus qui portaient l'uniforme militaire », affirme-t-on de même source. — (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : le président George Bush a reçu, mardi 31 juillet, les recommandations de la commission de réforme des élections fédérales créée après le fiasco de Floride, l'an dernier, et présidée par les anciens présidents républicain Gerald Ford et démocrate Jimmy Carter. Cette commission préconise un financement public pour moderniser le système de vote, une uniformisation des règles de décompte, et la tenue du scrutin un jour férié. — (AFP.)

### AFRIQUE

■ **CÔTE D'IVOIRE** : la Cour suprême a cassé, mardi 31 juillet, « toutes les procédures » contre le général Lassana Palenfo, numéro deux de l'ex-junte au pouvoir en Côte d'Ivoire. Considéré comme un proche de l'opposant Alassane Ouattara, le général avait été condamné en mars à un an de prison pour « complicité d'atteinte à la sûreté de l'Etat » par un tribunal militaire. La cour a estimé que, le général étant ministre au moment des faits, la juridiction compétente était la Haute Cour. Celle-ci n'est cependant pas constituée. — (AFP.)

### EUROPE

■ **BELGIQUE/CÔTE D'IVOIRE** : la plainte déposée à Bruxelles contre le président ivoirien Laurent Gbagbo a été déclarée recevable par le parquet de la capitale belge. Se fondant sur la loi dite de compétence universelle, 150 plaignants évoquent la responsabilité de M. Gbagbo dans des persécutions visant l'ethnie dioula et des personnes originaires du Burkina Faso. Le quotidien *Le Soir* annonçait, de son côté, mercredi 1<sup>er</sup> août, qu'une autre plainte déposée, le 26 juin 2001, contre le président irakien Saddam Hussein avait également été jugée recevable et transmise à un juge d'instruction. Cette plainte, déposée par des personnes réfugiées aux Pays-Bas, évoque des persécutions menées contre les Kurdes d'Irak. — (Corresp.)

## Couvre-feu pour les moins de seize ans en Grande-Bretagne

LONDRES. Une nouvelle loi entrée en vigueur mercredi 1<sup>er</sup> août permet de décréter un couvre-feu pour les enfants de quinze ans et moins en Grande-Bretagne. Les autorités locales pouvaient jusque-là interdire aux enfants âgés de moins de dix ans de sortir seuls la nuit. Les maires et la police vont désormais pouvoir étendre cette mesure, entre 21 heures et 6 heures du matin, dans les quartiers à risque aux moins de seize ans.

« En étendant les couvre-feux aux enfants dont l'âge va jusqu'à quinze ans, la police et les autorités locales seront plus à même de les protéger contre les risques de se trouver non accompagnés dans les rues la nuit », a déclaré le ministre britannique de l'intérieur, Beverley Hughes. Il a cité, parmi les dangers, la présence d'adultes vendeurs de drogue ou de souteneurs, et celle de camarades plus âgés qui poussent les plus jeunes à des activités criminelles. — (AFP.)

# En Argentine, le septième plan d'austérité en deux ans a été adopté dans le scepticisme

Une dizaine de routes ont été coupées, mardi 31 juillet, lors d'une journée de protestation sociale

L'adoption par le Sénat argentin du nouveau plan d'ajustement économique – le septième depuis l'entrée en fonctions du président de La Rúa fin

1999 – a été suivie par une journée de protestation sociale, qui a entraîné la coupure de routes aux abords des principales villes du pays. Le Fonds

monétaire international s'est félicité de la loi qui limite les dépenses publiques avec l'objectif de parvenir à un « déficit zéro » d'ici à la fin 2001.

### BUENOS AIRES

de notre correspondant

L'adoption par le Sénat du nouveau plan d'ajustement argentin, le 30 juillet, après des dures négociations, a été accueillie avec scepticisme par les marchés financiers et a entraîné un vaste mouvement de protestation sociale. L'Argentine a été paralysée, mardi 31 juillet, par des dizaines de coupures de routes (*piquetes*) aux abords des principales villes du pays, et notamment sur les voies d'accès à la capitale et dans la province de Buenos Aires.

Cette mesure de force avait été décidée au cours du premier congrès national des *piqueteros*, qui a eu lieu la semaine dernière à la Matanza, un des districts les plus pauvres de la province de Buenos Aires, recevant le soutien de nombreuses associations sociales, de plusieurs syndicats, dont l'importante Confédération générale du travail (CGT-rebelle) de Hugo Moyano, et de partis de gauche. Selon les organisateurs, la protestation a mobilisé 100 000 personnes dans tout le pays, alors que

le gouvernement a estimé à 5 000 le nombre de *piqueteros*.

Ceux-ci envisagent de faire de nouvelles coupures de route dans les prochaines semaines pour exiger la dérogation de loi d'ajustement, la libération de deux cents *piqueteros* arrêtés lors de précédentes manifestations, et des subventions de chômage. Lundi 30 juillet, des colonnes de retraités et de chômeurs avaient déjà manifesté dans le centre de Buenos Aires, alors qu'à Cordoba, la seconde ville du pays, de violents affrontements avaient opposé les forces de l'ordre et des travailleurs de la compagnie provinciale d'électricité qui s'opposent à sa privatisation.

### INQUIÉTUDE DES INVESTISSEURS

Le nouveau programme d'ajustement, qui prévoit des économies budgétaires de 1,5 milliard de dollars d'ici à la fin de l'année, est jugé crucial par le gouvernement pour restaurer la confiance et dissiper les doutes quant à la capacité de l'Argentine à rembourser une dette extérieure de 170 milliards de dollars. Même si les coupures

de route se sont déroulées pacifiquement, sans aucun incident, la situation sociale chaotique inquiète les investisseurs, qui craignent que, sans véritable consensus politique et sans appui social, le gouvernement de Fernando de La Rúa ne puisse pas appliquer les mesures d'austérité qui sont impopulaires et touchent des secteurs parmi les plus démunis. Outre des augmentations d'impôts touchant l'ensemble de la population, les salaires des fonctionnaires et les pensions des retraités supérieurs à 500 dollars ont été réduits de 13 %. Cette mesure concerne quelque 800 000 personnes.

Les inégalités sociales se sont creusées dans un pays dominé par le passé par une importante classe moyenne. Dans la capitale et la province de Buenos Aires, la plus peuplée du pays, les 10 % plus riches gagnent 26,4 fois plus que les 10 % plus pauvres. Dans la même région, 80 % des habitants gagnent moins de 850 dollars par mois, selon une récente enquête officielle. Beaucoup d'hommes d'affaires locaux craignent que,

dans la foulée de l'ajustement, la baisse de la consommation n'approfondisse encore plus une récession qui dure depuis trois ans.

Dans l'enceinte du Sénat, où les législateurs ont siégé toute la nuit de dimanche à lundi, le projet d'ajustement – le septième depuis l'arrivée au pouvoir de Fernando de La Rúa en décembre 1999 – a été durement critiqué dans les rangs même du parti officiel, l'Union civique radicale (UCR). Un sénateur radical a rappelé que la dette extérieure avait été « multipliée par trois en dix ans », alors que l'actuel ministre de l'économie, Domingo Cavallo, détenait le même portefeuille sous la précédente présidence de Carlos Menem (péroniste, 1989-1999). Malgré les privatisations massives des entreprises publiques, qui ont rapporté quelque 40 milliards de dollars à l'Etat argentin et devaient selon M. Cavallo permettre de diminuer le montant de la dette extérieure, celle-ci est passée de 62 à 170 milliards de dollars.

Christine Legrand

## Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

**VATICAN** : Qui remplacera Jean Paul II ? (*Giancarlo Zizola*) – **SCIENCES** : Des chercheurs japonais créent un nouveau cerveau humain (*Mariano Sigman*) – Un progrès à grand spectacle (*Paul Virilio*) – L'homme en voie de disparition ? (*Jean-Claude Guillebaud*) – **BIG BROTHER** : Surveiller est aussi un marché (*Franck Mazoyer*) – **MÉDIAS** : Liberté de la presse au-dessus de toutes les libertés ? (*Serge Halimi*) **INTERNET** : Le grand désenchantement (*Derrick de Kerckhove*) – **CULTURE** : Le mystère Van Gogh (*John Berger*)

## AOÛT 2001

**LIBERTÉS, PRESSE ET CENSURE**, par Serge Halimi

**LE MYSTÈRE VAN GOGH**, par John Berger

**LE MONDE diplomatique**

**Berlin, ineffaçable Mur**  
par Marc Agé

**Un entretien inédit avec J. L. Borges**

**Présidents traqués**  
Par IGNACIO RAMONET

**VIOLENCES À GÈNES**  
**L'ordre libéral et ses basses œuvres**  
Par SUSAN GEORGE

**Vient de paraître**  
25 F - 3,81 €

### Egalement au sommaire

- **Globalisation** : La criminalisation des opposants (*Riccardo Petrella*) - La mondialisation va-t-elle unifier le monde ? (*Denis Duclos*)
- **Belgique** : L'énigme des tueurs fous du Brabant (*Sergio Carrozzo*)
- **Berlin** : Un ethnologue sur les traces du Mur (*Marc Agé*)
- **Ecologie** : Pitié pour la condition animale (*Armand Farrachi*)
- **Paraguay** : La saga des mennonites (*Bernard Cassen*)
- **Société** : Dans le plus grand centre commercial du monde (*Tom Frank*)
- **Sport** : Athlètes chimiquement modifiés (*Eduardo Galeano*)

**SÉCURITÉ** Les statistiques rendues publiques, mercredi 1<sup>er</sup> août, par le ministère de l'intérieur, enregistrent une augmentation spectaculaire de la criminalité et de la délin-

quance au cours du premier semestre. ● LA HAUSSE des infractions constatées s'élève à 9,58 %, et concerne davantage les zones couvertes par la gendarmerie (17,7 %) que cel-

les contrôlées par la police (7,02 %). ● LES CHIFFRES confirment une tendance lourde à l'augmentation des atteintes aux personnes, même si le nombre des homicides continue de

baïsser. ● LE MINISTÈRE de l'intérieur explique en partie ces mauvais résultats par l'amélioration de l'accueil réservé aux victimes, qui a provoqué l'augmentation des dépôts

de plaintes. ● A RILLIEUX-LA-PAPE (Rhône), gendarmes et éducateurs se félicitent d'une situation apaisée, mais redoutent toujours des explosions de violence.

## La hausse sensible de la délinquance met l'insécurité au cœur du débat politique

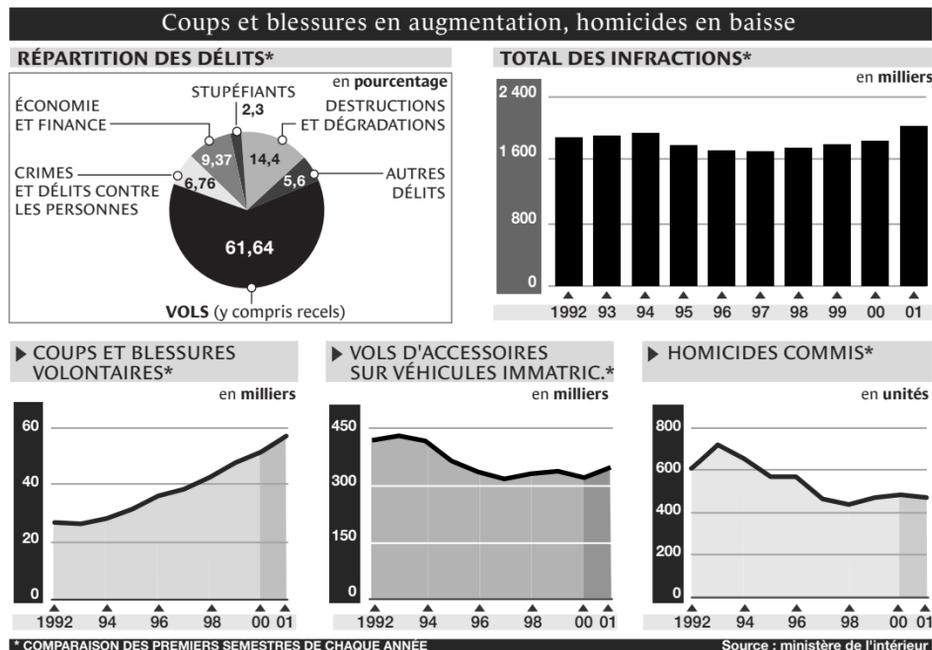
Selon les statistiques du ministère de l'intérieur, les crimes et délits constatés en France ont augmenté de 9,58 % au cours du premier semestre. En publiant ce chiffre intermédiaire, le gouvernement s'efforce d'en réduire l'impact, après les critiques portées par la droite et le chef de l'Etat

LE CHIFFRE était attendu, mais il nourrira d'inévitables polémiques : selon les statistiques du ministère de l'intérieur, les infractions constatées par la police et la gendarmerie nationale ont augmenté de 9,58 % au premier semestre de l'année en cours - avec un total de 2 021 111 faits enregistrés, contre 1 844 493 au premier semestre 2000. Ce chiffre confirme et accentue la tendance qui s'était traduite par une augmentation de 5,72 % pour l'ensemble de l'année 2000 (*Le Monde* du 3 février). Les statistiques sont plus fortement orientées à la hausse dans les zones à dominante rurale, placées sous le contrôle de la gendarmerie (17,7 %), que dans les circonscriptions urbaines de la police nationale (7,02 %). Près des trois quarts des infractions sont cependant toujours constatées en zone de police, dans lesquelles sont regroupées la majorité de la population française.

La publication, au cœur de l'été, des chiffres qui mesurent l'activité des policiers et des gendarmes est une première. Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, l'avait annoncée le 26 juin à l'Assemblée nationale, en réponse à une question d'actualité posée par un député du RPR. D'ordinaire, les statistiques n'étaient rendues publiques qu'une fois par an et portaient sur les douze mois de l'année précédente. Mais la publication, par des syndicats de policiers, d'un chiffre de 12 % de hausse de la délinquance pour le premier trimestre, avait suscité les critiques de députés et de sénateurs de l'opposition. Ainsi M. Vaillant s'est-il trouvé contraint d'endiguer une controverse récurrente sur la mesure de l'insécurité.

### MISSION DE RÉFLEXION

Dans le même souci, le premier ministre, Lionel Jospin, a confié, le 4 juillet, une mission de réflexion aux députés Christophe Caresche (PS) et Robert Pandraud (RPR), ancien ministre délégué à la sécurité, pour élaborer « un nouvel instrument statistique de mesure de l'insécurité » permettant un état des lieux plus fidèle que ne le permet



le système actuel, qui remonte au début des années 70. Cette initiative, dont les résultats ne seront pas mis en application avant les élections de 2002, n'a toutefois pas suffi à clore le débat sur la question, qui constituera, de toute évidence, l'un des thèmes majeurs de la prochaine campagne présidentielle.

S'appuyant sur les mauvais chiffres et sur des études concluant à une aggravation de l'insécurité, le

président de la République avait à son tour porté de sévères critiques sur ce sujet lors de son intervention télévisée du 14 juillet. « Nous sommes arrivés à un point qui est absolument insupportable, et il faut mettre un coup d'arrêt (...), avait notamment déclaré Jacques Chirac. Il faut que la sécurité, qui est la première des libertés, soit garantie à tous les Français où qu'ils habitent, 24 heures sur 24. Cette insécurité

croissante, cette espèce de déferlante, est inacceptable ».

Pour expliquer la tendance continue à la hausse enregistrée depuis maintenant dix-huit mois, la direction générale de la police nationale (DGPN) met en avant plusieurs causes. L'augmentation du nombre des vols explique à elle seule près des deux tiers de la hausse constatée au premier semestre. Il s'agit principalement de vols simples, commis sans violence. Pour la première fois, la DGPN dénonce également, dans un communiqué diffusé mercredi 1<sup>er</sup> août, la « conséquence prévisible de l'application de la loi du 15 juin 2000 » sur la présomption d'innocence (lire ci-contre).

### PREMIER TRIMESTRE

L'augmentation des infractions constatées s'est concentrée particulièrement sur le premier trimestre. Des améliorations notables ont été relevées en mai et en juin où les hausses par rapport à l'année précédente ont été respectivement de 1,61 % et de 3,8 %. Certaines ten-

dances lourdes ne laissent cependant pas d'inquiéter. Les atteintes aux personnes connaissent une augmentation régulière. Ainsi, depuis 1972, le nombre des coups et blessures volontaires a été multiplié par quatre. Le premier semestre 2001 ne déroge pas à cette règle avec une hausse de 9,46 %.

### VOL DE PORTABLES

Certains comportements nouveaux sont apparus qui renforcent la tendance : la plupart des vols de téléphones mobiles s'effectuent désormais à l'arraché et avec violence, car les voleurs préfèrent s'approprier un appareil en cours de communication pour ne pas se heurter au code de verrouillage, qui empêche l'utilisation du combiné. A Paris, au cours des six premiers mois, près d'un vol avec violence sur deux était un vol de téléphone portable. A l'inverse, le nombre d'homicides continue de décroître (3,62 %), confirmant là aussi une tendance lourde (20,83 % de baisse depuis 1992).

Les statistiques communiquées par le ministère de l'intérieur ne concernent que des chiffres nationaux. Il a été laissé à chaque préfet le soin de rendre publics ceux de son département. Le premier semestre 2001 confirme toutefois une tendance constatée en 2000. Les infractions constatées connaissent une augmentation beaucoup plus marquée en zone de gendarmerie qu'en zone de police, passant de 441 301 à 519 378. La délinquance de voie publique (20,99 %), les vols (19,65 %), les infractions économiques et financières (18,92 %) ou encore les crimes et délits contre les personnes (13,69 %) enregistrent des hausses sensibles.

Ce phénomène spectaculaire a provoqué l'ouverture d'une enquête qui a été confiée à l'inspection générale de la gendarmerie nationale et se poursuit actuellement. Quelques éléments d'explication ont d'ores et déjà été fournis : l'augmentation de la population dans les zones dites périurbaines dans lesquelles les gendarmes assurent la sécurité publique, tout comme le caractère de plus en plus iti-

néral de la délinquance, sont mis en avant. Le changement, fin 1999, de méthode de comptage, laissant une marge d'appréciation moins importante aux gendarmes dans le recensement des infractions constatées pourrait être un troisième motif.

### Les agressions physiques contre les policiers en baisse

Parallèlement aux statistiques officielles, la direction centrale de la sécurité publique (DCSP) recense des chiffres spécifiques concernant les phénomènes de violences urbaines. Ils font apparaître une situation contrastée au cours du premier semestre de l'année. Ainsi, les agressions collectives contre les policiers ou les gendarmes ont diminué de 15 % par rapport aux six premiers mois de l'année 2000.

Les agressions physiques contre des policiers ont baissé de 19 %. En revanche, les attroupements injurieux contre les interventions des policiers ont augmenté de 16 % et le caillassement des voitures de police de 15 %. Les intrusions dans les établissements scolaires ont connu une baisse significative (- 63 %). 69,73 % des mineurs impliqués dans ces faits de violences urbaines ont entre 16 et 18 ans, 27 % entre 13 et 16 ans, et 3,5 % moins de 13 ans.

Enfin, l'amélioration de l'accueil des victimes, tant dans les commissariats de police que dans les brigades de gendarmerie, a provoqué, selon la DGPN, une augmentation sensible des dépôts de plainte, qui contribue à faire diminuer « le chiffre noir » de la délinquance. Paradoxalement, la hausse statistique pourrait ainsi traduire - au moins en partie - une mesure plus juste de la réalité de l'insécurité.

Pascal Ceaux

## A la gendarmerie de Rillieux : « Ça peut être calme pendant des semaines, et tout à coup ça explose »

**RILLIEUX-LA-PAPE (Rhône)**  
de notre envoyé spécial

On a construit un abri antiatomique sous la gendarmerie, mais il n'a finalement pas servi et c'est aujourd'hui un garage.

### REPORTAGE

« Notre point fort, c'est d'avoir toujours des patrouilles dehors, jour et nuit »

d'hui un garage. Les gendarmes font d'ailleurs leur possible pour dédramatiser : la petite délinquance reste importante, à Rillieux-la-Pape, dans la banlieue nord de Lyon, mais plutôt moins que dans le reste de l'agglomération qui se trouve - ils le constatent avec regret - en zone police. La mairie socialiste a empli, depuis six ans, les dispositifs de politique de la ville, placé des caméras et une petite vingtaine de policiers municipaux dans les rues. Chacun se félicite désormais du calme relatif qui règne le long de la Saône. Sauf les éducateurs de rue, qui s'épuisent à recoudre le tissu social avec une inépuisable détermination.

Les gendarmes, pour tenir les quartiers, sont venus en force. La brigade de Rillieux compte 40 hommes - contre 6 à 8 ailleurs en France -, plus 20 autres d'un peloton qui ne sert qu'à faire des rondes. Au total, un gendarme pour 500 habitants : le double de la moyenne nationale. « Notre point fort, c'est d'avoir toujours des patrouilles dehors, jour et nuit, se félicite le commandant de compagnie.

On est dans n'importe quel coin de Rillieux en cinq minutes, et en une demi-heure on peut faire converger 120 ou 130 gendarmes. Disponibilité, rapidité. C'est comme ça qu'on contient la délinquance à Rillieux. » Historiquement voués aux zones rurales, les gendarmes sont une exception en banlieue et ont à cœur de montrer qu'ils ne s'en tirent pas trop mal. Effectivement, pour les quatre premiers mois de l'année, Rillieux a le taux de délinquance le plus bas de l'agglomération lyonnaise : 21,57 pour mille habitants, contre 38,08 à Vaulx-en-Velin, 40,43 à Lyon et 44,44 pour Villefranche.

Petite et moyenne délinquance dominant : 40 % des infractions sont liées à l'automobile (vols de voiture, d'accessoires, vols à la roulotte), 20 % sont des vols simples, 10 % des cambriolages, 3 % des atteintes aux personnes. « Pas de "tournantes" [viols en réunion], pas de crack, pas de combat de pitbulls », indiquent les gendarmes. Mais des incendies de voitures, à répétition. La mairie fait pourtant son possible : les voitures brûlées sont rapidement évacuées, les cabines téléphoniques cassées remplacées dans la journée. Les ronds-points sont fleuris, les

arbres nombreux, les rues propres - « parce que c'est un élément important de sécurisation ». Rillieux-la-Pape s'efforce d'oublier un peu la banlieue.

### INSTALLER DES CAMÉRAS

Le handicap était pourtant sévère : le champignon de la ville nouvelle est sorti de terre dans les années 1960 entre deux villages, et l'ancienne ZUP (zone d'urbanisation prioritaire) abrite aujourd'hui 21 000 des 28 000 habitants de la commune. Elu maire en 1995, Jacky Darne (PS) a accumulé les dispositifs d'aide aux quartiers et s'est

fait réélire facilement en mars. Il a installé des caméras pour surveiller deux quartiers sensibles, et la mairie envisage d'étendre le système à la piscine municipale et à une galerie marchande. Les quartiers sous vidéo sont calmes, c'est vrai. Surtout l'été, quand la moitié de la cité est rentrée au pays. Mais les caméras ne servent qu'à tranquilliser les parents et à éviter les attroupements de jeunes au pied des immeubles. La délinquance, elle, se déplace ailleurs, jusqu'à Lyon. La municipalité croise les doigts : le chômage a baissé de 23,4 % en un an, le chômage de lon-

gue durée de 40,7 %. « On commence à sentir les effets des dispositifs mis en place, souffle-t-on à la mairie, et pas seulement pour la délinquance. Mais on ne peut rien garantir. »

Les éducateurs n'y croient guère. Ils sont quatre - payés par le conseil général - quand il y aurait du travail pour vingt, et connaissant mieux que personne l'envers du décor. « On peut contribuer à des soutiens individualisés, on contient bien que mal, mais ça se dégrade », explique l'un d'eux, Claude Carra. Le chômage baisse, mais les gens ne s'inscrivent plus à l'ANPE et tous les boulots sont des contrats précaires. On nous disait : il faut attendre une génération. Elle est en train de passer, et c'est pire derrière : les gamins ont vu leurs grands frères, avec la police à 6 heures du matin dans leur appartement. Le même de douze ans, tu lui tends le doigt, il t'arrache le bras. »

L'ambiance est lourde. « On vit en milieu hostile, il faut le reconnaître, convient un adjoint de gendarmerie. En patrouille, on est injurié ; il y a des graffitis avec nos noms sur les murs. Ça peut être calme pendant des semaines, et tout à coup ça explose. » Le face-à-face des jeunes avec les gendarmes reste tendu. « Même ceux qui s'en sont sortis, explique l'éducateur, sont obligés de rester dans la ZUP parce qu'ils n'ont aucune chance de trouver un appartement ailleurs. Au premier truc qui tourne mal, ils ne seront pas les derniers à aller taper sur les gendarmes. »

## Week-end de violences ordinaires dans la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne

**VOLS** avec effraction, agressions en bande organisée, attaques à main armée... « Le week-end a été calme », commente, fataliste, le procureur adjoint du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis), Jean-Louis Voirain, à la lecture du compte rendu que lui ont adressé, comme tous les lundis matin, les services de police du département. Sur le front de la délinquance, le week-end a commencé vendredi 27 juillet à 23 heures, quand deux hommes encagoulés et armés d'un pistolet mitrailleur ont fait irruption dans une cafétéria du centre des Arcades, à Noisy-le-Grand. Les malfaiteurs ont emporté 10 631 francs, après avoir blessé le gérant, d'un coup de poing.

Le samedi, à 7 heures, un homme a été agressé à son domicile, à Vaujours. Après l'avoir ligoté, ses trois agresseurs lui ont dérobé son téléphone mobile et une somme de 13 000 francs. Quatre heures plus tard, un chauffeur qui rentrait chez lui a été attaqué à Saint-Ouen. Sous la menace d'une arme, il a dû vider son portefeuille, qui ne contenait que 350 francs. A 14 h 30, des violences

avec arme ont été signalées à Bagnolet : « Là, il ne s'agissait pas d'une agression, précise le magistrat, mais d'un fou, tout nu sur son balcon, qui tirait avec un revolver. »

### « UN GRAND CLASSIQUE »

Une série d'autres vols, avec ou sans effraction, à l'arraché ou à main armée, sera encore enregistrée durant le week-end à Tremblay, Montreuil et aux Lilas. A Dugny, un « saucissonnage » complète la liste : dans la nuit du 27 au 28 juillet, cinq hommes ont pénétré dans un appartement, dont ils ont frappé et attaché l'occupant, pour le contraindre à révéler le code de sa carte bleue. « Un grand classique », note le procureur. Dimanche, à 17 h 25, la semaine s'est terminée par un vol à main armée dans une station-service de Drancy. Les malfaiteurs, casqués et gantés, se sont enfuis avec 6 000 francs. « Les banques et les bureaux de poste, de mieux en mieux protégés, ne font plus recette », constate M. Voirain, qui s'inquiète de la recrudescence des vols à main armée dans les commerces de

proximité, plus vulnérables. « Les petites recettes obligent les malfaiteurs à récidiver, explique-t-il, surtout pendant les trois premières semaines de juillet, avant les départs en vacances. » Au mois d'août, note-t-il, le nombre de ces délits baisse fortement en région parisienne.

Dans le Val-de-Marne, le même week-end a été marqué par un assassinat, à Cachan. Dans ce département, c'est aussi la forte augmentation de la délinquance des mineurs qui inquiète le premier substitut du procureur, Solange Moracchini. « Le phénomène des violences en groupe se confirme », souligne-t-elle. La délinquance organisée s'accompagne désormais de deux autres notions indissociables : l'appropriation du territoire et la peur des représailles, ressentie par les victimes et les témoins - « qui éprouvent des difficultés à porter plainte », dit-elle. A la différence du grand banditisme de jadis, poursuit-elle, ces nouvelles formes de violence s'inscrivent désormais dans le quotidien de la population.

Alexandre Garcia

Franck Johannès

# La police a désamorcé deux colis piégés adressés à Jean-Guy Talamoni et Marie-Hélène Mattei

L'origine de ces bombes demeure inconnue

Deux avocats nationalistes corses, Jean-Guy Talamoni, l'un des négociateurs du processus de Matignon, et Marie-Hélène Mattei, ont chacun reçu,

en fin de semaine dernière, un paquet contenant un système explosif et des clous. Les colis piégés ont été désamorçés. Les enquêteurs s'interro-

gent sur leur provenance et la piste qui semble désigner, un peu trop explicitement, François Santoni, lui-même ancien dirigeant nationaliste.

DEUX AVOCATS nationalistes, maîtres Marie-Hélène Mattei et Jean-Guy Talamoni, le chef de file des négociateurs du processus de Matignon, ont reçu, en fin de semaine dernière des colis piégés qui contenaient des clous. Les paquets ont été désamorçés à temps mais ils auraient pu causer des dégâts considérables, et ces nouvelles tentatives d'attentats laissent perplexes : les colis piégés avec des clous sont rares en Corse, M<sup>e</sup> Mattei avait pris depuis des années ses distances avec le mouvement nationaliste et le lien entre les deux cibles désigne trop clairement François Santoni pour que les enquêteurs ne trouvent pas « la ficelle un peu grosse ». Deux autres attentats non moins mystérieux avaient été commis en juillet contre une caserne de CRS puis de gendarmes, et n'ont toujours pas été revendiqués.

## LIVRE ÉVIDÉ

Le colis piégé envoyé à M<sup>e</sup> Mattei a été reçu jeudi 26 juillet à son cabinet, à Bastia (Haute-Corse). Un paquet posté de Calvi, en Balagne, par un expéditeur assez flou, « Pierre Paul » (Pierre étant le nom de famille), domicilié dans le « quartier de Toga », à Bastia, sans autre précision. M<sup>e</sup> Mattei était absente et son père, qui devait remettre un document à sa secrétaire, est passé vendredi au cabinet et en a profité pour emporter le paquet qu'il a déposé chez lui dans sa cave. M<sup>e</sup> Mattei a récupéré le colis chez son père mardi 31 juillet au matin et l'a jugé suffisamment étrange pour prévenir la

police. Les artificiers ont fait sauter le paquet, c'était bien une bombe.

Le carton de la poste contenait un livre assez épais, évidé, avec à l'intérieur un pain de plusieurs centaines de grammes de syngmagel, un explosif brisant, une vingtaine de clous et un système de mise à feu à lamelles qui devait se déclencher à l'ouverture du livre. Une feuille était déposée sur la couverture du livre, sur laquelle était indi-

## Le préfet Dubois, un proche d'Alain Christnacht

A 50 ans, Dominique Dubois, qui a été nommé, mardi 31 juillet en conseil des ministres, préfet de Corse, a derrière lui dix-neuf années de carrière préfectorale. Licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il a été affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA (promotion André-Malraux) en 1977. Pendant deux ans, M. Dubois a dirigé le bureau des affaires politiques à la direction des territoires d'outre-mer avant d'être nommé directeur de cabinet du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1982. Ensuite, ce proche d'Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin pour les affaires intérieures et l'outre-mer, est devenu sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques), puis préfet des Landes (1995). Chevalier de la Légion d'honneur, il était préfet du Haut-Rhin depuis février 2000.

qué « *Confidentiel. Jean-Guy Talamoni* », comme si le livre venait du porte-parole de Corsica Nazione. Jean-Guy Talamoni a justement reçu le même type de colis, bien qu'il l'ait démenti puis confirmé mardi dans la journée, engendrant une certaine confusion. M<sup>e</sup> Talamoni a, semble-t-il, ouvert le carton postal de son colis, mais lorsqu'il a découvert le livre, bloqué par du coton, et l'avertissement « *Confidentiel. Marie-Hélène Mat-*

*tei* », il n'a pas été plus loin et s'est gardé d'ouvrir l'ouvrage. Il a jeté le paquet dans un ravin au-dessus de Bastia, récupéré mardi par la police et en cours d'analyse.

M<sup>e</sup> Mattei est choquée, et perplexe. « *Je n'en pense rien*, a indiqué l'avocate, *tant qu'on n'a pas d'éléments concrets. Surtout quand je vois la monstruosité de la chose : ma secrétaire aurait pu ouvrir le paquet, ou ma fille, ou mon père ! C'est un acte d'une lâcheté totale,*

me qu'il portait à Jean-Guy Talamoni et il a prêté à plusieurs reprises l'échec du processus de Matignon dont M<sup>e</sup> Talamoni est la cheville ouvrière.

Ces nouvelles tentatives d'attentats interviennent à la veille des journées internationales de Corte qui rassemblent, à partir de vendredi 3 août, le monde nationaliste, très majoritairement favorable au processus de paix. Premier suspect idéal, d'autant que se rapproche le premier anniversaire de l'assassinat en Balagne, le 7 août, de son ami Jean-Michel Rossi. Les enquêteurs ont ainsi le sentiment que le chef nationaliste, proche du groupe Armata corsa, est un peu trop grossièrement montré du doigt et que le colis envoyé à M<sup>e</sup> Mattei ne sert qu'à brouiller les pistes.

C'est ainsi qu'est à nouveau soulevée l'hypothèse d'un groupe inconnu, d'une dissidence du FLNC réuni, ou d'un nouvel épisode de la lutte des clandestins du sud contre ceux du nord, à qui ont été attribués les attentats les plus spectaculaires du mois de juillet (*Le Monde* du 25 juillet). L'attaque, par un commando cagoulé, le 6 juillet, d'une caserne de CRS en construction, à Furiani, et celle, le 23 juillet, contre une caserne de Borgo, où vingt-deux gendarmes ont été blessés, ont été commises toutes les deux en plein jour, près de Bastia, et n'ont pas été revendiquées.

F. J.

► www.lemonde.fr/corse

# Les obstétriciens du privé renoncent à leur grève des accouchements

Un « forfait naissance » sera instauré le 1<sup>er</sup> mai 2002

AU TERME de leur rencontre, mardi 31 juillet, avec Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, les responsables du Syndicat national des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof) ont annoncé qu'ils renonçaient à leur mouvement de « grève des accouchements ». Présentée comme la réunion « de la dernière chance » (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août), cette rencontre aura permis aux deux parties de trouver les bases d'un accord, tenu de part et d'autre comme satisfaisant. Cette issue voit aussi M. Kouchner désamorcer in extremis un conflit qui, en pleine période estivale, risquait de perturber gravement le système de distribution des soins hospitaliers.

La satisfaction du Syngof tient à l'annonce officielle, par le ministère de la santé, de la création, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2002, d'un « forfait naissance » concernant tous les nouveau-nés qui verront le jour dans les cliniques privées, soit environ 40 % de tous les enfants naissant en France. Ce forfait, dont le montant ira en progressant pour atteindre 1 320 francs dans trois ans, permettra « d'assurer la remise à niveau des moyens de fonctionnement des services d'obstétrique des établissements privés à but lucratif ».

## FUNCTIONNEMENT « EN RÉSEAU »

Il ne sera toutefois attribué qu'aux établissements qui auront passé avec les agences régionales de l'hospitalisation des conventions les contraignant à fonctionner « en réseau » avec les autres structures hospitalières publiques

ou privées. Il s'agit là, aux yeux de M. Kouchner, d'une disposition-clef de l'accord qui permettra d'harmoniser et d'améliorer l'offre des soins obstétricaux.

En dehors de la création de ce forfait, le gouvernement annonce qu'il poursuivra sa politique de soutien aux maternités privées de manière « à harmoniser les rémunérations entre secteur privé et secteur public ». Une indemnité forfaitaire va d'autre part être créée, afin de « rémunérer la pénibilité du travail de nuit, des dimanches et des jours fériés ». Elle vise « à garantir la permanence des soins ». Le montant global annuel de cette mesure, concernant tous les médecins spécialistes de la naissance – gynécologues-obstétriciens, anesthésistes-réanimateurs et pédiatres –, sera de 100 millions de francs.

Le syndicat national des anesthésistes-réanimateurs, qui avait apporté son soutien au Syngof, s'est, pour sa part, déclaré satisfait de l'assurance donnée par M. Kouchner sur une revalorisation tarifaire de l'analgésie péridurale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Si le conflit semble désamorcé, l'accord ne règle sans doute pas pleinement toutes les questions de fond à l'origine du mécontentement des professionnels de santé en charge de la naissance... Mais les hôpitaux du service public – ils redoutaient l'engorgement de leurs maternités si le conflit annoncé se confirmait –, ainsi que les futures parturientes, doivent se sentir soulagés.

Jean-Yves Nau

## Le temps d'un « goûter bio », les Verts parisiens débaptisent la voie Georges-Pompidou

C'EST OFFICIELLEMENT une initiative du forum des jeunes Verts d'Île-de-France, mais les Verts d'âge plus mûr s'y sont ralliés sans tarder. L'idée vient même du président du groupe des Verts au Conseil de Paris, Christophe Nadjovsky, qui l'a soufflée à la jeune garde du parti. Samedi après-midi 4 août, la voie Georges-Pompidou, autrement dit la voie sur berge de la rive droite parisienne, sera, symboliquement, débaptisée au cours d'un « goûter bio ». On annonce la présence sur les lieux du nouveau ministre de l'environnement, Yves Cochet, ainsi que celle du candidat Vert à l'élection présidentielle, Alain Lipietz. Denis Baupin, porte-parole national des Verts et adjoint au maire de Paris chargé de la circulation et des transports, viedra, lui aussi, partager le jus de fruits bio au pied du pont d'Arcole, en face de l'Hôtel de Ville.

L'adjoint aux transports de Bertrand Delanoë n'a pas digéré le tollé suscité, mi-juillet, par la fer-

meture des voies sur berges aux automobiles. L'idée était de prolonger, durant l'été, entre le 15 juillet et le 15 août, une opération menée avec succès, chaque dimanche, depuis plusieurs années. Malheureusement, la pluie avait dissuadé piétons et patineurs de se lancer à l'assaut du nouveau terrain d'aventures offert par la Mairie de Paris. Coincés dans de gigantesques embouteillages, un étage plus haut, sur les quais, avec vue plongeante sur un ruban de bitume abandonné aux pigeons et à quelques touristes en K-Way, les automobilistes et les chauffeurs de taxi avaient bruyamment manifesté leur colère. La droite parisienne, pour sa part, avait crié aux fous liberticides.

Avec la canicule et le pic annuel de départs en vacances des Parisiens motorisés, la polémique est retombée. Celle-ci ayant largement contribué à populariser une opération sur laquelle la Mairie de Paris avait omis de faire la moindre

publicité, les promeneurs à roulettes se sont, finalement, laissé séduire par ces 4,5 kilomètres de bitume miraculeusement mais provisoirement rendus à la promenade.

Du coup, les Verts s'enhardissent. M. Baupin, récemment brocardé jusque dans son propre camp, relève la tête. Les voies sur berges parisiennes sont la seule autoroute urbaine inscrite au Patrimoine de l'Unesco, aime-t-il rappeler. « *Le nom de Georges Pompidou est donc un nom parfaitement adapté, explique-t-il, puisque le défunt président de la République avait proclamé la nécessité d'adapter la ville à la voiture.* » Après leur opération de « libération des voies sur berges », il était donc naturel que les Verts débarrassent aussi la voie express du nom de son inventeur. Ce sera chose faite samedi, mais on ignore encore le nom de substitution choisi par les jeunes Verts.

Christine Garin

## Jacques Chirac porte un jugement nuancé sur la programmation militaire

Le chef de l'Etat estime que le projet de loi ne répond pas à « toutes les attentes des armées »

JACQUES CHIRAC a porté un jugement nuancé sur certaines des orientations du projet de loi de programmation militaire 2003-2008, examiné en conseil des ministres mardi 31 juillet. Ce texte prévoit d'attribuer chaque année, en moyenne, 13,34 milliards d'euros constants (87,5 milliards de francs) à l'équipement des armées.

Le chef constitutionnel des armées a estimé que cette loi ne répondra pas « à toutes les attentes des armées » et que, notamment, « de nouveaux retards seront inévitables dans les programmes d'équipement ». C'est le cas de l'avion Rafale, du char Leclerc ou de la mise en construction d'un second porte-avions. Mais M. Chirac a aussi jugé que « ce projet a le mérite de maintenir un cadre de référence et une perspective pour notre défense » en garantissant « la consolidation de la professionnalisation, le format des armées et le niveau d'entraînement des forces ». « Si elle est appliquée, ce que je souhaite vivement, a ajouté le chef de l'Etat qui n'ignore pas qu'aucune programmation antérieure n'a été totalement exécutée, la future programmation consacrera le maintien d'un effort de défense compatible avec nos engagements européens et internationaux. »

Pour sa part, le premier ministre a expliqué que « le gouvernement a fait le choix d'inscrire l'effort de défense de la France dans la continuité, en accord avec le président de la République ». Lionel Jospin a ajouté qu'il avait voulu « que ce projet de loi soit programmé dès maintenant, bien qu'il ne commence qu'en 2003, pour éviter toute rupture et pour assurer la poursuite des programmes en matière d'armement ».

## AUCUNE DIVERGENCE DE FOND

Entre l'Elysée et Matignon, aucune divergence de fond n'était apparue véritablement sur la programmation, lorsque le conseil de défense du 5 juillet, qui réunit le président de la République, le premier ministre, les ministres interressés et les chefs militaires, a eu à en examiner les grandes lignes. On en a eu la preuve, le 13 juillet, veille du défilé sur les Champs-Élysées, avec les propos de M. Chirac dans les jardins du ministère de la défense, où il avait souhaité que ce projet soit adopté « au plus vite » dans « l'intérêt national et pour répondre aux besoins des armées ». Mais, depuis, le débat entre les deux têtes de l'exécutif s'est tendu et l'atmosphère politique s'est alourdi.

Pour s'en tenir au seul secteur de la défense, il y a eu la lettre de

cadragé budgétaire pour 2002 envoyée, le 17 juillet, par M. Jospin aux armées. L'arbitrage du premier ministre a abouti à consacrer, l'an prochain, 107,85 milliards de francs au fonctionnement des armées et 84,12 milliards de francs à leur équipement.

La hausse de 2,1 % des dépenses de fonctionnement par rapport à 2001 a été obtenue par un ralentissement assez net des investissements en matière d'équipement puisque, en réalité, le gouvernement a opéré un tour de passe-passe en incluant dans le budget d'équipement militaire 2,7 milliards de francs qui sont un report de crédits non consommés. C'est la meilleure des démonstrations que le coût croissant, et probablement sous-évalué dès 1996, de la professionnalisation contraint le gouvernement à l'assumer par le biais d'un prélèvement sur les

dépenses globales d'équipement.

La programmation militaire est censée « sanctuariser », en les rendant insensibles aux aléas de la conjoncture économique, les crédits affectés à l'équipement. Le projet de budget 2002 de la défense montre qu'il n'en est rien et que la tendance est forte de faire de l'équipement ce qu'on appelle la « variable d'ajustement » face aux besoins incompressibles du fonctionnement des armées. Sans doute M. Chirac a-t-il vu là le signe annonciateur que la programmation 2003-2008 subirait un sort identique.

Cette crainte, l'ancien ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette (UDF), la partage : il dénonce, au travers de ce projet de loi, « une politique des apparences » et « une gesticulation médiatique ».

Jacques Isnard

## PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par arrêt de la 11<sup>e</sup> chambre – section A – de la cour d'appel de Paris, M. Jean-Marie Colombani, directeur de la publication du journal *LE MONDE*, a été condamné à une peine d'amende et au paiement de dommages-intérêts à l'égard de M. Raymond-François LE BRIS, pour avoir commis au préjudice de celui-ci le délit de diffamation publique envers un fonctionnaire public, en publiant, dans l'édition du 10 décembre 1999, un article intitulé "Le directeur de l'ENA refuse d'accéder aux attentes du gouvernement" et sous-titré "Sa réponse reste en deçà des voies préconisées", article le mettant en cause. »

## Chômage : la droite évoque un « retournement de tendance »

LA GAUCHE nuance, la droite dit sa « préoccupation ». La publication, mardi 31 juillet, des statistiques du chômage en juin faisant apparaître une progression de 0,4 % du nombre des demandeurs d'emploi pour le second mois consécutif (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août) a provoqué des réactions immédiates. Le secrétaire national à l'emploi du Parti socialiste, Eric Besson, a relativisé « le palier observé depuis un trimestre dans le recul du chômage » en soulignant que, sur un an, « la France est au premier rang des pays européens pour la baisse du chômage ».

A l'inverse, le secrétaire général du RPR, Serge Lepeltier, s'est ému d'un « possible retournement de tendance ». Pour M. Lepeltier, « notre pays doit se doter rapidement d'une véritable stratégie économique dynamique et cohérente pour renouer avec la baisse du chômage et aller vers le quasi-plein emploi, comme en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis ». De son côté, Jean-Pierre Raffarin (DL), sénateur de la Vienne, a estimé que « le gouvernement devrait dire la vérité » sur le ralentissement de la croissance.

## DÉPÊCHES

■ **PRISON** : l'administration pénitentiaire a décidé de transférer plus d'un tiers des détenus de la maison d'arrêt de Grasse, où une mutinerie avait éclaté, lundi 30 juillet, causant d'importants dégâts (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août). Plus d'une centaine de cellules ont été détériorées, des ailes d'hébergement « ne sont plus sécurisées », un terrain de sport et trois cours de promenade sur quatre sont inutilisables. Sur 580 détenus, 44 ont déjà été affectés dans plusieurs établissements pénitentiaires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans la nuit de lundi à mardi. Quelque 180 autres détenus devraient être transférés d'ici à la fin de la semaine.

■ **Le ministère de la justice va lancer en 2002 une campagne de communication sur les métiers pénitentiaires**, qui vise à « restaurer l'image » de ces professions et à « cibler des publics de candidats potentiels ». Cette initiative fait suite aux difficultés que l'administration rencontre pour recruter des surveillants dans les prisons. « Nous souhaitons sélectionner 2 100 élèves surveillants en 2000. Nous en avons trouvé 1 500. Il faut susciter des vocations », indique-t-on dans l'entourage de Marylise Lebranchu, garde des sceaux.

■ **Un détenu qui s'était évadé le 29 juin de la maison d'arrêt de Montluçon (Allier)**, après avoir scié les barreaux de sa cellule, a été arrêté dans cette ville dimanche 29 juillet. Le fugitif, Sébastien Laurent, 27 ans, a été incarcéré mardi 31 juillet, cette fois à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Il avait été interpellé après six agressions avec violence, commises sur des personnes âgées.

■ **COUVRE-FEU** : le tribunal administratif de Paris a validé, mardi 31 juillet, l'arrêté que Nicole Goueta, la maire (RPF) de Colombes (Hauts-de-Seine), avait pris pour interdire aux moins de treize ans de circuler seuls après 23 heures dans trois quartiers « sensibles » de la commune. La préfecture, qui avait déposé un recours en annulation, a été condamnée à verser 5 000 francs pour couvrir les frais de procédure.

■ **CONSOMMATION** : la centrale des Magasins U a porté plainte contre un fabricant de pâtes alimentaires après que du raticide a été découvert dans des paquets de pâtes en vente dans ses magasins. La centrale a précisé qu'elle avait intenté cette action le 26 juillet contre la société Body pour « fautes graves et négligences », « dissimulation de l'accident pendant cinquante-deux jours », « préjudice commercial et d'image ». Le producteur de pâtes a déposé plainte contre X... pour « administration de substances nuisibles, mise en danger d'autrui, voire crime de tentative d'empoisonnement ».

# Le Gâtinais français, vieux pays et nouvelle image de marque

La création d'un parc naturel régional, en 1999, a redonné une identité à ce territoire à cheval sur la Seine-et-Marne et l'Essonne. Forêts, qui couvrent un tiers de son espace, et maisons de grès font la fierté de ses habitants, à deux pas de Paris

UNE ABEILLE et deux grains d'orge : il n'aura fallu que ces symboles dessinés dans un ovale vert pour faire revivre en peu de temps l'un des plus anciens pays de l'Hexagone. Ce logo est celui du parc naturel régional (PNR) du Gâtinais français. Il s'affiche à l'entrée de 57 communes de Seine-et-Marne et de l'Essonne, au sud de la région parisienne. On le verra bientôt un peu partout - près des chapelles, des monuments, sur les routes et à l'entrée des chemins - sur les panneaux d'information à travers ce territoire de 63 000 hectares.

Ce logo est apparu le 4 mai 1999, date à laquelle a été officiellement créé le troisième PNR d'Ile-de-France, après ceux de la haute vallée de Chevreuse et du Vexin. Mais, depuis deux ans, une grande partie des 72 000 habitants du Gâtinais semble s'être appropriée cette image, synonyme de nature préservée, à moins de 60 kilomètres de Paris des embouteillages et du stress et de la pollution à l'ozone.

Au point que le projet de couloir aérien au-dessus du parc suscite depuis plusieurs mois un fort mouvement de protestation dans cette population attachée à son cadre de vie. Ils étaient très nombreux, le 30 juin, à partir en voiture des maires du parc, mais également des communes limitrophes, où ils s'étaient retrouvés, pour former une longue caravane. Ils ont ensuite déployé leurs banderoles sur l'autoroute A6, allant au-devant des vacanciers en partance vers le Sud.

Une opération commando réussie, car, sans doute sensibilisés par la menace qui pèse sur un massif forestier où se rendent chaque année 17 millions de visiteurs, dont beaucoup de Franciliens, des centaines de personnes ont déjà renvoyé les tracts de soutien qui étaient distribués à



DESSIN NICOLAS VIAL

l'initiative du PNR au péage de Fleury-en-Bière.

« Il serait vraiment complètement contradictoire, et d'une certaine façon absurde, de faire passer de deux cents à quatre cents avions par jour au-dessus de nos têtes, après avoir classé en parc naturel régional, avec toutes les contraintes environnementales que cela comporte », s'insurge Jean-Jacques Boussaingault, président du parc et maire (RPR) de Boigneville. C'est lui qui a lancé ce projet de PNR en 1994 : « Il fallait trouver un moyen de protéger nos communes du risque d'urbanisation accélérée. Le schéma directeur de la région Ile-de-France qui venait d'être publié n'offrait pas

suffisamment de garanties non plus contre les projets d'infrastructures, comme ce barreau autoroutier prévu pour rejoindre les autoroutes A5 et A6. »

Les promoteurs du parc ont si vite réussi à se donner une image positive que le nom de Gâtinais suscite un nouvel intérêt. Cela s'est d'abord traduit, pour les vieilles maisons de grès nichées dans les plus petits villages, par une pression immobilière très forte. Cette demande est d'autant plus importante que l'accroissement de la population a été volontairement limité à 1 % par la charte du parc après l'emballement démographique de la décennie précédente.

La labellisation « Gâtinais » du PNR a également été sollicitée par les agriculteurs de la région. Pour l'instant, elle n'a été décernée qu'aux producteurs de cresson des vallées de l'Ecole et de l'Essonne. Elle devrait être accordée à l'automne aux producteurs du miel local, l'un des plus fameux de France. Et la menthe poivrée retrouvera aussi son appellation d'origine, qui était d'abord celle de Milly-en-Gâtinais avant que la petite ville de 5 000 habitants ne change en partie de nom (lire ci-dessous).

Cet engouement pour le Gâtinais vient sans doute d'avoir su faire coïncider le périmètre du parc avec celui d'un pays resté

vivant à travers l'Histoire. Le nom est apparu au VII<sup>e</sup> siècle, du temps du roi Dagobert. Sur ces plateaux et ces vallées de sables parsemés de blocs de grès, les gâtinais sont depuis toujours des terres difficiles à cultiver. Les Carolingiens ont fait du Gâtinais un comté autonome, véritable ancêtre des pays tels qu'ils ont été mis en place par la loi Voynet. Son périmètre a ensuite évolué sans cesse à partir du Moyen Âge. Il s'est étendu de la Seine jusqu'à la Loire. Deux pays distincts sont apparus à l'époque moderne. Mais le Gâtinais orléanais, autour de Montargis et de Giens, ne s'est jamais autant affirmé que son homologue septentrional.

Le Gâtinais français, appelé ainsi en raison de son rattachement au royaume de France, a toujours été connu pour être un des principaux fournisseurs de la capitale pour les produits de qualité : le safran, le miel, le bois et la vigne. Seul le vin « qui rend fou » n'a jamais été à la hauteur de la réputation de ses paysans. Quand il a fallu trouver un thème fédérateur pour donner une identité au parc où vivent désormais des milliers de « rurbains », ses promoteurs ont cependant préféré choisir celui du « pays des mille clairières et du grès ».

Plus d'un tiers du territoire est en effet composé de forêts au point qu'on dit de ce pays qu'on ne peut pas y tourner la tête sans avoir sous les yeux un espace boisé. Le sous-sol gréseux donne aussi d'innombrables chaos de rochers et des mers de sable de silice. Les plus connus sont ceux de la forêt de Fontainebleau, paradis de la varappe, et du massif des Trois-Pignons. La charte du parc veille donc aussi à ce que cet engouement pour l'escalade ne conduise à la destruction progressive de ces sites uniques.

Malgré les précautions prises

par les promoteurs du parc pour n'exclure personne, les habitants des communes dont les élus n'ont pas voulu adhérer au PNR acceptent difficilement de voir le nom du Gâtinais si bien exploité mais sans eux.

« De tout temps, ce nom a toujours été associé à une image de marque, explique Christine Garmy, historienne passionnée de ce pays. Mais ceux qui ne participent pas à l'aventure du parc oublient que ce qui compte dans la géographie, c'est la volonté de vivre en

## Rançon du succès, la pression immobilière sur les vieilles maisons de grès nichées dans les plus petits villages est très forte

commun. Le Gâtinais a toujours été une région vécue avant d'être l'objet d'un découpage institutionnel. La création du parc peut donc être le ciment de l'unité de tout ce pays du Gâtinais. »

Dans huit ans, d'autres communes pourront en effet se joindre au parc. Elles étaient dix de plus à avoir travaillé sur la charte fondatrice. Elles n'y ont pas adhéré le plus souvent par crainte des restrictions apportées à leur développement. L'engouement suscité aujourd'hui par le label du parc en conduira sans doute beaucoup de nouvelles à vouloir se revendiquer du Gâtinais français.

Christophe de Chenay

## Bloc-notes

- *Chants et danses traditionnels d'Ile-de-France*, par Patrick Burbard et Jacqueline Micallef (du groupe d'arts et traditions populaires La Gâtinaise). Ed. Amatteis, 2000, 130 p., 100 F (15,24 €).
- *Une rivière et des hommes : l'Ecole*, par Lucien Estrade et Claude Fradkin. Ed. Lys/Ed. du Puits fleuri, 2000, 226 p., 120 F (18,29 €).
- *Voyage au pays de Bière, canton de Perthes-en-Gâtinais*, par Gérard Ellboode. Ed. Lys/

Ed. Amatteis, 2000, 130 p., 80 F (12,19 €).

● *Balades nature autour de Paris*, guide. Ed. Dakota, 2001, 130 p., 84 F (12,80 €).

● *Trains de Montargis et Gâtinais*, par Jean Chaintreau. Ed. Amatteis, 1992, 300 p., 140 F (21,34 €).

● *Nation gauloise et vieux pays*, par Claude Petel. Ed. Amatteis, 1988, 150 p., 80 F (12,19 €).

● *La Région, espace vécu*, par Armand Frémont. Ed. Flammarion, 1999, 288 p., 52 F (7,92 €).

## FORMATION AU MANAGEMENT DES ORGANISATIONS PUBLIQUES LOCALES

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale lance pour le compte de l'Institut National des Etudes Territoriales de Strasbourg :

1/ **Une consultation en vue d'un marché négocié** dont l'objet est la réalisation d'actions de formation sur le thème "Bilan Management". Le marché est conclu pour une période ferme courant de sa date de notification jusqu'au 30 juin 2002.

Les prestations, objet du marché, sont dévolues en six lots dont les volumes minimums sont de 4 jours et les volumes maximum sont de 12 jours. Lots 1 et 2 pour le module "Le dirigeant territorial - enjeux, rôles et pratiques managériales"

Lots 3 à 6 pour le module "Le dirigeant territorial - stratégie et prospective professionnelle"

Le détail et contenu des lots est précisé dans le cahier des charges joint au dossier de consultation.

Le dossier de consultation peut être demandé ou retiré au C.N.E.P.T. à l'adresse suivante : C.N.E.P.T. - 146, boulevard de Grenelle - 75015 Paris - service des achats et des marchés publics - 1<sup>er</sup> étage, bureau 113, auprès de Mademoiselle Ferroudja Mokrab - tél. 01 55 27 40 05 fax : 01 53 69 03 87. La consultation sera engagée à partir du mercredi 22 août 2001.

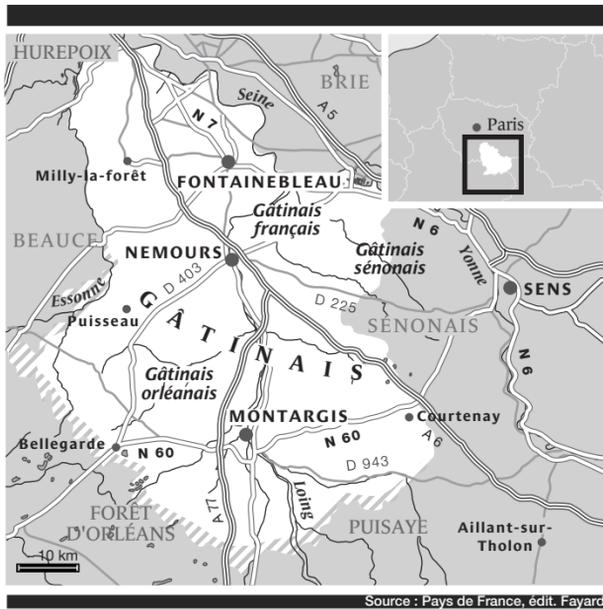
Date d'envoi de l'avis d'appel à concurrence au BOAMP : le mardi 24 juillet 2001.

2/ **Un avis d'appel public à candidature** en vue de recenser les prestataires susceptibles de prendre en charge en 2001, et pour son compte l'ingénierie d'un module de 5 jours portant sur le thème "Management stratégique de l'action publique locale : bâtir et mettre en œuvre une stratégie d'actions" ainsi que, pour 2002 l'encadrement, le suivi et l'évaluation des actions programmées s'y référant.

Les candidats intéressés peuvent demander un dossier de consultation, à compter du 23 juillet 2001, auprès de l'Institut dont les coordonnées suivent : Institut National des Etudes Territoriales - C.N.E.P.T. - 5, rue du Parchemin - 67000 Strasbourg Tél. 03 88 15 52 64 et Fax : 03 88 15 52 76. Pour la période entre le 1<sup>er</sup> et le 20 août 2001, la demande du dossier de consultation se fera par mail auprès de l'Institut, à l'adresse suivante : informatique.inet@cnfpt.fr

Il est précisé que le résultat de la consultation n'engagera pas le C.N.E.P.T. vis-à-vis des prestataires retenus, seules les commandes qui leur seront adressées ultérieurement auront une valeur contractuelle.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 17 septembre 2001, dernier délai.



Source : Pays de France, édit. Fayard

## PROFIL

### TAILLEUR DE GRÈS

C'était la pierre préférée de Philippe Auguste. Pour les rues de Paris, capable de résister aux sabots ferrés des chevaux et aux roues cerclées des voitures, il voulait du grès du Gâtinais. Extraite de la région de Fontainebleau depuis le XI<sup>e</sup> siècle, elle garde les mêmes qualités : indestructible, résistante au gel, jamais glissante... longtemps, elle fut la seule digne de paver nos routes.

Autour de Fontainebleau, tout le pays était troué de carrières. Aujourd'hui, Francisco de Oliveira, trente-quatre ans, est le dernier carrier-tailleur de grès en activité dans le Gâtinais français. Ils étaient une dizaine il y a quelques années, mais le métier est dur : marteau à la main, et coins à enfoncer pour arracher d'énormes rochers aux collines sableuses. Aucune machine ne peut laisser la pierre dans son état natu-

rel, à la fois doux et rugueux. Dans les bois de Moigny-sur-Ecole, avec ses trois ouvriers, Francisco a pris la succession de son père : Joao de Oliveira, émigré politique portugais qui avait réussi, avec sept ouvriers, à fournir en un an 120 000 pavés pour le centre-ville d'Auxerre. Le Louvre et le château de Versailles ont également demandé aux établissements Les Grès de Fontainebleau de refaire leurs pavages à l'ancienne.

Dans la carrière, les hommes débient des blocs de plusieurs tonnes, qu'ils fendent ensuite. Il leur faut en moyenne dix minutes pour obtenir un pavé de 20 centimètres de côté et de 8 à 10 centimètres d'épaisseur, vendu 20 francs pièce. Ils font aussi des bordures de trottoir pour les villes qui ne succombent pas à l'attrait du moindre coût de la pierre reconstruite. « Personne n'a jamais regretté d'avoir investi dans le grès », dit Francisco de Oliveira.

C. de C.

## Des plantes médicinales et une bière blonde au miel

**PAS SI SIMPLE** de refaire des produits du Gâtinais. L'idée était belle de produire à nouveau en quantité le célèbre miel, doré, presque transparent. Pour cela, il fallait réintroduire la culture du sainfoin. Le parc naturel régional (PNR) a encouragé les agriculteurs à remettre en culture cette herbacée aux magnifiques fleurs rouges. Résultat de la première année, les abeilles du Gâtinais ont laissé dans leurs ruches du miel de... bruyère. Ce sont les vieux Gâtinais qui ont donné l'explication : il fallait semer le sainfoin sur les plateaux ; dans les vallées, il est non mellifère.

Pas le genre d'erreur que commettrait Alain Bosc-Bierne. C'est le dernier producteur de la célèbre menthe poivrée de Milly-la-Forêt. Malgré la concurrence à bas prix des exportations d'Albanie qui le menace, il continue à chercher comment améliorer la qualité et le rendement de cette plante. Il dit de sa menthe aux feuilles grasses et vert foncé que, « plus ou moins infusée, elle peut aussi bien calmer les personnes les plus sensibles aux maux d'estomac que donner de l'énergie à celles qui manquent de tonus ».

Aujourd'hui, avec la machine financée par le parc régional, ce personnage truculent expérimente le traitement à la vapeur des mauvaises herbes. Il retrouve ainsi la méthode des anciens, qui ne connaissaient pas les herbicides

et prend surtout de l'avance sur la réglementation européenne.

« La menthe poivrée est connue dans le monde entier pour la qualité de son essence », dit sans forfanterie celui que tout Milly-la-Forêt appelle Loulou. Avec la moissonneuse conçue par son père pour couper les feuilles au ras du sol, il fait à lui seul le travail de vingt personnes. Deux récoltes dans l'été lui permettent de vendre chaque année de 5 à 8 tonnes de menthe séchée. Il produit presque autant de piloselle, un diurétique recherché, et 3 tonnes de racines de valériane, qui servent à la fabrication de gélules de calmant.

### UNE ORGE EXPORTÉE JUSQU'EN CHINE

Autour de Milly-la-Forêt, la terre de sable noir de silice, riche en produits minéraux, jamais trop longtemps humide, est la meilleure qui soit pour la culture des plantes aromatiques et médicinales. Un grand distributeur d'herbes aromatiques conditionnées est d'ailleurs installé à la sortie de la ville, sur la plaine des simples. C'est le nom donné au Moyen Âge aux plantes médicinales, c'est aussi celui de la célèbre chapelle décorée sur ce thème par Jean Cocteau.

Plus loin sur les plateaux, autour d'Amponville, un groupe d'une dizaine d'agriculteurs a lui aussi réussi son pari. Faire d'un produit

du Gâtinais une réussite commerciale. Ces producteurs d'une orge considérée comme la meilleure d'Europe par les brasseurs les plus exigeants, et exportée jusqu'en Chine, ont voulu faire leur propre bière. Avec une mise de départ de 200 000 francs, ils ont fait torrifier leur malt, puis ont mis au point avec un brasseur artisanal une bière blonde peu alcoolisée. Ils lui ont donné un goût fin et original grâce à une fermentation avec du miel.

Ils espéraient vendre 18 000 litres de cette bière mise sur le marché il y a un peu plus d'un an. La demande est telle qu'ils en ont écoulé trois fois plus. Le secret de cette réussite : avoir donné à cette bière le nom de « La Gâtine ». « Distribué uniquement dans le Gâtinais, ce nouveau produit du terroir est devenu un sujet de fierté pour les habitants de la région », explique Christian Leturque, un des membres de ce groupe de développement agricole. « C'était d'abord un moyen de valoriser nos produits, c'est devenu un moyen de communication. Les habitants offrent La Gâtine autour d'eux parce qu'ils sont fiers de leur pays. »

C. de C.

DEMAIN  
Le Berry

**Traducteur du monument de la littérature juive en hébreu moderne, en anglais, en français et en russe, il passe pour le Rachi des temps modernes. A Jérusalem, on vient du monde entier consulter ce rabbin qui a sorti l'étude juive des synagogues**

**U**N jour, un juif américain se présente à son domicile de Jérusalem et lui remet 300 dollars : « Vos livres ont changé ma vie. Prenez donc cet argent. » Adin Steinsaltz sort sa petite tête de l'ordinateur, lève ses yeux bleus, plissés et espiègles, derrière des lunettes en écaille, rajuste sa kippa noire et la pipe qu'il a toujours au coin des lèvres et esquisse un sourire : « Gardez vos 300 dollars. Donnez-moi plutôt trois cents minutes de plus à vivre. » A soixante-quatre ans, le rav Steinsaltz ne tient pas en place. Il n'a jamais une minute à perdre, comme s'il avait des comptes à rendre à Dieu dans l'instant même. Comme si cet esprit encyclopédique, dans un corps si petit qui flotte entre ciel et terre, qui mange peu et ne dort que quelques heures par nuit, était toujours en retard d'un livre à lire ou à écrire, d'un cours ou d'une conférence à préparer, d'une visite ou d'un voyage à faire.

Enfant surdoué, déjà, il lisait plus vite que son père : « Je lisais de la littérature ennuyeuse et on disait que j'avais un cerveau de vieillard. Aujourd'hui, il m'arrive de lire des bandes dessinées et on dit que j'ai un cerveau d'enfant ! » Adin Steinsaltz connaît toute la littérature russe, de Tolstoï à Dostoïevski, en passant par Tourgueniev. Adolescent, il a lu – en yiddish – Romain Rolland, Balzac, Hugo, Gide. A dix ans, il avait déjà ingurgité Platon et l'*Introduction à la psychanalyse* de Freud. Aujourd'hui encore, entre deux *midrachim* (explication d'un verset biblique), il cite Hemingway ou Mark Twain. Et, quand on s'étonne qu'un juif aussi savant, un « Talmud vivant », se régale encore à lire un auteur très chrétien comme Blaise Pascal, il rectifie avec malice : « Pascal était catholique, c'est-à-dire universel. »

Il aurait pourtant bien des raisons de se plaindre de l'Église et des papes qui, autrefois, faisaient brûler le Talmud – le recueil écrit de la Loi orale juive – en place publique. Adin Steinsaltz est l'homme qui a fait sortir le Talmud des synagogues et des *yeshivot*. Premier traducteur – en hébreu moderne, en français, en anglais, en russe – de cette encyclopédie de cinq mille pages, il en a fait un joyau de la vie juive, accessible au commun des mortels. Que pèsent donc les obscurantismes du passé pour un savant élevé dans le plus strict respect de toutes les croyances ? Militant d'extrême gauche, son père, Avram Steinsaltz, était d'esprit très libéral. Athée, il était fier de sa culture juive, ne mangeant pas *casher* chez lui, mais l'exigeant à l'étranger. Son fils suivra la même voie et il raconte encore, en s'amusant, qu'un jour à Paris, il fit manger à Jean-Paul Sartre des gâteaux *casher*, « convertissant » le regard du philosophe français sur le judaïsme !

« Peu importe que tu sois athée, je le suis aussi, lui dit un jour son père. Mais je ne veux pas que mon fils soit un ignorant », autrement dit un homme coupé de sa tradition juive. Il lui paie donc des leçons particulières de *guemarah* (commentaires de la Loi), mais le jeune Adin a lu Lénine avant le Talmud ! Son père, sioniste, émigré en Palestine dès 1924, venant de Varsovie, fonde deux kibboutz ultra-laïques, s'engage dans la guerre d'Espagne avec les Brigades internationales, rencontre les dirigeants communistes d'Europe, collabore avec Berger Barzilaï, le secrétaire général du PC, que Stali-

ne enverra dans les camps de Sibérie purger des crimes fictifs ! Ce qui ne l'empêche pas de fréquenter le parti national juif ou de recevoir des rabbins hassidiques. « Ces contacts les plus divers ont imbibé ma culture et tout mon univers », se souvient Steinsaltz.

**O**N lui prédit un avenir de prix Nobel de chimie, de médecine ou de mathématiques, matière qu'il enseigne. Mais lui rêve d'écrire des romans policiers et des scénarios de science-fiction. Il se passionne pour la vie des animaux, entre à l'administration du zoo de Jérusalem et est encore capable de parler, des heures durant, des dinosaures. Son professeur particulier de Talmud l'initie bien à ce monument de littérature juive, mais le jeune Steinsaltz s'exerce d'abord comme à une sorte d'acrobatie intellectuelle, voire de hobby, avant d'en faire un objet de culte et un article de foi. Il faut des années d'exercice pour devenir un bon joueur de piano, lui a le génie de l'exégèse : « Ça jouait tout seul en moi, se rappelle-t-il. Je sommais dans le Talmud comme d'autres dans l'alcool ! »

Aucun livre ne ressemble, par sa structure foisonnante, au Talmud. Steinsaltz le compare seulement à l'Ulysse, de James Joyce. Il livre tous les codes de la vie juive, des règles de pureté au calcul des indemnités de divorce et autres dommages et intérêts pour un malheureux propriétaire dont le champ a été piétiné par le bétail d'un voi-

sin. La Loi juive saisit l'homme dès avant sa naissance et le poursuit jusqu'à la mort et même après. « Sa vie durant, elle ne lui laisse aucun moment de répit », prévient le rav. Mais le judaïsme ne se réduit pas à un code civil ou privé. Il ouvre des espaces poétiques, abstraits, spirituels, ésotériques. C'est ce que découvre le jeune érudit au fil de ses lectures. Le Talmud « a été créé par le peuple juif », tant sont nombreux ses auteurs, commentateurs, les sages et personnages cités. Mais c'est aussi lui « qui a créé le peuple juif ». Il est le pilier qui, de manière dialectique, relie toutes les parties de la culture juive et lui a permis de survivre aux exodes et aux exils.

Un soir, à Paris, Adin Steinsaltz dîne avec Claude Lanzmann, Bernard-Henri Lévy et Marek Halter. Quel est au juste le secret du Talmud ?, demandent-ils. Le Talmud,

1993, on lui demande encore si le concept de « miracle » existe dans le Talmud comme dans la Torah. Sa réponse est un trait d'esprit : « La traversée de la mer Rouge est un miracle, la manne tombée du ciel est un miracle, les guerres gagnées dans le désert sont des miracles. Mais les miracles accomplis par Dieu sont les plus faciles. Dans le Talmud, c'est à l'homme de faire des miracles : comment s'entendre avec son voisin, avec son patron, avec sa femme, et c'est autrement plus ardu. »

On le consulte sur tout : relations conjugales, rapports parents-enfants, la douleur, le malheur, le désespoir, le bonheur. Mais ce qui l'intéresse, ce ne sont pas tant les réponses que les questions. A l'entendre, les réponses existent toutes déjà dans le Talmud, mis par écrit à des époques lointaines (du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle) où le peuple juif craignait

des Grecs, des Romains d'hier ? Le théorème de base de Steinsaltz est donc que la réponse à la question se trouve toujours au cœur de la question et que, si le peuple juif est « le seul à avoir toutes les réponses », il doit toujours se poser des questions sur les réponses.

Son succès ne lui tourne pas la tête. Le soir de *shabat*, dans sa synagogue de quartier à Jérusalem, il s'assoit au dernier rang. Il répond aux invitations du monde entier mais visite aussi des kibboutz et des écoles toutes proches. Il est capable de sauter de la biologie à la littérature, de la mécanique quantique à l'avenir d'Israël, mais il trouve aussi les mots simples pour un malade ou une famille en deuil. Des hommes politiques viennent le consulter : « Ils sont assez polis pour m'écouter, mais leur horloge n'est pas la mienne », observe ironiquement le rav. A sa suite, des cercles talmudiques – y compris des cercles de femmes – s'ouvrent à Jérusalem. Steinsaltz incarne un judaïsme qui ne se limite pas à l'étude dans les synagogues et il suscite des jalousies chez les rabbins qui prétendent au monopole du savoir. Depuis la disparition du rabbi Schneerson en 1994, une forte rumeur voudrait en faire le nouveau chef spirituel du mouvement loubavitch dont il est proche, mais l'indépendance n'est pas pour lui déplaire : « En Israël, il est difficile de rester un mouton tout seul. On a toujours besoin de lui coller un troupeau », dit-il, un brin provocateur.

Mekor Haïm : Source de vie. C'est le nom donné à l'école élémentaire

**Le rav à Jérusalem :**  
« L'école n'est pas une partie de la vie, c'est la vie. »

et à la yeshiva que le rav Steinsaltz a fondées, la première dans un quartier mixte, mi-laïque mi-religieux, la deuxième dans l'implantation de Gush Ezyon, entre Jérusalem et Bethléem. Des écoles modèles, pour ceux qui louent l'éducation traditionnelle mais non dogmatique donnée dans ces établissements, l'accueil réservé aux familles tant orthodoxes que détachées de la pratique, l'insistance sur la responsabilité des parents (plutôt que celle des rabbins comme dans les écoles ultra-religieuses), l'originalité de formules comme le tutorat ou le bénévolat obligatoire pour les élèves qui doivent faire des visites aux personnes âgées, aux enfants autistes ou handicapés. « L'école n'est pas une partie de la vie, c'est la vie », explique Inon Malakhi, directeur de l'école.

La yeshiva de Gush Ezyon ressemble à une ruche bourdonnante. Debout deux par deux contre des murs tapissés de livres, les étudiants sont penchés au-dessus d'extraits du Talmud qu'ils décortiquent à l'infini, à voix haute, avec force gestes, comme si c'était le seul moyen de préciser leur pensée et de la formuler. L'étude du Talmud a quelque chose de « physique ». Comme un accouchement ! A l'heure d'Arvit, la prière du soir, dix-huit minutes après le coucher de soleil et quand trois étoiles deviennent visibles au ciel, les femmes s'éclipent. Kippa sur la tête, *tallith* (châle) sur l'épaule, les étudiants se resserrent autour de leurs maîtres, se prosternent, se balancent devant, derrière, de côté, comme pour mieux se concentrer dans l'acte de prier. Les bénédictions, les invocations fusent, avant le *Shema Israël*...

**L**A nuit tombe sur le campus de Gush Ezyon quand le rav arrive et, chapeau sur la tête, inspecte d'abord les instruments de sonorisation. Puis ce sorcier des mots se met à parler, intarissable, passant du registre le plus sacré à la science, la littérature, la politique. Il connaît son sujet sur le bout des doigts et pourrait parler des heures entières. Sa voix est monotone, mais on ne se lasse pas de l'écouter. « Suis-je le gardien de mon frère ? », interroge-t-il, reprenant la question de Caïn dans la Genèse. C'est parce qu'il a douté de sa réponse, après le meurtre de son frère Abel, que Caïn a été évincé du paradis. Autrement dit, chaque homme est « garant » de son frère, insiste Steinsaltz. C'est la base de tout enseignement juif : « Ce n'est pas parce que j'habite un quartier riche de Jérusalem que je ne dois pas m'occuper des quartiers pauvres. Ce n'est pas parce que je vais chaque jour à la synagogue de la Ville sainte que je ne dois pas m'occuper des pubs et des filles dépravées de Tel-Aviv. »

Il joue avec les mots et l'hébreu facilite l'exercice. « Garant » se dit *harev*, de la même racine que les verbes *s'engager*, *s'impliquer*. *Harev* veut dire également être affable. C'est une parabole que déroule le rabbin Steinsaltz aux oreilles de son public : « Si je ne m'occupe que de moi, je suis comme la cigogne qui ne s'occupe que de son nid. » C'est cette « garantie » qui fait l'unité du peuple juif, plaide-t-il, invariablement : « Nous sommes tous responsables de l'intégrité du corps d'Israël, qui est le temple de Dieu. Toute division est une amputation. Le membre malade lui-même ne doit pas être amputé, ce serait renoncer à une partie de soi-même. Chaque membre du peuple juif est une partie du temple de Dieu. » L'auditoire ne perd pas une miette des paroles de ce magicien du Talmud. Il sourit lorsqu'on le compare au maître Rachi du Moyen Age, mais affirme, comme lui, que la vocation de l'homme est de devenir un « sefer torah vivant », c'est-à-dire une peau de bête remplie de la Parole de Dieu. Et la gageure est qu'il n'en manque aucune lettre !

Henri Tincq

★ Outre les traductions en français du Talmud (14 volumes déjà parus), en coédition Ramsay et Bibliophane, il faut aussi signaler du rav Steinsaltz : *La Rose aux treize pétales*, Albin Michel (1996) ; *Personnages du Talmud*, Bibliophane (2000). Et, en collaboration avec Josy Eisenberg, *L'homme debout*, Albin Michel (2000).

PROCHAIN ARTICLE :  
Placide Desaille,  
« Bénédiction » du mont Athos



PHOTOS ALAIN KELER POUR « LE MONDE »

4 MAÎTRES SPIRITUELS

## Adin Steinsaltz, magicien du Talmud

« En Israël, il est difficile de rester un mouton tout seul. On a toujours besoin de lui coller un troupeau »

c'est Dieu qui vous invite chez lui, répond le rav. Il vous offre d'abord à manger et un bon coup à boire, puis Dieu dit : « Maintenant, posez-moi toutes vos questions et je vais essayer d'y répondre. Si vous n'êtes pas satisfaits, posez-moi encore d'autres questions. Mais sachez que le plus important est de ne pas m'oublier. » Reçu à la Sorbonne en

la disparition de sa tradition orale. Ne parle-t-il pas de la fécondation artificielle et ne prévoit-il pas la Shoah ? Les questions des hommes traversent donc les âges. C'est la manière de les formuler qui change. Les divinités idolâtrées du panthéon moderne – le sexe, le pouvoir, l'argent, la force – sont-elles si différentes de celles des Egyptiens,

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Palestine : briser l'escalade

**D**IX morts palestiniens en l'espace de quelques heures, dont huit (six militants et deux enfants) dans une de ces opérations qu'Israël est presque seul au monde à refuser de qualifier de « meurtre ciblé ». Avec, en retour, et avant même la mise en terre des victimes, le serment de vengeance du Mouvement de la résistance islamique Hamas, dont le numéro deux, Abdelaziz Rantissi, interrogé par *Le Monde*, appelle tous les activistes palestiniens à « prendre pour cible » les dirigeants politiques de l'« ennemi » israélien. La veille, le Fatah avait déjà juré de ne pas laisser impunie la mort de six des siens, tués dans une explosion suspecte à Naplouse. Mercredi, un groupe dépendant de cette organisation a menacé de frapper « les sionistes et leurs alliés américains » en Israël et dans le monde. Dans cette accélération de la spirale de mort, ces journées illustrent tragiquement l'urgence de l'intervention d'une partie tierce en Palestine.

En multipliant les vœux pieux, la communauté internationale s'est jusqu'à maintenant donné bonne conscience. De la commission Mitchell au sommet du G 8, en passant par les Nations unies, l'Union européenne et plusieurs gouvernements, tout le monde a suggéré des idées pour amorcer la désescalade et jugé que, « dans l'intérêt des deux parties », il serait utile qu'un mécanisme d'observation soit mis en place pour contribuer à calmer les esprits. Puis tout le monde s'est égaillé, avec le sentiment rassurant du devoir accompli, non sans avoir, dans

un même souffle, conseillé aux deux belligérants de s'entendre sur ce qu'il faut faire. Comme si, au point où en sont arrivées les choses après plus de neuf mois d'un conflit de plus en plus sanglant, la méfiance n'avait pas déjà viré à la haine ; comme si l'une ou l'autre partie était encore capable de voir la situation objectivement.

Tout en s'excusant pour la mort des deux enfants, Israël a revendiqué celle des six militants à l'en croire, ils auraient été en train de préparer des attentats contre des « civils innocents ». C'est invérifiable. Parallèlement, et après deux attentats à la bombe la veille à Jérusalem, l'armée israélienne a renforcé le blocus de plusieurs villes palestiniennes de Cisjordanie pour parer à d'éventuelles attaques.

Comme si tout cela ne suffisait pas, trois bâtiments en cours de construction par des Palestiniens dans la partie orientale de Jérusalem ont été démolis, sur ordre de la municipalité. Raison invoquée : ils ont été « érigés illégalement sur des territoires destinés au développement de la ville », alors que la même municipalité ne livre qu'au compte-gouttes des autorisations de construire à des Palestiniens. Difficile de trouver condensé plus éloquent d'une situation que les Palestiniens dénoncent tous les jours.

Ariel Sharon, le premier ministre israélien, a réaffirmé qu'il exigeait un arrêt total des violences pour reprendre les négociations de paix. Imagine-t-on que, dans l'état actuel des choses, une telle exigence soit de l'ordre du possible ?

# Insécurité : le couvre-feu n'est pas la solution

par Bertrand Delanoë

**F**AUT-IL instaurer un couvre-feu estival dans certains quartiers de Paris ? Après la décision rendue récemment par le Conseil d'Etat au sujet d'Orléans, la question est posée. Elle l'est d'autant plus que le chef de l'Etat s'y est personnellement déclaré favorable, notamment pour la capitale.

Le contexte d'abord. Se trouve-t-on aujourd'hui, à Paris, dans une situation à ce point inédite qu'elle justifierait d'évidence une telle mesure ? La réponse est non. Les chiffres de la délinquance parisienne révèlent 295 655 faits enregistrés en 2000, soit une hausse de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution découle d'ailleurs de phénomènes très contrastés, puisque les délits de voie publique (vols à main armée, cambriolages, vols à la tire, dégradations) ont diminué de 6,2 %, alors que la délinquance économique et financière (usage frauduleux de cartes de crédit par exemple) croissait de... 22 %. On est loin cependant de l'année 1994 - pic de la décennie écoulée -, au cours de laquelle 312 835 faits délictueux furent identifiés. Soulignons que personne, à l'époque, n'avait proposé l'instauration d'un couvre-feu.

Doit-on pour autant ignorer le phénomène des mineurs en déshérence ? Non, bien évidemment. Encore faut-il rappeler qu'à Paris,

les services de police ont précisément pour instruction d'interpeller les jeunes mineurs non accompagnés qui circulent à une heure tardive : il s'agit là de l'application stricte de l'article 375 du code civil, qui légitime l'intervention publique dès lors que « la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non accompagné est en danger ». La procédure est simple : le jeune est immédiatement conduit au commissariat, où les agents entrent en contact avec ses parents afin que ceux-ci viennent le chercher.

indifférente ou dépassée. Dans ces conditions, l'adoption d'un dispositif supplémentaire s'impose-t-elle ? Le débat est ouvert, et il serait regrettable, sur un sujet de cette complexité, de le trancher sans un minimum de discernement. Je ferai simplement remarquer que la méthode consistant à appliquer ce couvre-feu à certaines zones géographiquement délimitées (les quartiers dits sensibles) reviendrait à « stigmatiser » quelques lieux au sein même de la cité et à assumer ainsi une logique ségrégationniste sus-

tains estiment nécessaire de « restaurer l'autorité de l'Etat », cette mesure pourrait apparaître, au contraire, comme une forme de renoncement de la puissance publique, un acte radical dans sa forme - un brin de démagogie préélectorale ? - mais inapte, sur le fond, à se substituer à une démarche plus exigeante, plus profonde et sans doute plus efficace.

A Paris, j'ai présenté, en mai, un dispositif sans précédent pour la sécurité des citoyens. Celui-ci intègre notamment le recrutement, dès 2001, de 500 emplois-jeunes affectés en particulier à la surveillance des sorties d'écoles. S'y ajoutent 500 embauches de personnels formés à des tâches de prévention et de médiation sociales : correspondants de nuit, surveillance des parkings souterrains, accompagnement et protection des personnes âgées. J'ajoute que le budget affecté aux clubs et équipes de prévention a augmenté de 70 % par rapport à l'exercice 2000. Ces efforts inédits ont contribué à décharger la police nationale de tâches qu'elle assumait dans les faits : ainsi, le redéploiement (d'ores et déjà en cours) de 1 000 policiers de proximité supplémentaires, sur le terrain, a pu être annoncé par le préfet de police.

ceptible d'aggraver les problèmes au lieu de les résoudre. En outre, le risque serait réel de déplacer les foyers de la délinquance plutôt que de les résorber. Et là est bien la question : le couvre-feu, mesure limitée tant dans l'espace (quelques quartiers) que dans le temps (la période estivale), ne remplacera jamais un traitement à la source des phénomènes de violence urbaine, de délinquance et d'incivilités. A l'heure où cer-

## A Paris, les services de police ont précisément pour instruction d'interpeller les jeunes mineurs non accompagnés qui circulent à une heure tardive

A défaut, il est accompagné jusqu'à la brigade des mineurs, comme ce fut le cas pour 1999 d'entre eux depuis le début de l'année 2001. Et là, soit ces jeunes retrouvent leur famille, soit ils intègrent un foyer d'accueil, par une ordonnance de placement provisoire du juge. On le voit : la question est traitée, et il serait parfaitement injuste - à l'égard des policiers en premier lieu - d'accréditer l'idée d'une autorité publique absente,

ceptible d'aggraver les problèmes au lieu de les résoudre. En outre, le risque serait réel de déplacer les foyers de la délinquance plutôt que de les résorber. Et là est bien la question : le couvre-feu, mesure limitée tant dans l'espace (quelques quartiers) que dans le temps (la période estivale), ne remplacera jamais un traitement à la source des phénomènes de violence urbaine, de délinquance et d'incivilités. A l'heure où cer-

## Chiche, monsieur Bauer ? par René Lévy

**D**ANS sa réplique du 26 juillet à Laurent Mucchielli, Alain Bauer accuse son critique, et implicitement tous les chercheurs qui seraient en désaccord avec ses propres analyses, de vivre dans un monde virtuel sans violence et il relève qu'aucun de ses critiques n'a lu sa désormais fameuse note d'étude comparant la criminalité en France et aux Etats-Unis.

On ne peut que lui donner raison sur ce dernier point, mais il en est le seul responsable : Alain Bauer est en effet un spécialiste de la recherche « virtuelle », celle qui produit des résultats fracassants qu'aucun véritable spécialiste ne peut vérifier puisqu'il en réserve la primeur à la presse mais se garde bien de les publier intégralement ! Au reste, ce n'est pas la première fois qu'il procède de la sor-

te : on se souvient de la prétendue étude - que là encore aucun spécialiste n'a eu entre les mains - selon laquelle seulement cinq mille policiers seraient à tout moment en service dans la France entière (*Le Monde* du 25 janvier 1999).

Or, loin de vivre dans un monde virtuel, les chercheurs vivent dans un monde où la production et la publication de connaissances sont soumises à des procédures précises, et les résultats des recherches soumis au contrôle des pairs et à la libre discussion. Plus que tout, ils répondent à l'exigence d'une publication honnête et complète des données de manière à permettre la vérification et, le cas échéant, la réplication des analyses qui en sont tirées.

M. Bauer se pare volontiers du titre d'ancien vice-président

d'université, pour une fonction qu'il exerça furtivement en tant qu'élève étudiant. Que ne se plie-t-il à la déontologie de la recherche ? S'il veut que l'on parle sérieusement de la violence - et les chercheurs sont les premiers à le souhaiter -, qu'il joue cartes sur table et qu'il publie ses résultats et sa démarche de façon complète, et de préférence dans une revue reconnue où son article sera préalablement évalué. Alors seulement une véritable discussion sera possible pour le plus grand bénéfice de la collectivité. Chiche ?

*René Lévy est directeur de recherches au CNRS, directeur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales.*

## Tour de France, cher pays de notre enfance

Suite de la première page

Les historiens affirment que chacune des éditions de la Grande Boucle colle à une réalité qui, pour n'être pas instantanément perceptible, en assure toutefois le succès immédiat. Ce n'est pas faux. Les psychanalystes décrètent qu'il s'agit d'un mythe et que la réponse est ailleurs, voilà. C'est envoyé. Les défenseurs du patrioisme ne donnent, eux, aucune explication et se contentent de rester fermes - « Défense de s'appuyer contre le monument ». C'est martial mais efficace. Les psychologues de la foule assurent que les spectateurs de bord de route ne sont pas là pour voir le peloton mais pour se regarder, ensemble, dans un immense miroir déformant. C'est bien vu.

Il n'est pas impossible que, blottis dans nos transats ou juchés sur une borne kilométrique à tête jaune, nous cherchions, en attendant le défilé des coureurs, ce qui reste en nous d'autrefois. Nous avons grandi avec Mickey Mouse, Neil Armstrong, Georges Brassens, Mick Jagger, la guerre du Vietnam et John Wayne. Nous vieillissons avec le souvenir du coup de pédale de Fausto Coppi, du regard sombre de René Vietto, du vélo Peugeot de Bernard Thévenet et des démarrages fulgurants de Lucien Van Impe. Grâce à eux, nous avons visité la France de juillet, ses plaines picardes, ses cols alpins, ses rivages méditerranéens, ses vallons angevins, et,

avec eux, nos jeunes années, comme celles de Charles Trenet, « courent dans la montagne » pour toujours.

Vous comprendrez qu'il est bien difficile de garder son quant-à-soi lorsqu'un empêcheur de célébrer en rond vient vous glisser à l'oreille : « Dis donc, tu le savais, toi, qu'on déployait pour "soigner" des coureurs a priori bien portants des moyens jamais utilisés pour sauver un enfant africain de la maladie ? » Que faire ? Répondre qu'on le savait effectivement et qu'on s'en moque, au risque de passer pour un monstre de cynisme modèle occidental ? Dire que ça n'est pas vrai, au risque de passer pour un fan un peu bêta ? Détourner la conversation et demander si Joseba Beloki (ONCE), grimpeur espagnol d'aujourd'hui, est aussi fort que Julio Jimenez (KAS), grimpeur espagnol d'hier, au risque de passer pour un être définitivement obtus ?

ET ALORS ?

Et pourtant, c'est ce que font certains. On se dope. On se charge. On se fait « exploser » de concert « la chaudière » et « la marmite ». On « sale la soupe ». On « allume les phares ». On se fait « des fléchettes ». Et alors ? Ce n'est pas de l'éthique que nos héros tricotent de leurs gambettes hâlées, c'est de la légende, la plus belle : la légende des cycles. Qu'on les laisse tranquilles ! Qu'ils ahanent pour réveiller l'enfant qui sommeillait en nous ! Qu'ils souffrent pour ranimer le souvenir de notre petite main coincée dans la grosse main de papa, par un brûlant après-midi de fête nationale, sur les pentes du col des Champs (versant Alpes-Maritimes) ! Qu'ils meurent s'il le faut pour nous assurer la jeunesse éternelle !

la vertu se parent des habits de juge et rendent sentence sur sentence, excommuniant comme on respire. Non, tout aussi certainement, si les vigiles de l'équité permettent au rêve de perdurer, de prendre le départ d'une nouvelle étape, encore une. Parce qu'on a beau dire, critiquer, déniaiser, il faudra bien qu'on la boucle un jour, cette Grande Boucle. Il faudra bien qu'avant de passer la main on rende ce souvenir dans l'état où nous l'avons trouvé. Si le Tour de France raconte un pan de notre vie, alors l'intransigeance est un devoir. « Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ? » questionnait Georges Pérec, ingénieux écrivain de la mémoire, en titrant un de ses ouvrages. Réponse : le nôtre.

Michel Dalloni

## AU COURRIER DU « MONDE »

### DÉPENSES MÉDICALES

J'ai été extrêmement surpris de lire dans votre édition du 14 juillet, en première page, que le gouvernement n'avait jamais baissé les honoraires médicaux. Ayant eu à subir comme d'autres spécialités une décote autoritaire de nos honoraires le 1<sup>er</sup> août 2000, en une période, il faut bien le dire, peu propice au battage médiatique, je peux témoigner du contraire. Ce n'était d'ailleurs pas la première occasion puisque nos confrères radiologues avaient inauguré cette méthode il y a quelques années.

En ce qui concerne ma spécialité, la neurologie, je voudrais simplement souligner que le tarif des actes n'avait pas été revalorisé depuis 1990 et que cette décote de 10 % du montant des honoraires d'électromyographie, alors que

les frais généraux sont au minimum de 50 %, a une influence lourde sur les revenus. Ces actes concernent dans l'immense majorité des cas des patients handicapés par des maladies neurologiques ou musculaires, ou victimes d'accidents, souvent professionnels. On ne peut parler de médecine de confort. La motivation de cette décote semble avoir été, non pas tant une explosion des honoraires, qu'une explosion des prescriptions pharmaceutiques.

Lorsque l'AMM [autorisation de mise sur le marché] est donnée à des médicaments onéreux avec des règles de prescription stricte, que faut-il faire ? Faut-il priver les scléroses en plaques du bénéfice de l'interféron ou les maladies d'Alzheimer des anticholinestérasiques lorsque l'on sait que l'efficacité de ces produits a été validée ?

Dr Guy Chauplannaz Lyon

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**COMMUNICATION** AOL Time Warner, le leader mondial de la communication, et Microsoft, le premier fabricant de logiciels, s'affrontent sur un nombre croissant de secteurs.

● LEUR ACCORD de 1996 n'a pas été reconduit. Depuis, ils se disputent la meilleure place sur les écrans d'accueil des PC. Messagerie instantanée, identification des internautes,

commerce électronique, sont autant d'autres terrains de confrontation. ● L'ÉVENTUEL RACHAT par AOL de la filiale câble d'AT & T constituerait une étape supplémentaire dans leur

lutte. ● EMPÊTRÉ dans ses ennuis judiciaires, Microsoft parie désormais sur le lancement d'un nouveau système d'exploitation, Windows XP, en octobre. Il pourrait être retardé

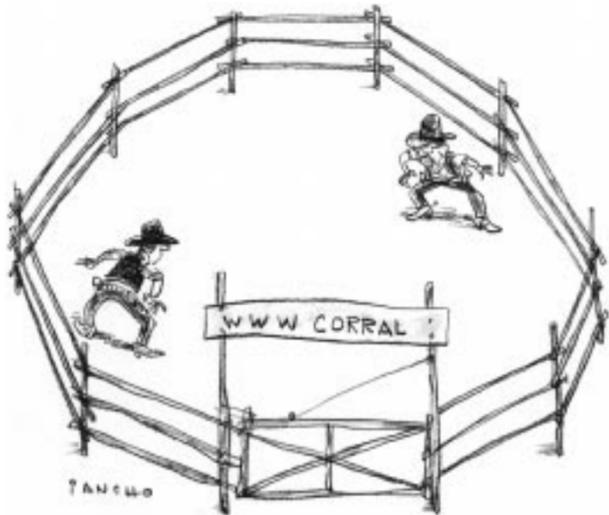
de la demande des autorités américaines. ● L'ATTRAIT des grands groupes de communication pour les contenus censés diffuser leurs contenus s'est réduit au fil des mois.

## La concurrence entre les anciens alliés AOL et Microsoft s'exacerbe

La rivalité entre les deux entreprises, qui n'ont pas reconduit leur accord de partenariat de 1996, s'amplifie, en particulier dans l'Internet. L'éventuel rachat de la filiale câble d'AT & T par la firme de Steve Case inquiète Bill Gates, qui prépare sa contre-attaque

Il y a cinq ans, autant dire une éternité dans l'univers des nouvelles technologies, un modeste fournisseur d'accès à Internet, America Online (AOL), avait pactisé avec Microsoft, le numéro un mondial du logiciel informatique. Il s'agissait pour le premier de développer une base de clients pour ses propres services en ligne. Quelle autre entreprise que celle fondée par Bill Gates pouvait lui assurer une telle plateforme de diffusion ? Aux termes de cet accord, AOL avait obtenu une place privilégiée sur l'écran d'accueil de Windows, le système d'exploitation - le cœur de l'ordinateur personnel - développé par Microsoft. En échange, le fournisseur d'accès avait fait du logiciel de navigation Microsoft Internet Explorer son outil par défaut pour ses abonnés. Une manœuvre qui avait l'avantage, pour la firme de Redmond, de marginaliser Navigator, un autre logiciel de navigation conçu par un concurrent : Netscape.

Depuis 1996, AOL a pris du poids. Le « petit » fournisseur d'accès a avalé Time Warner, en 2000, pour devenir le premier groupe mondial de communication et d'Internet. Son chiffre d'affaires a désormais dépassé celui de Microsoft : environ 40 milliards de dollars (plus de 45 milliards d'euros) contre quelque 29 milliards, selon leurs prévisions respectives pour l'exercice en cours. D'alliés de circonstance, les deux entreprises sont devenues des rivales acharnées. D'autant que la firme de Bill Gates cherche, de plus en plus, à marcher sur les plates-bandes d'AOL Time Warner, notamment en matière d'Internet. Fin mai, elle investissait 50 millions de dollars pour attirer des abonnés d'AOL au



moment où celui-ci augmentait ses tarifs.

Dans ce contexte, l'accord de 1996, arrivé à terme au début de 2001, n'a pas été reconduit, en dépit de longues négociations. Résultat, le logiciel propriétaire d'AOL ne se trouvera pas bien en vue sur la nouvelle version de Windows, baptisée XP (lire ci-dessous). AOL Time Warner a certes minimisé cet échec. Nul doute, toutefois, que le groupe a raté l'occasion de s'assurer un bon outil de promotion supplémentaire.

### MÉFIANCE RÉCIPROQUE

L'explication de cette brouille se trouverait dans la volonté d'AOL Time Warner de contenir Microsoft dans le secteur de la distribution de musique en ligne. L'accord,

s'il avait été reconduit, aurait permis à ce dernier de profiter de la force d'AOL pour mieux distribuer Windows Media Player, un logiciel permettant d'écouter de la musique et de la vidéo sur la Toile. Le géant de la communication craindrait que Microsoft ne parvienne, à terme, à dicter sa loi, comme il l'avait fait avec Explorer dans les années 1990.

Cet épisode est symptomatique de la méfiance réciproque que se vouent les deux géants. L'un est-il en passe de devenir trop puissant sur un secteur ? L'autre réagit en lançant un produit concurrent ou en tentant de contrecarrer les velléités de son adversaire. Le marché de l'Internet est leur terrain de lutte de prédilection. C'est ainsi qu'après la non-reconduction de

leur accord de 1996, AOL a pris l'offensive directement auprès des constructeurs d'ordinateurs personnels pour les convaincre de privilégier ses services en ligne sur leurs nouveaux PC, aux dépens de ceux de Microsoft. Cette stratégie a déjà payé, puisque Compaq a annoncé, fin juillet, que ses ordinateurs fonctionnant avec Windows XP disposeront d'une icône AOL sur leurs écrans d'accueil. Celle de Microsoft ne sera accessible que dans le menu de démarrage. D'autres fabricants pourraient suivre Compaq. « Ce que fait AOL est incroyablement étonnant », a déploré Steve Ballmer, le PDG de Microsoft.

L'identification des internautes est en passe de devenir un autre champ d'affrontement. Selon le *Washington Post*, qui a révélé l'affaire le 27 juillet, AOL veut rattraper son retard dans ce domaine face à Microsoft. Il mettrait au point un projet baptisé « Magic Carpet » (Tapis magique), permettant aux internautes de stocker en ligne des informations, dont leurs coordonnées personnelles et bancaires, pour leur faciliter la vie lors de transactions sur le Web.

### UN RETARD À COMBLER

La volonté d'AOL Time Warner de ne pas laisser son rival exploiter le filon du commerce électronique explique en partie son entrée, annoncée le 23 juillet, dans le capital d'Amazon.com, le leader mondial de la distribution sur Internet. Même si la prise de participation est limitée pour l'instant à 2 %, elle témoigne de la nécessité pour le géant de la communication de combler son retard sur Microsoft, malgré le succès de son site shop@AOL. Selon Carrie Johnson,

analyste au cabinet Forrester Research, « MSN (Microsoft) a développé des innovations plus rapidement qu'AOL », notamment des outils de personnalisation pour consommateurs en ligne.

Le groupe de Steve Case doit aussi faire face à une mobilisation de ses rivaux, dont Microsoft, qui contestent sa position dominante dans

La bataille entre les deux entreprises a aussi pour décor l'industrie du câble. AOL Time Warner, déjà leader aux Etats-Unis, est intéressé par l'acquisition d'AT&T Broadband, la filiale câble du groupe américain de télécommunications. De discrètes négociations ont eu lieu dans ce sens, depuis le refus de l'offre de 52 milliards de

### Les ambitions à l'étranger du groupe de Steve Case

D'ici à 2011, AOL Time Warner s'est fixé pour objectif de porter à 50 % la part de son chiffre d'affaires réalisée hors des Etats-Unis, contre près de 20 % actuellement. « Cela va impliquer un changement de culture et un développement agressif de nos activités, avec AOL comme navire amiral », a estimé Steve Case, PDG du groupe. Le fournisseur d'accès à Internet est bien implanté en Europe. Il se situe en deuxième position tant en France, où le cap du million d'abonnés a été franchi en juin, qu'en Allemagne (2 millions) et en Grande-Bretagne (plus de 1 million). Internet devrait, espère M. Case, permettre aux autres produits du groupe - notamment son catalogue de musique - d'être plus amplement diffusés à l'étranger. Dans le cadre de cette stratégie, la firme a déboursé 1,9 milliard d'euros pour acheter un important groupe de presse britannique, IPC Media, qui publie des magazines féminins et de télévision : la première grande acquisition internationale d'AOL Time Warner depuis la fusion de 2000.

le domaine de la messagerie instantanée, grand succès outre-Atlantique. Au moment de la fusion entre AOL et Time Warner, ils avaient tenté d'obtenir de la nouvelle entité qu'elle rende, sur-le-champ, ce genre de services compatibles avec d'autres systèmes. L'autorité américaine de tutelle du secteur de la communication avait tranché en ordonnant à AOL Time Warner de procéder à un tel arrangement technique pour ses futures générations de services de messagerie. La firme a affirmé, le 24 juillet, qu'elle procédait à des tests dans ce sens. Une bonne nouvelle pour Microsoft.

dollars avancée par l'américain Comcast pour cette filiale. L'éventualité d'un rachat par AOL déplaît vivement à Microsoft, également présent sur ce secteur où il perd de l'argent. Il se verrait ainsi distancé par un ensemble qui rassemblerait environ 40 % du marché américain. Selon le *Financial Times* du 29 juillet, le groupe de Bill Gates serait prêt à puiser dans ses réserves d'argent frais (environ 50 milliards de dollars) pour contribuer à la mise sur pied de contre-offres en cas de concrétisation du projet d'AOL.

Antoine Jacob

### Le leader mondial de la communication

● **Activités** : né d'une fusion annoncée en janvier 2000 et approuvée un an plus tard, AOL Time Warner regroupe les activités d'America Online, premier fournisseur mondial d'accès à Internet, et celles de Time Warner, numéro un des médias dans le monde. AOL, qui dispose de quelque 30 millions d'abonnés, dont 4,8 millions en Europe, est la division la plus rentable du groupe. Celui-ci comprend aussi près de 13 millions de foyers câblés, la chaîne d'information CNN, la télévision payante HBO, le magazine *Time*, les studios Warner Bros, la maison de disque Warner Music et Netscape.

● **Chiffre d'affaires** : après avoir atteint 36 milliards de dollars en 2000, il devrait avoisiner les 40 milliards en 2001.

● **Emploi** : la direction du groupe veut continuer à contracter ses coûts et pourrait réduire son personnel. Quelque 2 400 salariés ont été licenciés depuis le début 2001.

## L'administration Bush hésite à laisser la firme de Bill Gates lancer son nouveau logiciel

NEW YORK  
de notre envoyé spécial

Vilipendé de toute part pour ses pratiques commerciales douteuses, condamné par la justice à être démantelé après avoir abusé de sa position dominante, abandonné par la Bourse, Microsoft a connu en 2000 la pire année de son quart de siècle d'existence. Autant la chute du numéro un mondial des logiciels a été spectaculaire, autant son rebond depuis sept mois est impressionnant.

Conforté par le jugement rendu le 28 juin par la cour d'appel fédérale annulant le démantèlement mais confirmant sa culpabilité, le groupe fondé par Bill Gates a retrouvé sa soif de conquête. Il ne se passe plus de semaine sans qu'il ne prenne une nouvelle initiative stratégique ou commerciale : négociations puis finalement conflit ouvert avec AOL, entrée en force sur le marché des consoles de jeu via la X-Box, volonté de s'imposer aux Etats-Unis dans l'accès à Internet. Ces développements ne détournent pas l'entreprise du cœur de son métier : les logiciels pour PC (ordinateur individuel). Elle mobilise aujourd'hui ses immenses moyens pour réussir le lancement de son nouveau système d'exploitation Windows XP (pour expérience) le 25 octobre. Les ventes de ses systèmes

représentent environ 35 % de son chiffre d'affaires (6,6 milliards de dollars en 2000).

Considéré par Microsoft comme son logiciel le plus novateur depuis Windows 95, Windows XP intègre des services Internet offrant la lecture et l'enregistrement de musique, une messagerie instantanée et un programme de commerce en ligne permettant l'identification des acheteurs. La firme basée à Redmond compte sur Windows XP pour redonner du tonus à toute l'industrie informatique dont les ventes aux Etats-Unis ont baissé de 17 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce qui n'était jamais arrivé. Microsoft multiplie les conférences et les annonces pour souligner à la fois les qualités de Windows XP et l'importance du soutien dont il bénéficie.

### MODIFIER WINDOWS XP

La firme a programmé pour septembre une campagne de publicité de plus de 1 milliard de dollars (1,2 milliard d'euro). Mardi 31 juillet, une manifestation de promotion était organisée à New York avec la présence de groupes comme Dell, Compaq, Hewlett Packard, Intel, Sony, Epson, Canon. « Windows XP est l'événement majeur de l'année pour l'industrie informatique et pour nos points de vente », explique Larry Mondry, président de la chaîne de magasins CompUSA.

La mobilisation n'aurait pas cette ampleur si la sortie de Windows XP n'était pas menacée. L'histoire semble se répéter. Il y a trois ans, Microsoft avait lancé Windows 98 sous la surveillance des autorités de la concurrence. Elles cherchaient à éviter qu'en intégrant sans possibilité de recours son navigateur Internet Explorer à Windows, Microsoft ne marginalise son concurrent Netscape... ce qu'il a fini par faire. La pression pourrait être plus forte encore aujourd'hui. En 1998, Microsoft n'avait pas été reconnu coupable d'avoir abusé de son monopole sur les systèmes d'exploitation (90 % des PC dans le monde fonctionnent avec Windows) pour imposer d'autres logiciels et détruire ses concurrents.

L'administration américaine se trouve devant un dilemme : retarder le lancement d'un logiciel attendu comme le sauveur par l'industrie informatique ou laisser une fois encore le monopole de Microsoft grandir. Les autorités de la concurrence ont commencé à étudier les moyens de contraindre l'entreprise de Redmond à modifier son nouveau système. Mais le temps presse. La version finale de Windows XP sera expédiée aux fabricants d'ordinateurs en août pour être installée sur les machines vendues fin octobre. Pour l'instant, aucune décision d'enga-

ger des poursuites n'a été prise. « Cela serait une catastrophe pour Microsoft et ses partenaires si le lancement de Windows XP était entravé », explique Rob Enderle du cabinet Giga Information Group. « Il y a une très forte pression de l'industrie pour obtenir rapidement un compromis négocié », ajoute-t-il. Dans l'autre camp, les adversaires de Microsoft se mobilisent. Des associations de consommateurs ont porté plainte cette semaine contre la menace que représenterait Windows XP pour la sécurité des informations personnelles des utilisateurs.

La firme de Bill Gates, jugeant l'administration républicaine moins hostile que la démocrate, a pris les devants et propose de négocier un compromis portant sur l'ensemble des litiges avec les autorités de la concurrence. Washington préférerait aussi éviter de s'engager dans une suite de procédures interminables. Mais les arrangements à l'amiable ne semblent pas plus efficaces. Depuis le début des années 1990, Microsoft n'a cessé de négocier avec le département de la justice. La plupart du temps, les discussions ont traîné en longueur et échoué, ou Microsoft a simplement oublié ses engagements.

Eric Leser

## Maîtriser à la fois les programmes et leur diffusion : une idée très difficile à mettre en œuvre

LA RIVALITÉ entre le groupe de communication AOL Time Warner et Microsoft est en partie due au fait que le premier cherche à maîtriser à la fois le contenu (les programmes) et le contenant (les tuyaux permettant leur diffusion). Pourtant, cette alliance apparaît souvent comme une fausse bonne idée.

Un an et demi après s'être lancé dans les services Internet, Prisa, le premier groupe de presse espagnol, a décidé de jeter l'éponge. La firme madrilène a mis fin, mardi 31 juillet, à l'expérience, en vendant son portail Internet, Inicia.com, à l'italien Tiscali, l'un des premiers fournisseurs européens d'accès à Internet. « Notre intérêt n'est pas dans les services Internet, mais dans le contenu », explique Mario Tascón, rédacteur en chef d'El Pais Digital, la filiale Internet du princi-

pal quotidien de Prisa. « Certes, il y a un an et demi, nous nous sommes intéressés au contenant, comme tous les groupes de communication, tandis que les compagnies de télécommunications ont cru dans le contenu. Mais aujourd'hui, il n'est pas dans notre intérêt de participer à des activités qui ne font pas partie de nos métiers traditionnels », ajoute-t-il. Un aveu d'échec dans un secteur qui s'est avéré non-rentable pour le groupe espagnol.

### VIVENDI INFLÉCHIT SA STRATÉGIE

La grande idée de la convergence entre les contenus et les contenus a perdu un peu de son lustre. L'échec du wap, qui devait préfigurer le début de la convergence en permettant par le biais d'un téléphone mobile d'accéder à des services Internet, a refroidi les esprits.

Les groupes ont mesuré que les technologies étaient loin d'être au point. L'UMTS, la troisième génération de téléphonie mobile qui doit permettre un accès rapide à Internet, est dans les limbes. Les réseaux rapides de communication comme l'ADSL ne le sont pas encore suffisamment pour permettre de véritables échanges de contenus : au rythme actuel, il faut plus de six heures à un consommateur européen pour télécharger un film à partir d'Internet ! Quant au décodeur de télévision du futur, censé servir aussi de base d'accès pour les services Internet, son arrivée est sans cesse différée, les puces ne sont pas encore au point. Internet reste pour le moment lié à l'ordinateur.

Tout en revendiquant la paternité du concept de convergence, base de la fusion entre Vivendi et

Seagram en 2000, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, nuance désormais son propos et sa stratégie. Présenté il y a un an comme la pierre angulaire de son groupe, Vizzavi, son portail Internet, n'est plus désigné que comme une activité en développement. Les difficultés de démarrage expliquent cette nouvelle modestie. Ce n'est qu'à partir du moment où Vizzavi a pu offrir des services Internet par le biais des ordinateurs qu'il a commencé à décoller. Aujourd'hui, le portail revendique 2,5 millions d'abonnés loin des 80 millions annoncés lors de son lancement.

Ces déboires ont amené Vivendi Universal à infléchir sa stratégie. Il est entré dans le monde du PC, en prenant le contrôle de MP3.com, le premier distributeur de musique sur Internet. Il préfère désormais

les accords commerciaux aux grandes opérations. Il s'est ainsi associé avec Sony et Yahoo ! pour développer des services de musique en ligne, avec In Demand, service de films payants à la demande, pour favoriser la distribution de ses films sur les réseaux câblés.

Bertelsmann l'avait précédé dans cette voie. Bloqué par un actionnariat familial, Thomas Middelhoff, l'homme fort du groupe allemand, a préféré, aux grands rachats dans les tuyaux et les contenus, des partenariats ciblés pour sécuriser la diffusion de ses produits (livres, disques, radio et télévision) auprès du plus grand nombre de consommateurs possible. En mars 2000, le groupe a ainsi troqué une place au capital de la filiale européenne d'AOL pour devenir, pour quatre ans et 250 millions de

dollars, le fournisseur privilégié de contenus média et d'applications de e-commerce du groupe américain, se donnant ainsi un accès aux 176 millions de clients d'AOL aux Etats-Unis et dans le monde. En mai 2000, un autre accord a été passé avec l'espagnol Terra Lycos, fournisseur de services sur Internet et filiale du groupe de téléphonie Telefonica, avant de pactiser avec le « diable », Napster, le site d'échanges de fichiers musicaux.

Côté britannique, la situation est encore moins avancée. Trois groupes mêlent distribution et contenu : BSKyB (satellite), ITV Digital (hertzien) et Telewest (câble), sans aller très au-delà de la diffusion non exclusive de leur production sur leurs chaînes.

Service entreprises

# AOM-Air Liberté souhaite ouvrir des liaisons entre la France et l'Algérie

## Swissair obtient un délai de paiement

**SANS REMETTRE** en cause la passation de pouvoirs ni le principe du versement de 1,3 milliard de francs annoncé lors du jugement rendu vendredi 26 juillet par le tribunal de commerce de Créteil, le groupe Swissair, co-actionnaire d'AOM-Air Liberté, et Jean-Charles Corbet, le reprenneur, ont négocié conjointement un délai de paiement. Concrètement, la nouvelle compagnie recevra des fonds plus rapidement mais, dans un premier temps, moins importants que prévu.

Le jugement rendu vendredi était clair : M. Corbet, le reprenneur choisi avec son projet Holco, et Swissair avaient jusqu'au mardi 31 juillet à minuit pour signer un protocole d'accord officialisant leur transaction, et M. Corbet devait prendre possession d'AOM-Air Liberté le mercredi 1<sup>er</sup> août. Ce protocole, qui conditionne le versement des subsides, est lié à la renonciation par AOM-Air Liberté et ses reprenneurs à poursuivre les deux actionnaires du pôle aérien, Swissair et Taitbout-Antibes. « *Swissair veut bien payer à la date de prise de possession* », a précisé à l'AFP mardi M<sup>me</sup> Baronnie, l'un des deux administrateurs. Comme la loi permet le dépôt d'un recours (visant notamment la clause de renonciation aux poursuites) contre le protocole dans un délai de dix jours après sa signature, le groupe suisse n'entend pas verser d'argent pendant cette période.

Ce délai de paiement n'empêche pas la nouvelle direction de s'attacher à plusieurs gros dossiers. Dès lundi, Jean-Charles Corbet a expliqué que la nouvelle compagnie

avait l'intention d'ouvrir une ligne Paris-Alger en novembre 2001, puis Marseille-Alger en 2002, et à terme de relier à la France plusieurs villes d'Algérie. Le gouvernement français a favorablement accueilli ce projet et, selon le ministère des affaires étrangères, il appartient désormais à la compagnie de saisir d'une part le ministère de l'équipement, du transport et du logement, d'autre part les autorités algériennes, pour obtenir les autorisations administratives nécessaires. Air France, pour sa part, refuse de reprendre ses vols vers l'Algérie, suspendus depuis une prise d'otage dans un de ses Airbus en décembre 1994 entre Alger et Marseille. La compagnie nationale, sous la pression de ses personnels navigants, exige de pouvoir effectuer des contrôles de sécurité sur les passagers embarquant en Algérie, en plus de ceux qui sont réalisés par les Algériens.

### MISE EN PLACE DU PLAN SOCIAL

Mais le dossier le plus sensible reste la mise en place du plan social. Mardi, des réunions ont déjà eu lieu avec le personnel au sol et les pilotes. Ces réunions devaient être suivies mercredi par d'autres, avec les hôtesse et les stewards.

Le projet social présenté par Jean-Charles Corbet prévoit une harmonisation des différents statuts (quelque 160) des salariés d'AOM et d'Air Liberté, une grille commune des salaires pour le personnel au sol, un blocage des rémunérations pour les hôtesse et stewards et une baisse de 10 % de la masse salariale des pilotes (charges patronales comprises) en échange d'actions.

François Bostnavaron

# Peugeot expérimente à Mulhouse le travail en août

## 1 800 vacataires sont recrutés pour cette première dans l'automobile en France

En raison du succès de la 206 et de la 307, le groupe PSA Peugeot-Citroën a décidé de faire tourner les chaînes de son usine de Mulhouse en août. En France, cette

organisation constitue une première pour l'industrie automobile. L'usine produira 27 000 véhicules supplémentaires. Les syndicats sont satisfaits.

### MULHOUSE

de notre correspondant

C'est une première dans l'industrie automobile française et une révolution pour plusieurs dizaines de milliers de personnes en haute Alsace : les familles des salariés et des fournisseurs du site de production PSA Peugeot-Citroën de Mulhouse. Pour répondre à une demande soutenue de ses modèles 206 et 307, le site mulhousien ne fermera pas ses portes cet été comme cela avait toujours été le cas.

Un quart seulement de l'effectif était en vacances le 1<sup>er</sup> août, devenu un jour de production normal : 1 808 véhicules devaient sortir de la chaîne de montage, comme les autres jours de l'année. La suppression de l'arrêt estival est « *plutôt bien accueillie* » par les 12 500 salariés, selon les syndicats. « *On n'est plus obligé de partir en août, quand tout est plus cher* », commente Jacqueline Le Guilloux, déléguée Force ouvrière, première organisation sur le site. Elle vient de prendre des vacances en juillet, pour la première fois : « *C'était plus reposant* », a-t-elle constaté à titre personnel.

Le libre choix de la prise des congés était aussi une revendication de la CFDT. « *Notre souhait est devenu réalité* », se félicite Marc Limacher, élu au comité d'entreprise. « *Cela devrait bien se passer, les moyens humains ont été mis en place* », estiment les représentants des salariés, qui s'attendent cependant à « *une semaine tendue* » autour du 15 août, quand le taux des absents sera supérieur à 25 %.

Certains, cependant, regrettent la fermeture annuelle, un rendez-vous à date et durée fixes, et l'am-

bianche particulière de la veille des grandes vacances.

L'instauration du travail en continu a été précédée d'un « *travail de bénédictin* » pour Denis Duchesne, directeur du site, et l'étalement des vacances a représenté un véritable « *casse-tête* » pour Pierre Guenebaut, directeur des ressources humaines. Dès l'été 2000, la fermeture annuelle avait été réduite à trois semaines. La quatrième ayant été déplacée à la fin de l'année et la cinquième laissée au choix dans l'année. Puis l'étalement complet des vacances s'est fait « *en douceur* », soulignent les partenaires sociaux.

### 27 000 VÉHICULES PRODUITS

Lancées en septembre 2000, les négociations ont abouti à la présentation d'un formulaire, que les salariés ont dû remplir avant le 15 janvier. Ils devaient choisir entre une des trois périodes de trois semaines bloquées entre début juillet et fin août (plus une semaine flottante), ou bien une des quatre périodes de quatre semaines « *structurées* » s'étalant sur les deux mois d'été. Le dispositif a été complété par une innovation sociale : ceux qui n'ont pas d'obligation liée aux vacances scolaires (60 % de l'effectif, selon la direction) peuvent désormais prendre leur congé principal à un autre moment de l'année, s'ils le souhaitent. « *Dans 95 % des cas, les vœux exprimés par les salariés ont été respectés* », a souligné la direction.

Pour assurer les gros travaux de maintenance, le complexe industriel a instauré un arrêt d'une semaine pour toute la production à Pâques.

Adrien Dentz

# La CMR, dernier chantier naval marseillais, est en faillite

**LA COMPAGNIE** marseillaise de réparation (CMR, filiale du britannique Cammell Laird), dernier chantier naval phocéen, a été placée en redressement judiciaire mardi par le tribunal de commerce de Marseille. Une période d'observation de six mois, arrivant à échéance le 31 janvier 2002, a été accordée à la CMR, dont la situation sera réexaminée le 1<sup>er</sup> octobre par le tribunal.

Cette décision était attendue depuis de longues semaines par les 153 salariés de la CMR, une filiale du groupe britannique en difficultés Cammell Laird, afin d'apurer le lourd passif de l'entreprise et de permettre d'étudier d'éventuels projets de reprise tout en poursuivant l'activité.

### DEUX PROJETS DE REPRISE

Selon Emmanuel Douhaire, administrateur judiciaire, la trésorerie de la CMR lui permettra de tenir « *jusqu'à fin septembre* ». Le chantier naval connaît des difficultés financières depuis que sa maison mère britannique, Cammell Laird, a été placée sous contrôle judiciaire, en avril (*Le Monde* du 3 mai). Selon M<sup>me</sup> Douhaire, « *aucune offre concrète* » n'a encore été déposée, mais deux projets de reprise sont en cours d'élaboration, par une société de réparation navale génoise et par l'ancien patron d'un chantier naval, Claude Miguet, qui demande le soutien financier des collectivités locales.

Mercredi matin, le port de Marseille était partiellement bloqué par des salariés de la réparation navale qui réclament le soutien des autorités portuaires en vue de la reprise du chantier. - (AFP)

## TABLEAU DE BORD

### ÉCONOMIE

#### Etats-Unis : les dépenses de consommation des ménages à la hausse

**LES DÉPENSES** de consommation des ménages aux Etats-Unis ont augmenté de 0,4 % en juin par rapport au mois précédent, pendant que leurs revenus progressaient de 0,3 %, a annoncé mardi 31 juillet le département du commerce. Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions des analystes, qui tablaient sur une progression de 0,2 % des dépenses et une hausse de 0,3 % des revenus. Pour mai, le gouvernement a fait état d'une hausse de 0,3 % de la consommation et de 0,2 % des revenus (chiffres révisés). Les investisseurs ont été plus attentifs à ce chiffre qu'à la baisse en juillet de 2,4 points de l'indice de confiance des consommateurs américains, qui s'est établi à 116,5 contre 118,9 (chiffre révisé) en juin.

■ **FRANCE : les prix des produits agricoles à la production ont baissé en juin**, après plusieurs mois de hausse, de 2,5 % par rapport à mai, en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres publiés mardi par l'Insee. Après trois mois de hausse, les prix des fruits et légumes baissent de 9,1 % mais, sur un an, la progression atteint près de 19 %.

■ **Le nombre de permis de construire** délivrés entre avril et juin a reculé de 3,7 %, par rapport à la même période de 2000, tandis que les mises en chantier progressaient de 3,1 %, a annoncé mardi le ministère de l'équipement. Cependant, de fin juin 2000 à fin juin 2001, l'évolution reste positive (+ 4 %).

■ **ITALIE : l'indice des prix à la production** a reculé de 0,2 % en juin par rapport à mai et augmenté de 2,3 % par rapport à juin 2000, a annoncé lundi l'Institut national de la statistique, Istat.

### AFFAIRES

#### INDUSTRIES

● **MONTEDISON : la holding industrielle italienne** a annoncé, mardi 31 juillet, la nomination de Guido Angiolini au poste d'administrateur délégué du groupe, en remplacement d'Enrico Bondi, qui devient administrateur délégué d'Olivetti et de sa filiale Telecom Italia.

● **LVL MÉDICAL GROUPE : la société de prestations de santé** à domicile a annoncé, mardi, la cession de son activité maintient à domicile à une société financière. L'entreprise, en litige avec la Sécurité sociale (*Le Monde* du 21 juin), a vu son cours boursier perdre près de 70 % en deux mois.

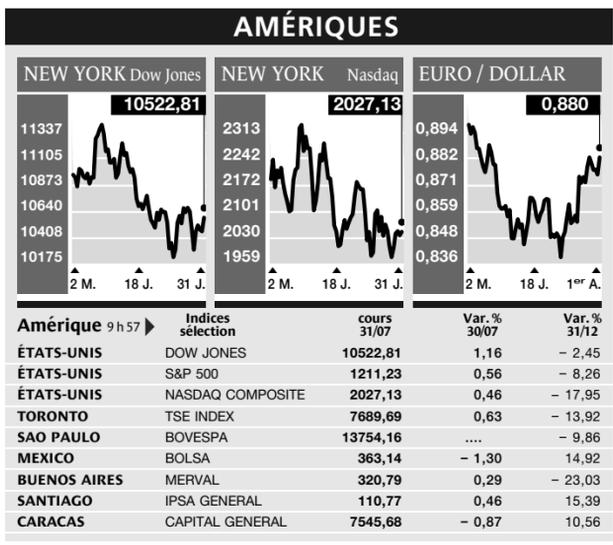
#### SERVICES

● **KINGFISHER : le groupe de distribution britannique** a annoncé, mercredi, qu'il allait lever 1,1 milliard de livres (1,8 milliard d'euros) grâce à la cession, déjà annoncée, de Superdrug et à celle d'une partie de son portefeuille immobilier.

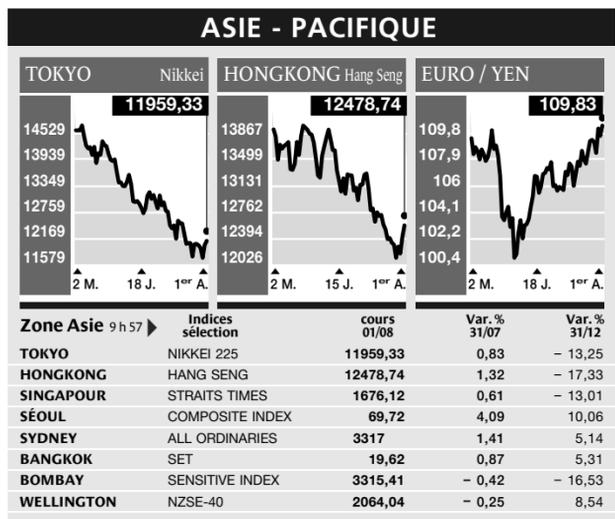
#### FINANCES

● **SAN PAOLO IMI : le numéro trois bancaire italien** a officialisé mardi son accord stratégique avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) : la CDC prendra 2 % de Sanpaolo IMI, le groupe italien obtenant entre 4 % et 5 % du capital de la filiale CDC Ixis.

● **COB : la Commission des opérations de Bourse (COB)** a lancé mardi une consultation sur un projet de réforme de sa procédure de contrôle des opérations financières, proposant l'élimination du système de double visa et une plus grande transparence de l'information.



Cours de change croisés						
01/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,80154	0,88025	0,13419	1,43155	0,58214
YEN	124,76000	.....	109,83000	16,73000	178,63000	72,63500
EURO	1,13604	0,91050	.....	0,15245	1,62630	0,66130
FRANC	7,45195	5,97290	6,55957	.....	10,66835	4,33905
LIVRE	0,69854	0,55985	0,61490	0,09375	.....	0,40660
FRANC SUISSE	1,17180	1,37700	1,51210	0,23050	2,45920	.....



Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	31/07
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4475
ALLEMAGNE	1,95385	DEUTSCHE MARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	7,9850
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,2785
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	33,9800
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7282
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3389
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,8286
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1304
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	247,7500
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	25927
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7103

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 31/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 01/08	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,52	4,34	4,99	5,55	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,55	4,41	4,88	5,46	DÉCEMBRE 2001	NC	NC	89,52
GDE-BRETAG.	5,87	5,11	5	4,72	Euribor 3 mois			
ITALIE	4,55	4,39	5,27	5,84	JANVIER 2001	NC	NC	NC
JAPON	0,07	0,03	1,34	2,43				
ÉTATS-UNIS	3,84	3,55	5,04	5,53				
SUISSE	3,10	3,13	3,31	4				
PAYS-BAS	4,50	4,39	5,02	5,51				

### BOURSES

**APRÈS** quatre séances de hausse, la Bourse de Paris a ouvert en légère baisse (-0,13 %) mercredi, à 5 078,83 points. L'indice CAC 40 avait gagné 1,03 % la veille. A Francfort, le Dax cédait 0,70 %, à 5 819,92 points dans les premiers échanges, après un gain de 1,19 % mardi. Le Footsie de Londres progressait de 1,51 %, à 5 529,10 points dès l'ouverture. A New York, le Dow Jones a terminé mardi à 10 522,81 points (+1,16 %) et le Nasdaq à 2 027,13 points (+0,46 %). La Bourse de Tokyo a clos la séance de mercredi en hausse de 0,83 %, à 11 959,33 points.

### CHANGES-TAUX

**L'EURO** se maintenait toujours au-dessus de 0,87 dollar mercredi 1<sup>er</sup> août, dans l'attente de la réunion, jeudi, de la Banque centrale européenne (BCE). Le monnaie européenne s'échangeait à 0,87990 dollar, tandis que le dollar restait ferme à 124,64 yens, avant la publication vendredi aux Etats-Unis des chiffres de l'emploi. Les marchés obligataires poursuivaient leur progression en début de matinée mercredi. Evaluant mécaniquement à l'inverse du cours, le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans en France se repliait à 5,005 %.

# VALEURS EUROPÉENNES

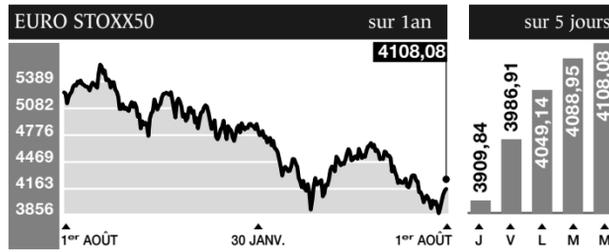
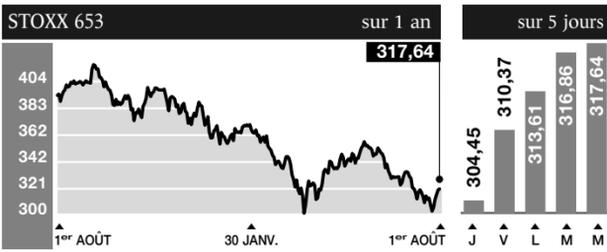
● L'action de l'opérateur allemand **Deutsche Telekom** a terminé en repli mardi 31 juillet à Francfort, à 25,4 euros. Cette baisse de 1,17 % fait suite à la présentation de résultats en équilibre au deuxième trimestre, comme prévu, mais accusant une perte de 400 millions d'euros pour le semestre. L'opérateur a confirmé le report de l'introduction en Bourse de sa filiale de téléphonie mobile T Mobile.

● A Milan, le titre de l'industriel italien **Pirelli** a poursuivi sa dégringolade mardi, pour la deuxième séance consécutive. Il s'est inscrit en repli de 5,87 % alors que les marchés s'interrogent, suite à sa prise de contrôle de Telecom Italia, sur

la stratégie du groupe industriel et sur la façon dont il envisage de résoudre le problème de l'endettement de l'opérateur italien.

● L'action du groupe bancaire britannique **Halifax** a progressé, mardi, de 5,67 %, à 813 pence. Il a présenté des résultats financiers conformes aux attentes du marché et a souligné l'intérêt de sa prochaine fusion avec Bank of Scotland.

● Le titre du groupe helvético-suédois **ABB** est reparti à la hausse mardi, en progression de 2,13 % à 19,15 francs suisses. Il a essuyé une des plus fortes baisses de la Bourse de Zurich après l'annonce de 20 000 suppressions d'emplois la semaine dernière.



SODEXHO ALLIANC	FR*	58,10	- 0,60
TELE PIZZA	ES*	1,92	+ 2,67
THE SWATCH GRP	CH	1103,83	+ 0,79
THE SWATCH GRP	CH	232,09	+ 0,14
THOMSON MULTIME	PA	36,70	....
J D WETHERSPOON	GB	5,50	....
WILSON BOWDEN	GB	11,93	- 0,27
WM-DATA -B-	SE	2,83	....
WOLFORD AG	AT*	17,95	....
WWW UK UNITS	IR*	1,08	- 0,92
<b>DJ E STOXX CYC GO P</b>		<b>135,95</b>	<b>- 0,56</b>

COCA COLA HBC	GR	15,70	....
DANISCO	DK	42,70	....
DANONE	FR*	148,60	- 0,27
DELTA HOLDINGS	GR	7,12	....
DIAGEO	GB	11,38	- 3,05
ELAIS OLEAGINOU	FR	17,58	....
ERID.BEGH.SA	GR*	97	....
HEINEKEN HOLD	NL*	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	7,40	....
KAMPS	DE*	6,58	+ 2,81
KERRY GRP-A-	GB	23,25	....
KONINKLIJKE NUM	NL*	41,71	- 0,12
MONTEDISON	IT*	3,15	....
NESTLE N	CH	250,63	....
PARMALAT	IT*	1,82	....
PERNOD RICARD	FR*	82,50	- 0,60
RAISIO GRP -V-	FI*	1,30	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,56	....
SOUTH AFRICAN B	GB	8,58	....
TATE & LYLE	GB	4,22	....
TOMKINS	GB	3,37	....
UNILEVER	NL*	66,90	....
UNILEVER	GB	9,65	- 1
UNIQ	GB	3,34	....
WHITBREAD	GB	10,21	....
<b>DJ E STOXX F &amp; BV P</b>		<b>250,07</b>	<b>- 0,11</b>

ACTELION N	CH	31,45	....
ALTANA AG	DE*	42,20	....
ASTRAZENECA	GB	56,71	....
AVENTIS	FR*	87,95	+ 0,11
BB BIOTECH	CH	79,13	....
CELLTECH GROUP	FR*	17,26	....
ELAN CORP	IR*	40,78	+ 0,32
ESSILOR INTL	FR*	337,30	- 0,68
FRESENIUS MED C	DE*	89,10	- 0,56
GALEN HOLDINGS	GB	12,29	+ 0,67
GAMBRO -A-	SE	7,27	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	32,88	- 0,35
H. LUNDBECK	DK	27,35	....
NOVARTIS N	CH	39,93	+ 0,33
NOVO-NORDISK -B-	DK	216,18	....
NOVOZYMES -B-	DK	24,44	....
AMERSHAM	GB	9,21	....
ORION B	FI*	18,50	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	16,34	....
PHONAK HLDC N	CH	3360,48	- 0,20
QIAGEN NV	NL*	24,29	- 0,45
ROCHE HLDG	CH	98,66	+ 0,68
ROCHE HOLDING G	CH	8475,70	....
SANOPI SYNTHELA	FR*	72	+ 0,28
SCHERING AG	DE*	61,65	- 0,08
SERONO -B-	CH	1082,64	+ 0,31
SHIRE PHARMA GR	GB	18,79	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,76	....
SSL INTL	GB	8,42	- 0,58
SULZER AG 100N	CH	228,45	....
SYNTHES-STRATEC	CH	726,39	....
UCB	BE*	43,20	- 0,83
WILLIAM DEMANT	DK	33,23	....
WS ATKINS	GB	12,49	- 0,78
ZELTIA	ES*	9,16	....
<b>DJ E STOXX HEAL</b>		<b>568,52</b>	<b>+ 0,10</b>

ABB N	CH	17,08	....
AEROPORTI DI RO	IT*	9,14	....
AGGREGO	GB	7,83	....
ALSTOM	FR*	31,87	+ 0,06
ALTRAN TECHNO	FR*	57,50	- 1,03
ALUSUISSE GRP N	CH	834,33	....
ASSA ABLBY-B-	SE	16	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,45	....
ATLAS COPCO -A-	SE	24,30	....
ATLAS COPCO -B-	SE	23,50	....
ATTICA ENTRA SA	GR	7,54	....
BAA	GB	11,07	....
BBA GROUP PLC	GB	4,09	....
BTG	GB	20,51	....
CAPITA GRP	GB	7,78	....
CDB WEB TECH IN	IT*	3,37	....
CGIP	FR*	34,60	- 2,34
CIR	IT*	1,35	....
COOKSON GROUP P	GB	2,10	....
COPENHAGEN AIRP	DK	86,61	....
DAMPKIBS -A-	DK	8190,67	....
DAMPKIBS -B-	DK	9331,99	....
DAMPKIBS SVEND	DK	12165,16	....
E.ON AG	DE*	62	- 0,48
EADS SICO	FR*	22,63	- 0,31
ELECTROCOMPONEN	GB	8,87	....
EPCOS	DE*	53,50	+ 0,19

**À NOS ABONNÉS**

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro

**0825 022 021**

(0,99 F TTC/mn)

ou par Internet :

**www.lemonde.fr**

(rubrique « Services aux lecteurs »)

COFLEXIP	FR*	181,30	- 0,93
DOROTSCHE PETRO	NL*	2,45	....
ENI	IT*	7,76	....
ENTERPRISE OIL	GB	9,77	....
HELLENIC PETROL	GR	7,02	....
LASMO	GB	2,93	....
LATTICE GROUP	GB	2,69	....
OMV AG	AT*	106,25	....
PETROLEUM GEO-S	NO	12,02	....
REPSOL YPF	ES*	18,93	+ 0,16
ROYAL DUTCH CO	NL*	66,41	- 0,36
SAIPEM	IT*	6,30	....
SHELL TRANSP	GB	9,65	- 0,17
TOTAL FINA ELF	FR*	163	+ 0,25
IHC CALAND	NL*	54	+ 0,65
<b>DJ E STOXX ENCY P</b>		<b>355,75</b>	<b>- 0,03</b>

3I GROUP	GB	15,12	....
ALMANIJ	BE*	43,82	- 0,27
ALPHA FINANCE	GB	44,90	....
AMVESCAP	GB	18,15	....
BHW HOLDING AG	DE*	32,80	....
BPI R	PT*	2,71	....
BRITISH LAND CO	GB	7,70	....
CANARY WHARF GR	GB	8,79	....
CARTLES ODD	GB	4,82	....
CLOSE BROS GRP	GB	12,53	....
COBEPA	BE*	63,60	+ 1,21
CONSORT DISC-BR	DE*	16,70	+ 0,21
CORP FIN ALBA	ES*	25	- 0,24
DEPFA-BANK	DE*	79,88	....
DAB BANK AG	DE*	15,10	- 2,58
DROTT -B-	SE	11,96	....
EURAZEO	FR*	63	- 0,32
FINAXA	FR*	107,90	....
FORTIS (B)	BE*	29,96	+ 0,23
FORTIS (NL)	NL*	29,80	....
CECINA	FR*	96,90	+ 0,41
GIMV	BE*	34,95	....
GREAT PORTLAND	GB	4,56	....
HAMMERSON	GB	7,94	....
ING GROEP	NL*	77,20	....
LAND SECURITIES	GB	14,29	....
LIBERTY INTL	GB	8,22	....
MAN GROUP	GB	15,51	....
MARSHOLLEK LAU	DE*	91,05	....
MEDIABANCA	IT*	13,08	....
METROWACESA	ES*	16,92	....
MONTEDISON	IT*	3,15	....
PROVIDENT FIN	GB	10,01	....
REALDANMARK	DK	71,16	....
RODAMCO EUROPE	NL*	43,50	....
RODAMCO NORTH A	NL*	45,20	....
SCHROEDER	GB	13,90	- 1,61
SIMCO N	FR*	81,50	+ 0,37
SLOUGH ESTATES	GB	5,94	....
UNIBAIL	FR*	62	- 0,48
VALLEHERMOSO	ES*	7,37	- 0,27
WCM BETEILIGUNG	DE*	12,10	....
<b>DJ E STOXX FINS P</b>		<b>276,29</b>	<b>- 0,10</b>

EUROTUNNEL	FR*	1,08	+ 0,93
EXEL	GB	12,55	....
FINMECCANICA	IT*	1,04	....
FINNLINES	FI*	23	....
FKI	GB	3,26	....
FLS IND.B	DK	13,02	....
FLUGHAFEN WIEN	AT*	37,85	....
GAMESA	ES*	24,75	- 1,20
CKN	GB	11,57	....
GROUP 4 FALCK	DK	132,26	....
HAGEMeyer NV	NL*	20,61	+ 0,44
HALKOR	GR	4,20	....
HAYS	GB	2,87	....
HEIDELBERGER DR	DE*	55	....
HUHTAMAKI OYJ	FI*	30,75	....
IFIL	IT*	6,89	....
IMI PLC	GB	3,74	....
IND.VAERDEN -A-	SE	18,97	....
INDRA SISTEMAS	ES*	10	....
INVENSY	GB	1,38	....
INVESTOR -A-	SE	14,23	....
INVESTOR -B-	SE	14,23	....
ISS	DK	69,15	....
JOT AUTOMATION	FI*	0,49	....
KINNEVIK -B-	SE	22,96	....
KONE B	FI*	90,45	....
LEGRAND	FR*	178,30	- 14,69
LINDE AG	DE*	49	+ 0,62
MAN AG	DE*	25,60	....
METSO	FI*	11,80	....
MGC TECHNOLOGIES	DE*	12,30	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,43	....
NKT HOLDING	DK	24,84	+ 0,54
EXEL	GB	12,55	....
PACE MICRO TECH	GB	7,20	....
PARTEK	FI*	11	....
PENINS.orient.S	GB	4,25	....
PERLOS	FI*	8,80	....
PREMIER FARNELL	GB	4,07	....
RAILTRACK	GB	5,36	....
RANDSTAD HOLDIN	NL*	10,95	....
RENTOKIL INITIA	GB	3,96	....
REXAM	GB	5,10	....
REXEL	FR*	66,50	- 1,99
RHI AG	AT*	22,50	....
RIETER HLDG N	CH	275,46	....
ROLLS ROYCE	GB	3,65	....
SANDVIK	SE	22,85	....
SAURER N	CH	313,87	....
SCHNEIDER ELECT	FR*	61	....
SECURICOR	GB	2,83	....
SECURITAS -B-	SE	21,29	....
SERCO GROUP	GB	6,14	....
SGL CARBON	DE*	34,60	....
SHANKS GROUP	GB	2,96	....
SIDEL	FR*	50	- 0,20
SINGULUS TECHNO	DE*	25,76	- 0,92
SKF -B-	SE	19,18	....
SMITHS GROUP	GB	12,57	....
SOPHUS BEREND	DK	29,87	....
SPIRENT	GB	3,08	....
TELEZ -B-	SE	37,51	....
THALES	FR*	44,30	- 0,81
TOMRA SYSTEMS	NO	14,28	....
TPI	ES*	4,84	+ 1,26
TRAFICMASTER	GB	1,95	....
UNAXIS HLDG N	CH	132,43	....
VA TECHNOLOGIE	AT*	32,40	....
VEDIOR NV	NL*	11,10	....
VESTAS WIND SYS	DK	49,41	....
VINCI	FR*	72,50	- 1,09
VIVENDI ENVIRON	FR*	48,40	- 0,21

ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ	GB	6,67	+ 0,74
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,75	....
BBAG OE BRAU-BE	AT*	44,67	....
BRAU-UNION	AT*	44,40	....
CADBURRY SCHWEP	GB	7,78	....
CARLSBERG -B-	DK	48,88	....
CARLSBERG AS -A	DK	44,85	....

VOLVO -A-	SE	17,35	....
VOLVO -B-	SE	18	....
WARTSILA CORP A	FI*	23,49	....
XANSA	GB	4,92	....
<b>DJ E STOXX IND GO P</b>		<b>396,89</b>	<b>- 0,17</b>

ASSURANCES			
AEGION GROUP	GB	1,81	....
AEGION NV	NL*	31,85	- 0,22
AGF	FR*	62,65	....
ALLEANZA ASS	IT*	12,71	....
ALLIANZ N	DE*	322,20	+ 0,53
ASR VERZEKERING	NL*	81,10	....
AXA	FR*	33,15	- 0,90
BALOISE HLDG N	CH	1099,85	....
BRITANNIC	GB	14,55	....
CGNU	GB	16,25	+ 0,81
CNP ASSURANCES	FR*	35,71	- 2,46
CORP MAPFRE R	ES*	24	- 4
ERGO VERSICHERUN	DE*	162,50	....
ETHNIKI GEN INS	GR	12,02	....
EULER	FR*	54	....
CODAN	DK	92,65	....
FORTIS (B)	BE*	29,96	+ 0,23
GENERALI ASS	IT*	36,45	....
GENERALI HLD VI	AT*	160	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	20,46	....
IRISH LIFE & PE	GB	13,02	....
FONDIARIA ASS	IT*	5,96	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,73	....
MEDIOLANUM	IT*	12,27	....
MUENCH RUECKVER	DE*	327	....
POHJOLA GRP-B	FI*	22,95	....
PRUDENTIAL	GB	14,10	....
RAS	IT*	14,01	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,06	....
SAI	IT*	15,90	....
SAMPO-LEONIA -A	FI*	9,55	....
SWISS RE N	CH	2394,38	- 0,08
SCOR	FR*	51,20	+ 2,40
SKANDIA INSURAN	SE	10,56	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,63	....
STOREBRAND	NO	8,89	....
SWISS LIFE REG	CH	720,43	+ 0,74
TOPDANMARK	DK	31,29	....
ZURICH FINL SVC	CH	378,76	- 0,17
<b>DJ E STOXX INSU P</b>		<b>391,94</b>	<b>- 0,08</b>

MEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	12,84	- 0,13
CANAL PLUS	FR*	3,71	+ 0,27
CAPITAL RADIO	GB	10,47	....
CARLTON COMMUNI	GB	5,65	....
DLY MAIL & GEN	GB	11,56	....
ELSEVIER	NL*	13,94	....
EMAP PLC	GB	12,03	- 0,14
FOX KIDS EUROPE	N		

VALEURS FRANCE

En hausse depuis une semaine, le titre Aventis gagnait 1,08 %, à 88,8 euros, mercredi 1er août à l'ouverture de la Bourse de Paris.

L'entreprise sidérurgique Usinor a annoncé une baisse de son chiffre d'affaires semestriel de 3,5 % à périmètre constant.

Le titre Infogrames affichait une hausse de 4,18 %, à 17,19 euros. L'éditeur de jeux vidéo a annoncé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2000-2001 (clos le 30 juin) en hausse de 29 %, à 672,3 millions d'euros.

Avant la publication, jeudi, des résultats de la Société générale, les analystes tablaient sur un bénéfice net en baisse d'environ 25 % au deuxième trimestre.

L'action M6 s'échangeait en hausse de 0,07 %, à 30,05 euros, mercredi matin. La chaîne a annoncé mardi avoir accru sa part d'audience en juillet auprès des téléspectateurs de quatre ans et plus, à 14,1 % contre 12,6 % en juillet 2000.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 1er AOÛT Cours à 9 h 57 Demier jour de négociation des OSRD : 27 août

Table of market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(1).

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and coupon payments.

Main table of market data for international markets, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes and coupon payments.

Table of market data for international markets, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(1).

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ ouvert détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différencié.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 31 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

Main table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

Main table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices in euros and francs, along with percentage changes.

Table of market data for the Nouveau Marché, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(1).

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 31 juillet

Émetteurs Valeurs unitaires \* Euro francs \*\* Date cours

Table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their unit prices in euros and francs.

Main table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their unit prices in euros and francs.

Main table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their unit prices in euros and francs.

Table of market data for SICAV and FCP, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Paiement dernier coupon(1).

**SCIENCES** Trois ans après qu'ont été isolées les premières cellules « souches » issues d'embryons humains, certaines viennent d'être greffées dans des cerveaux de fœtus de singe.

● **CES CELLULES SINGULIÈRES**, une fois réinjectées dans un organisme, ont la capacité de se diriger vers n'importe quel destin cellulaire – peau, os, muscle ou neurones.

● **DE LA MALADIE DE PARKINSON** à celle d'Alzheimer, en passant par le diabète ou l'infarctus du myocarde, la liste des affections qu'elles pourraient soulager est longue. ● **POUR**

**CONTOURNER** le problème éthique que pose l'utilisation thérapeutique d'embryons humains, les biologistes se tournent vers d'autres cellules souches, isolées chez l'adulte, qui

pourraient avoir des propriétés similaires. ● **LE PRÉSIDENT BUSH** devrait se prononcer bientôt sur le financement des recherches menées sur les cellules embryonnaires.

# Les cellules souches confirment leurs promesses thérapeutiques

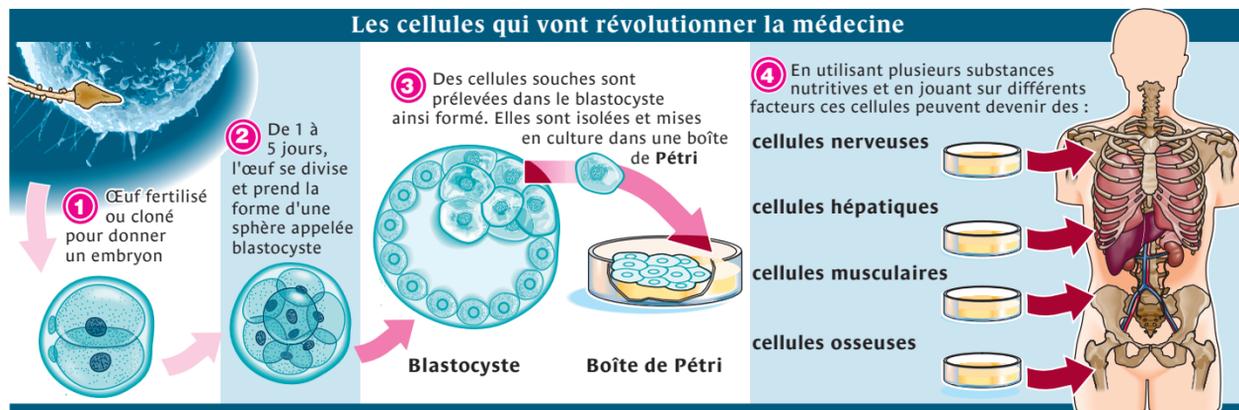
Isolées chez l'embryon ou le fœtus, les cellules souches humaines, peuvent participer à la formation de n'importe quel tissu biologique. Une capacité dérangeante du point de vue éthique, mais aux applications thérapeutiques extraordinairement prometteuses

**RÉGÉNÉRER** n'importe lequel de vos organes à partir de cellules prélevées dans votre propre corps, cultivées en laboratoire puis réintroduites dans votre organisme. Une utopie ? Plus vraiment. En quelque trois ans, ce projet a pris beaucoup de consistance, s'appuyant sur des résultats de plus en plus convaincants. Une première étape avait été franchie en 1998 : deux chercheurs américains, James A. Thomson, de l'université du Wisconsin à Madison, et John Gearhart, de l'université John-Hopkin à Baltimore (Maryland), annonçaient, indépendamment, qu'ils avaient isolé et cultivé des cellules dites « souches », issues d'embryons précoces et de fœtus humains (*Le Monde* du 7 novembre 1998).

Une nouvelle étape, spectaculaire, dérangeante d'un point de vue éthique, vient d'être également franchie avec l'annonce par une équipe américaine (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août) de la greffe de cellules souches humaines dans des cerveaux de fœtus de singe. Depuis quelques semaines, on assiste, outre-Atlantique, à une multiplication des publications scientifiques cherchant, de manière parfois provocatrice, à témoigner de la richesse des promesses thérapeutiques que laissent entrevoir ces nouvelles manipulations du vivant. Les milieux scientifiques et religieux attendent d'ailleurs avec impatience la décision que doit prendre, dans les prochains jours, le président George W. Bush quant au financement fédéral – actuellement interdit – des recherches biologiques sur les cellules souches provenant d'embryons humains.

Depuis 1998, on a appris à isoler et cultiver des cellules-souches chez l'homme alors qu'auparavant on ne savait le faire que chez le singe et la souris. Ces cellules sont en effet très particulières. Elles ne sont pas encore spécialisées et sont dites « indifférenciées ». Mais, après plusieurs mois de culture dans cet état, elles se montrent capables, une fois intégrées à nouveau dans un organisme, de se diriger vers n'importe quel destin cellulaire : cellules épithéliales, osseuses, musculaires ou neuronales... D'où leur dénomination de cellules souches « pluripotentes ».

Savoir cultiver et orienter vers un destin donné ces cellules souches humaines ouvre donc la voie à la régénération d'organes. Une des applications potentielles les plus prometteuses est leur utilisation en thérapie cellulaire. Pour les patients souffrant d'infarctus du myocarde,



par exemple, la greffe de ces cellules capables – théoriquement – de s'implanter dans un tissu adulte, de se « transformer » en cellules cardiaques fonctionnelles et de redonner vie à la région détruite, pourrait évidemment constituer une solution de remplacement à la transplantation d'un organe entier.

On anticipe aussi leur utilisation dans le traitement de maladies dégénératives du système nerveux cen-

tral, telles que la maladie de Parkinson ou celle d'Alzheimer. Mais la liste des désordres susceptibles de bénéficier de ce type de traitement est longue : lésions de la moelle épinière, diabète insulino-dépendant, atteinte sévère du foie, du rein, arthrite rhumatoïde... Et si l'on songe qu'il sera aussi possible de manipuler génétiquement ces cellules souches, avant transplantation, afin de leur faire produire *in vivo* telle ou telle molécule, la liste des applications médicales s'allonge encore.

## Deux cents types différents

**Totipotence, pluripotence, multipotence ! On s'y perd, mais ces termes ont un sens très précis en biologie. Une cellule souche totipotente porte en elle la capacité de former un individu entier. La plus belle illustration en est évidemment l'embryon nouvellement fécondé : une seule cellule qui donnera, pour l'être humain, un corps constitué de milliards de cellules de plus de 200 types différents. Quatre ou cinq jours après la fécondation, l'œuf est composé d'une centaine de cellules. C'est une sphère comprenant une couche périphérique (qui formera le placenta et d'autres membranes), entourant une cavité et une masse cellulaire interne. A ce stade, les cellules de la masse interne peuvent encore donner naissance à tous les types cellulaires de l'adulte mais pas à un organisme entier. Elles sont dites pluripotentes. Avec le développement de l'embryon, elles se spécialisent vers des lignées à l'origine des différents tissus. Ce sont toujours des cellules souches, mais, comme elles sont un peu plus engagées vers un tissu spécifique, on les appelle multipotentes.**

Eventuellement, on peut aussi

faire appel au clonage thérapeutique, technique mise au point sur les mammifères avec la brebis Dolly : on prend une cellule chez l'adulte et on la fait fusionner avec un œuf fécondé vide de tout matériel génétique. Après quelques jours de développement, on obtient un œuf constitué d'une centaine de cellules, le blastocyste, comprenant une masse interne, qui sera la source de lignées de cellules pluripotentes cultivables.

### PEAU, OS, MUSCLE, CARTILAGE...

Le succès de Thomson et Gearhart constitue donc une avancée importante qui fait dire à Nicole Le Douarin, dans *Des chimères, des clones et des gènes*, que « la possibilité d'isoler, de multiplier sans limites et de modifier génétiquement des cellules souches embryonnaires pluri-

potentes dans plusieurs espèces de mammifères, y compris l'homme, peut être considérée comme un des acquis majeurs de la biologie expérimentale au cours des deux dernières décennies ».

Néanmoins, des controverses ont aussitôt surgi, car cet acquis débouche sur l'utilisation d'embryons humains. A des fins thérapeutiques ou de recherche, certes, mais cela pose tout de même des problèmes éthiques (et politiques) complexes, loin d'être résolus pour le moment. Pour certains, l'embryon humain, à peine conçu, même en éprouvette, est une personne et donc, à ce titre, a droit au respect et à la dignité. De nombreux biologistes, en revanche, considèrent qu'il est difficile de définir à quel stade du développement l'embryon acquiert le statut de personne humaine. La législation française, quant à elle, interdit pour le moment la recherche sur les embryons alors que de telles recherches sont possibles en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, pour ce dernier pays, en dehors de tout financement fédéral.

Mais les scientifiques ayant plus d'un tour dans leur sac et, probablement du fait de ces controverses, les recherches sur d'autres cellules, tout aussi singulières, ont suscité un regain d'intérêt : des cellules souches, encore, mais cette fois retrouvées chez l'adulte. Après trois ans de travaux émaillés d'avancées remarquables, l'impression dominante est que, chez l'adulte, il suffit de chercher pour trouver de telles cellules souches ! En effet, si l'on sait depuis longtemps que certains tissus adultes – la peau, le sang, le foie, le muscle – contiennent des cellules capables de proliférer et de renouveler le tissu auquel elles appartiennent, on découvre depuis quelques mois des

cellules souches un peu partout. De plus, il apparaît que leurs potentialités de différenciation vers tel ou tel destin dépassent leur tissu d'origine. Ainsi, Yann Barrandon, de l'Ecole normale supérieure, à Paris, a récemment trouvé des cellules souches multipotentes dans la peau, plus exactement dans les follicules pileux qui fabriquent les poils et les cheveux. Elles sont capables de se spécialiser et d'engendrer, au bout du compte, des cellules de l'épiderme, des glandes sébacées et des follicules pileux. Et l'équipe de Mark Hedrick, de l'université de Californie à Los Angeles, a obtenu des cellules de muscle, d'os et de cartilage à partir de cellules souches trouvées dans du tissu graisseux humain. En réalité, dans ce dernier cas, il n'est pas sûr qu'il s'agisse véritablement de cellules issues du tissu graisseux et non de cellules pluripotentes circulantes.

Une grande partie des recherches se concentre, en fait, sur les cellules souches de la moelle osseuse et sur celles du système nerveux central.

## Une substantifique moelle

**MALGRÉ** le foisonnement de nouvelles sources de cellules souches, la moelle osseuse reste incontestablement le tissu le plus prisé par les chercheurs. D'autant qu'il vient d'être démontré, grâce à un protocole expérimental assez complexe impliquant des greffes de cellules souches de moelle osseuse chez la souris, qu'une seule de ces cellules est capable non seulement de reconstituer la moelle et le sang du receveur, mais aussi de donner différentes cellules épithéliales, du foie, de la peau, des poumons et du tractus gastro-intestinal.

Or ces deux types de cellules proviennent, à l'origine, de deux tissus feuilletés embryonnaires distincts. Il est donc surprenant qu'une seule cellule adulte – a priori une cellule souche fondatrice de la lignée sanguine ou cellule souche hématopoïétique – puisse se « différencier » vers deux voies aussi éloignées.

Cette démonstration, réalisée par les équipes de Diane S. Krause, de l'université de Yale (Connecticut), et de Neil D. Theise, de l'université de New York, n'a été faite que chez la souris, mais les auteurs avancent une théorie pour expliquer un phénomène qui serait aussi à l'œuvre chez l'homme. Selon eux, la ou les cellules souches greffées sont « convoquées » par les organes endommagés du receveur par l'intermédiaire de facteurs émis par les lésions. Là, écrivent-ils, « l'environnement local stimule l'expression d'un ensemble de gènes, ce qui provoque des changements morphologiques » dans les cellules souches en question. Celles-ci se spécialisent, devenant progressivement du même type que celles du tissu qu'elles colonisent.

Quels sont les facteurs du milieu qui agissent sur la prolifération et la différenciation ? Question essentielle pour qui souhaite, en culture cellulaire, forcer cette différenciation en vue d'une thérapie. Mais sans réponse à l'heure actuelle. « Ce sont des voies de recherche en cours », reconnaît Hélène Gil-

Dans ces deux tissus, plusieurs équipes de chercheurs ont isolé – en général chez la souris – et cultivé des cellules souches capables de donner naissance à des cellules d'autres tissus, foie, muscle, peau, etc., lorsqu'elles sont placées dans certaines conditions expérimentales. Mais ont-elles la même plasticité que les cellules souches pluripotentes de l'embryon ? Cela reste à démontrer.

Ce domaine de recherche semble, néanmoins, tellement prometteur que plusieurs sociétés de biotechnologies s'y intéressent. Par exemple, Geron, à Menlo Park en Californie, détient des brevets sur les technologies de cultures de cellules souches embryonnaires mises au point par John Gearhart et James Thomson. Une start-up californienne, Stem Cells, se dit propriétaire de vingt-cinq brevets américains concernant les cellules souches neuronales. Le Suédois Jonas Frisén, qui a publié de nombreux travaux sur ces mêmes cellules souches neuronales, est cofondateur de Neuronova, à Stockholm. Et parmi d'autres, on peut citer Curis, PPL Therapeutics, Anthrogenesis.

Quant à la traduction thérapeutique de ces avancées, « il va se passer des années avant qu'il y ait », estime Laure Coulombel, de l'Inserm (unité 474, hôpital Cochin), *sauf peut-être en ce qui concerne les maladies neurodégénératives parce que les cellules souches neuronales ont des propriétés extraordinaires de prolifération en culture*.

Catherine Tastemain

★ *Des chimères, des clones et des gènes*, de Nicole Le Douarin. Editions Odile Jacob, 2000, 480 p., 195 F (29,73 €).

## Trouver des neurones pour soulager des affections cérébrales

**EST-CE** au niveau du cerveau que l'on verra les premières applications d'une thérapie à l'aide de cellules souches ? Rien n'est sûr encore. « Le principal obstacle pour traiter les maladies du cerveau avec des cellules souches est que, pour le moment, nous ne savons pas, de manière efficace, faire en sorte que ces cellules génèrent le type neuronal désiré », admet Jonas Frisén, du Karolinska Institute à Stockholm, un des pionniers de la recherche sur les cellules souches neuronales. Mais, ajoute-t-il, « la maladie de Parkinson est probablement l'atteinte du système nerveux où cette approche sera la moins difficile ».

L'étiologie de cette dégénérescence est, en effet, très bien connue. Les scientifiques savent quelles sont les cellules affectées – les neurones qui produisent de la dopamine –, où elles se situent, quelle est leur origine embryonnaire. « On doit donc développer une méthode qui conduise les cellules souches à spécifiquement engendrer des neurones producteurs de dopamine », conclut Jonas Frisén. Son groupe a identifié, en 1999, une population de cellules souches neuronales, d'abord dans le cerveau de la souris adulte, puis dans le cerveau humain. Il a par la suite démontré que ces cellules avaient la potentialité d'engendrer des

descendants retrouvés dans différents organes, y compris le cœur, les intestins, les reins et le système nerveux.

Ce qui est intéressant sur le plan des connaissances, peut-être moins au niveau des applications thérapeutiques. C'est d'ailleurs leur différenciation en neurone qui monopolise les scientifiques. « Nous essayons de comprendre comment ces cellules souches donnent naissance aux neurones pour, à terme, trouver un moyen de stimuler et d'orienter ce processus », précise Jonas Frisén.

Curieusement, il semble, d'après un article récent paru dans *Science*, que le destin des cellules souches neuronales soit un destin par défaut : « Quand on arrive à isoler ces cellules souches et qu'on les prive de tout facteur trophique, elles vont pratiquement devenir des neurones de façon naturelle », explique Pierre-Marie Lledo, du CNRS de Gif-sur-Yvette.

Angelo Vescovi, un chercheur italien qui a montré que des cellules du cerveau de la souris à l'origine des neurones et des cellules gliales peuvent aussi produire des cellules sanguines et des cellules du muscle squelettique, avance une explication qui rejoint celle de Diane Krause concernant les cellules souches de la moelle : le destin, dans

l'organisme, des cellules souches neuronales dépend, selon lui, de signaux émanant des autres cellules de l'environnement. Ainsi, elles se spécialisent en cellules musculaires au contact avec du muscle, etc. Deux questions excitent énormément les scientifiques : où trouve-t-on des cellules souches dans le cerveau ? et est-ce que ce sont de « vraies » cellules souches ?

### MIGRATION SUR TAPIS ROULANT

La première question est, bien entendu, cruciale, car pour envisager des applications il faut, a priori, que l'on puisse prélever sans trop de difficultés ces cellules souches pour les multiplier *in vitro*, puis les greffer. Apparemment, la plus importante zone de prolifération de ces cellules souches se situe au cœur du cerveau, au bord de structures appelées zones sous-ventriculaires.

Les jeunes neurones nés dans cette région migrent ensuite sur de longues distances et à très haute vitesse, comme sur un tapis roulant, grâce à un mécanisme de migration en chaîne, découvert par l'équipe d'Arturo Alvarez-Buylla, de l'université de Californie à San Francisco, un autre pionnier du domaine. Ils atteignent ensuite la partie la plus antérieure du cerveau, le bulbe olfactif, où ils exer-

cent leur fonction. Mais on trouve aussi des cellules souches dans l'hippocampe et probablement dans d'autres régions du cerveau, et il en existe dans la moelle épinière. De leur côté, Geneviève Rougon et son équipe du CNRS à Marseille accumulent des données en faveur de leur présence dans la neurohypophyse.

Quant à la nature exacte de ces cellules souches, la théorie qui l'emporte aujourd'hui est que ces cellules capables de donner naissance aux jeunes neurones et à d'autres cellules seraient en fait des astrocytes, c'est-à-dire des cellules déjà différenciées de la glie, le tissu interstitiel. Placées dans un certain environnement, par exemple un autre tissu, elles seraient capables de se « transdifférencier » et d'acquiescer d'autres caractéristiques cellulaires.

Beaucoup d'autres questions restent en suspens. Par exemple, comment une cellule souche neuronale trouve-t-elle sa cible et migre-t-elle ? Comment devient-elle un neurone fonctionnel ? Quoi qu'il en soit, si les études sur le sujet continuent à ce rythme, les avancées ont des chances d'être rapides, et on pourrait avoir sous peu une idée plus précise des applications possibles.



PHOTOS PATRICK FRILET POUR « LE MONDE »



## VACANCES ACTIVES 2.

## Le Brésil en buggy

## NATAL

de notre envoyé spécial

On nous avait dit : « Ne vous inquiétez pas, les Brésiliens ne s'étonneront pas. Ils adorent aller sur les plages en buggy. Et, pour eux, tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. » C'est néanmoins avec quelques scrupules que, le jour venu, on se lancera dans l'insolite entreprise consistant à relier Fortaleza, la capitale de l'Etat du Ceara, à Natal, la principale ville du Rio Grande do Norte, en délaissant les routes au

Quand les routes se font rares, les plages sans fin du Nordeste s'ouvrent aux aventuriers en quête de soleil et de rencontres

profit des plages du littoral. Dévaler en voiture, aussi petite soit-elle, ces 600 kilomètres de sable, ne paraissait pas, a priori, franchement écologique même si nombre de villages de la côte nord du Brésil ne sont reliés entre eux que de cette façon. D'où notre soulagement en constatant que les traces de nos buggys étaient vite effacées par la mer et par le vent.

Sur cette côte, ces engins font effectivement partie du paysage. Qu'il s'agisse des jouets favoris de Brésiliens nantis séduits par le généreux soleil de l'équateur (un soleil tempéré par un alizé musclé) ou des véhicules passe-partout qui, dans cette région du Nordeste (l'une des plus pauvres du pays), permettent aux moins démunis de s'affranchir du cheval, de l'âne et de la carriole, moyens de transports traditionnels de la région.

Sur cette large bande de sable blanc ou gris, bordée de grandes dunes piquées de cocotiers, hachée de caps et coupée de falaises ocre, les obstacles ne manquent pas : estuaires, deltas et mangroves qui pourraient se révéler infranchissables sans la présence d'un *bughero*. Fier d'une terre où les colons portugais ont mêlé leur sang à celui des Indiens, Rogerio est passé maî-

tre dans l'art de « faire la trace » sur le sable : « Surtout, prévient-il d'entrée, faites attention aux masseios, ces ravines creusées par l'eau et dans lesquelles on risque de basculer brutalement. Attention aussi aux Brésiliens qui adorent somnoler au creux du sable chaud et à ceux qui sortent des vagues en courant. Sans oublier les enfants de pêcheurs qui font des châteaux de sable ou qui barbotent dans les trous d'eau. »

## FRISSONS ASSURÉS.

Ainsi averti, on quittera rarement la trace de ce « pro », habile à jouer avec les marées pour contourner un promontoire sans risquer de s'enliser dans le sol détrempé. Un Rogerio sachant aussi trouver le passeur qui, sur un bac rudimentaire (des balsas poussés à l'aide d'une perche) vous fera traverser un gué. Et qui vous apprendra également à franchir les dunes : « Lancez-vous à pleine vitesse pour les escalader et mettez-vous en première, pied sur le frein, pour les descendre. » Dans des pentes à 45 %, frissons assurés. « Et surtout, insiste-t-il, n'accélérez pas trop dans le sable mou pour ne pas patiner. » Plus facile à dire qu'à faire... Une fois enlisé, il ne restera plus qu'à sortir les pelles. Le *bughero*

n'est pas seulement le garant d'une expédition sans dangers. Il est aussi le guide indispensable pour apprécier un Nordeste encore préservé. Ainsi refrénera-t-il l'envie généreuse des visiteurs d'aider les pêcheurs à remonter leurs *jangadas* sur le sable. « C'est une fête qu'il faut laisser aux seuls habitants du village. » On se contentera donc de les regarder s'arc-bouter sur ces voiliers aux coques plates afin de les faire rouler sur des rondins

pour les échouer au-delà de l'estran.

Avec leur gréement sur un mat souple et élégant comme une plume, leur coque à peine émergée, ces bateaux, venus du fond des âges, se mènent telles d'immenses planches à voile. Accrochés à la bôme, les pêcheurs glissent dans les vagues, enchaînant des surfs périlleux qui les ramèneront vers la plage. On ne reprendra la route qu'après avoir acheté une partie

## Un jouet amusant à piloter mais fantasque

Petites Jeep à l'allure de jouets en plastique, les buggys sont, le plus souvent, construits à partir d'un châssis et d'un moteur tout à l'arrière de la « Coccinelle », le populaire et indestructible modèle de Volkswagen. Bien que robustes, ils subissent les agressions du sable et du sel marin et ne sont pas à l'abri de défaillances mécaniques que les bricoleurs auront vite fait de réparer. Dépourvue de portières, leur carrosserie, parfois en fibre de verre moulée, est surmontée d'un toit souple fixé sur un double arceau de sécurité. Les énormes pneus arrière, presque lisses et faiblement gonflés, effleurent le sable sans s'y enfoncer. La position des passagers, très basse, entre les quatre roues, en fait un engin beaucoup plus confortable qu'un 4 x 4 haut perché. Malgré son petit volant, son moteur asthmatique et sa boîte de vitesses un tantinet rétive, le buggy est aussi amusant à piloter que fantasque. Attention à ses réactions parfois surprenantes et gare à l'euphorie qui s'empare du conducteur filant sur le sable dur. A 80 km/h, un écart un peu trop brutal peut se terminer en tête-à-queue voire en cabriole.



Les plus belles pages de l'été

À PARTIR DU SAMEDI 4 DATÉ 5-6 AOÛT 2001

## L'UNIVERS DES JEUX VIDÉO

par Yves Eudes et Émilie Grangeray

L'univers des jeux vidéo voit peu à peu disparaître la frontière entre fiction et réalité. Les joueurs sont de plus en plus nombreux et fanatiques, les concepteurs de plus en plus jeunes et créatifs. De la Russie au Japon en passant par les États-Unis, à travers une galerie planétaire de passionnés, *Le Monde* vous emmène dans la quatrième dimension : celle du virtuel !

Le Monde



**Le spectacle est changeant sur la côte nordestine, où l'on peut même être tenté d'aider des villageois à faire glisser leurs voiliers vers l'océan (au milieu). Ailleurs, on découvre des « tours » rocheuses (en haut page de gauche) ; le buggy circule, une roue sur le sable l'autre dans l'eau (en bas à gauche). Plus loin, il faut emprunter un petit bac (ci-dessus) ou conduire sur les pavés d'une localité coloniale (à droite).**



PHOTOS PATRICK FRILET POUR « LE MONDE »

de la pêche : grosses crevettes, poulpes, petites langoustes...  
A la paillote où la caravane s'arrête pour déjeuner, c'est encore Rogerio qui propose la recette appropriée : « Ail et huile de palme, il n'y a rien de meilleur ! » Le tout arrosé d'une *capirinha* bien corsée : citron vert, sucre et cachaça, l'alcool local. Les assiettes croulent sous les carapaces grillées. Le festin s'achèvera avec une corbeille de fruits cueillis dans les collines voisines : mangues, goyaves, ananas... Et le village poursuivra, comme si de rien n'était, sa partie de foot sur le sable. En arrivant, un panneau vous aura prévenus : « Nous aimons la tranquillité. Préservez-la ! »

**UN GESTE FRANC ET ÉNERGIQUE**

Ce qui n'empêche pas les Brésiliens, chaque fois qu'ils croisent un buggy, de lever le pouce dans un geste franc et énergique. « C'est, explique Adalberto Barreto, le salut traditionnel d'un peuple qui n'a pas renié ses origines indiennes. Ici, peu d'embrassades : on se sent et on se respire. » Au service des habitants des favelas de Fortaleza, ce psychiatre a fait de son auberge, la *pousada* Ocas-dos-Índios, la « maison des Indiens », un centre communautaire, planté sur la plage de Tabuba et où sont formés ceux qui viendront en aide aux Amérindiens déracinés dans cette ville de deux millions d'âmes.

Dans les villages du Sertão, à l'intérieur des terres où la caravane motorisée se replie lorsque la mer est trop haute pour rouler sur le sable, l'arrivée des visiteurs ne surprend pas vraiment. Les buggys ralentissent pour ne pas trop danser sur les *lambadas*, ces « gendarmes couchés » omniprésents dans la moindre bourgade. Dans la rue principale d'un hameau, sous un anacardier dont les fruits vernissés

expulsent la noix de cajou, des villageois débattent bruyamment avant que chacun ne regagne le four communal où grille la farine de manioc. Le paysan du Ceara, lui, semble indifférent. En fin de journée, il somnole dans son hamac suspendu devant sa case ou dans la pièce unique de sa maisonnette de briques.

Un peu plus loin, entre mangrove et lagunes, au cœur des dunes qui se déplacent avec le vent, les jeunes d'un village isolé offrent aux visiteurs une démonstration de capoeira. Berimbau, chants et percussions rythment cette danse qui simule un combat.

Devant une école, l'oreille cueille une musique et des mots en français : « En avant ! En arrière ! » Des enfants y apprennent à danser le *forro*, une sorte de quadrille dont le nom, lui, est d'origine anglaise : « for all », « pour tous ». Le soir, dans une petite ville-étape, sous le ciel étoilé d'un dancing en plein air, des dizaines de jeunes filles au corps de liane ondulent en rangs bien ordonnés, aux sons

d'un orchestre de gamins (accordéon, triangle, guitare ventrue et tambours) qui mène le bal. Chaud de ambiance.

C'est avec les buggys qu'on accède aussi aux *pousadas* les plus reculées. Accrochées dans les dunes, certaines de ces petites auberges ont fait de simples murs de lianes tressées la plus efficace des climatisations. A mille lieues de Canoas Quebrada, la station balnéaire inventée par les hippies, dans les années 1970.

C'est en retrouvant ces « réserves » à touristes que l'on mesure le privilège de pouvoir ainsi explorer, hors des sentiers battus, les richesses du Ceara. Force est alors de reconnaître que le buggy se révèle le moyen le plus naturel d'aller à la rencontre de ce Brésil encore nature.

Christophe de Chenay

**PROCHAIN ARTICLE :**  
Kayak de mer dans les calanques de Marseille

**A tous prix**

■ **46 F (7 €) : un retour aux origines**, au Parc de préhistoire de Bretagne qui, à Malansac, à 23 km de Redon, invite, jusqu'à la Toussaint, les visiteurs à côtoyer dinosaures et premiers hommes. Demi-tarif pour les enfants. Renseignements au 02-97-43-34-17 ou [www.prehistoire.com](http://www.prehistoire.com).

■ **A partir de 725 F (111 €) : un week-end à Aix-les-Bains** à l'occasion de Navig'Aix, le rendez-vous de la marine de tradition qui, du 23 au 26 août, voit se rassembler sur le lac du Bourget coques en acajou, canots vernis, embarcations à vapeur, runa-

bouts et racers, dont des représentants des écuries italiennes. Prix par personne pour deux nuits en chambre double avec petit-déjeuner, dîner croisière. Renseignements au 04-79-88-68-00.

■ **A partir de 15 550 F (2 371 €) : ski d'été au Chili** avec Voyageurs en Amérique du Sud qui propose une semaine « chic et sport » à Portillo, prestigieuse station chilienne. Prix par personne pour 7 nuits en chambre double à l'hôtel Portillo, en pension complète, avec les forfaits ski, transferts et vols Iberia. Renseignements au 01-42-86-17-70 et [www.vdm.com](http://www.vdm.com).

**Carnet de route**

● **Pratique.** Avant le départ, il est bon de savoir qu'un passeport valide six mois après le retour est requis et qu'évidemment un permis de conduire est indispensable pour conduire un buggy. Le décalage horaire avec l'Etat du Ceara est de plus de 5 heures par rapport à l'heure française. Pour organiser son escapade et choisir la date, il faut savoir que le climat est idéal toute l'année. Le soleil est généreux (prévoir une crème solaire à indice de protection élevé), les pluies sont rares, l'alizé constant, la température se situe en moyenne entre 25 et 30 degrés et celle de la mer atteint 27 degrés. Le jour se lève vers 6 heures et la nuit tombe vers 18 heures : l'avenir est donc aux lève-tôt. En raison du vent, peu de moustiques fréquentent une région dépourvue d'insectes ou d'espèces dangereuses. Aucun problème de sécurité, surtout dans les campagnes qui ignorent comportements agressifs ou délinquance. Quant à la cuisine du Nordeste, c'est l'une des plus savoureuses du pays avec, en abondance, poissons, fruits de mer, légumes et fruits.

● **Accès.** Mal desservi depuis la France, le Nordeste brésilien impose une escale à Lisbonne puis, toujours avec la compagnie portugaise TAP (tél. : 0-802-31-93-20), un vol d'environ 7 heures à destination de Fortaleza.

● **Sur place.** Spécialiste des raids motorisés, Brésil Adventure (17, rue Saint-Antoine, 69003 Lyon, tél. : 0-800-95-28-49 ou 33-1-46-83-29-11, email [info@brasil-aventure.com](mailto:info@brasil-aventure.com))

programme toute l'année des circuits itinérants en buggy (cassette vidéo sur demande) entre Fortaleza et Natal. Au choix, diverses formules de raids, randonnées ou séjours, de 7 à 14 nuits sur place. Les étapes sont, en moyenne, d'environ 150 kilomètres par jour. Elles privilégient les haltes, les rencontres et la découverte de la région. Les repas sont pris dans de petits restaurants locaux. La plupart du temps, hébergement dans des *pousadas*, petites auberges rustiques mais confortables avec douche et chambres individuelles. Compter, selon la durée du séjour, entre 9 500 F (1 450 €) et 18 000 F (2 740 €) par personne, en « tout compris » avec les vols de Paris, les transferts, le buggy (2 personnes), le guide et l'hébergement en chambre double et pension presque complète. Parmi les spécialistes du Brésil « à la carte », citons Marsans International (tél. : 01-53-34-40-01, [www.marsans.fr](http://www.marsans.fr)), Le Monde des Amériques (tél. : 01-53-63-13-40, [www.mondedesamericques.com](http://www.mondedesamericques.com)), Voyageurs en Amériques du Sud (tél. : 01-42-86-17-70, [www.vdm.com](http://www.vdm.com)), King Holidays (tél. : 01-58-79-20-01) et Equinoxiales (tél. : 01-47-53-71-89, [www.equinoxiales.com](http://www.equinoxiales.com)).

● **Guides.** Bleus, Evasion et Routard (Hachette), Gallimard, Petit Futé et Lonely Planet.

● **Renseignements.** Il n'existe pas d'office brésilien du tourisme en France, mais on peut obtenir des informations touristiques auprès du service commercial de l'ambassade du Brésil 34, cours Albert-1<sup>er</sup>, 75008 Paris, tél. : 01-45-61-63-00 et [www.embratur.gov.br](http://www.embratur.gov.br).

**Week-end dans les fjords islandais**

Le petit bimoteur se glisse entre les falaises basaltiques. Arrivé au fond du fjord, il vire pour se poser à Isafjörður. Les jours de grand vent, frissons garantis lorsqu'on aborde ainsi la région des fjords, au nord-ouest de l'île, sous le cercle polaire arctique, à 500 kilomètres de Reykjavik, la capitale. On ne se bouscule pas dans les Westfjords et Isafjörður, la ville principale, ne compte que 3 500 habitants. Le sombre plateau rocheux qui dégringole en falaises dans l'océan se tapisse d'herbes brûlées par les neiges hivernales dont, même en été, subsistent quelques plaques. Mais c'est surtout la pureté de l'air qui surprend, jusqu'à l'enivrement. Ici, c'est à pied ou à cheval qu'il faut se déplacer. Petits au garrot, longues crinières blondes, les fringants destriers islandais vont là où les routes locales ne vont pas.

On peut aussi accompagner les pêcheurs qui remontent le Skutulsfjörður pour traquer le cabillaud, le bar et le hareng. Ce sont eux les rois de la région. A l'image de Geir Gudmundsson, le gardien du Musée maritime d'Ósvör, soixante-dix ans, et pêcheur dès l'âge de dix ans. Vêtu d'une peau de mouton tannée, d'un chapeau à longue visière et chaussé de mocassins (à l'instar des Vikings qui découvrirent l'Islande), Geir offre aux visiteurs un schnaps de pomme de terre, dissimulé dans un berlingot de lait... Situé dans des maisons traditionnelles au toit de gazon, le musée vaut surtout pour ce guide qui évoque les campagnes baleinières de jadis. Pays écologiquement correct, l'Islande n'en milite pas moins activement pour la reprise de la chasse aux cétacés.

Les deux familles qui se partagent l'île de Vigur se contentent d'élever moutons, vaches et couvées et de tenir table d'hôte, à l'ombre d'un vieux moulin à vent, entièrement en bois. A portée de bateau d'Isafjörður, Vigur est le paradis des canards eiders dont le duvet, fort prisé, garnit couettes et anoraks de luxe. Des volatiles qui vont toujours par paire et dont les femelles couvent leurs œufs sous le regard vigilant de leurs conjoints. Les Westfjords sont un véritable éden ornithologique. Eiders, sternes arctiques, mouettes rieuses, oies sauvages y prospèrent au débouché des fjords où cette gent ailée trouve pitance. Des fjords où l'on pratique sans risque le kayak en admirant les montagnes rabotées par la calotte glaciaire.

Les deux familles qui se partagent l'île de Vigur se contentent d'élever moutons, vaches et couvées et de tenir table d'hôte, à l'ombre d'un vieux moulin à vent, entièrement en bois. A portée de bateau

d'Isafjörður, Vigur est le paradis des canards eiders dont le duvet, fort prisé, garnit couettes et anoraks de luxe. Des volatiles qui vont toujours par paire et dont les femelles couvent leurs œufs sous le regard vigilant de leurs conjoints. Les Westfjords sont un véritable éden ornithologique. Eiders, sternes arctiques, mouettes rieuses, oies sauvages y prospèrent au débouché des fjords où cette gent ailée trouve pitance. Des fjords où l'on pratique sans risque le kayak en admirant les montagnes rabotées par la calotte glaciaire.

de notre envoyé spécial Marc Coutty

★ **Vol quotidien Paris-Reykjavik avec Icelandair**, tél. : 01-44-51-60-51, à partir de 3 345 F (510 €) jusqu'au 20 août et à partir de 2 105 F (321 €) du 21 août au 15 octobre, hors taxes d'aéroport. Vol Air Iceland pour Isafjörður à partir de 778 F (119 €) A/R. A Reykjavik, l'hôtel Radisson SAS Saga (tél. : 00-354-568-99-57) propose des chambres à 600 F (91 €) par personne. A Isafjörður, l'hôtel Isafjörður (tél. : 00-354-456-41-11) offre des chambres simples au même prix et des chambres doubles à 760 F (116 €). Compter environ 250 F (38 €) pour une nuit en chambre d'hôte. Renseignements à l'Office du tourisme islandais, 8, avenue Kléber, 75116 Paris (tél. : 01-53-64-80-50), et sur Internet ([www.icetourist.is](http://www.icetourist.is) ou [www.icelandnaturally.com](http://www.icelandnaturally.com)).

**Les Labyrinthus célèbrent l'été**

**CHAQUE ÉTÉ**, les célèbres labyrinthes de maïs et de sorgho conçus par Isabelle de Beaufort et Bernard Ramus ouvrent leurs portes dans plusieurs régions de l'Hexagone. Après le Petit Prince et l'Égypte, c'est Jules Verne qui, cette année, est à l'honneur à Martel, Cordes et Laas tandis que l'Amazonie est en vedette à Reignac (Touaine) et Cravan (Charente-Maritime). Sur dix hectares chacun, ces derniers restituent la forêt avec danseurs, musiciens, artisans et comédiens originaires du Brésil.

Objectif d'Isabelle de Beaufort : faire de ses dédales des rendez-vous régionaux avec une partie spectacle qui, à l'issue de déambulations au gré des allées, met en scène la vie des cabocles, nés du métissage entre Européens et Indiens

d'Amazonie, leur culture et leurs traditions ; et un volet consacré aux histoires et légendes de l'Amazonie. Les concepteurs ont décidé d'apporter leur soutien à l'ONG Saude e Alegria qui s'attache à améliorer les conditions de vie des populations de la région de Santarém au Brésil. Une exposition de photos et diverses attractions dont une Tour panoramique, un Village amazonien et, à Cravan, un dédale aquatique complètent la visite.

de notre envoyé spécial Niels Planel

★ **Labyrinthus, de 10 h 30 à 19 h 30, jusqu'au 2 septembre.** Entrée : 60 F (9 €) et 40 F (6 €) pour les 4-11ans. Tél. : 0-825-304-934 et [www.labyrinthus.com](http://www.labyrinthus.com).

**ÉVAASION**  
Publicités

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE**  
APPELEZ LE : ☎  
01.42.17.39.63

**directours**  
**CHYPRE** Voyager mieux. Dépenser moins.  
Vol charter au départ de Paris les mardis + 7 ou 14 nuits en chambre double :  
**HÔTEL CLUB BEAU RIVAGE 3\***  
Départs 14/08 et 21/08 :  
8J/7N : **4 780 F TTC**  
15J/14N : **7 090 F TTC** (départ 14/08)  
**6 960 F TTC** (départ 21/08)  
à Larnaca, demi-pension et transferts inclus.  
**Le Luxe à prix Directours**  
**HÔTEL ST RAPHAEL 5\***  
8J/7N : **5 085 F TTC - 15J/14N : 7 675 F TTC**  
à Limassol, petit-déjeuner et transferts inclus. Départ 14/08 et 21/08.  
Importantes réductions enfant et départ province : nous consulter.  
Autres catégories d'hôtels sur simple demande.  
**www.directours.com**  
3615 Directours (2,21 F/mn) et **01.45.62.62.62**  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

**DONT WALK**  
**Pour 1575 F par semaine\*, ne vous cassez plus les pieds !**  
Visitez la Floride ou le Canada en version climatisée.  
Réservez directement sur [www.avis.fr](http://www.avis.fr) ou appelez le :  
**0 820 05 05 05** (0,79 F/mn TTC)  
ou contactez votre agence de voyages.  
**AVIS**  
Décidés à faire mille fois plus.  
\*Offre soumise aux conditions générales de location en vigueur aux USA et au Canada. Prix à partir de 1 575 F TTC sur catégorie X/A pour 7 jours incluant kilométrage illimité, assurances LDW/ALI, taxes et supplément aéroport. Surcharge haute saison Canada : +140 F du 20/7 au 20/8.

# Orageux par l'ouest

**JEUDI.** Une zone dépressionnaire se forme sur la France, avec remontées d'air chaud d'Espagne. De l'air froid d'altitude gagne l'ouest du pays, et vient déstabiliser cette masse d'air. Des orages localement violents éclateront dès le matin sur le sud-ouest, puis gagneront vers l'est en soirée.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Les nuages deviendront nombreux dès le matin, puis des ondées et des orages parfois forts éclateront l'après-midi. Il fera 22 degrés près des côtes et jusqu'à 29 degrés dans l'intérieur.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le ciel sera voilé dès le matin, puis les nuages deviendront nombreux l'après-midi avec des ondées et des orages locaux, parfois forts. Les températures maximales avoisineront 29 à 32 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel sera peu nuageux le matin, puis les nuages élevés envahiront

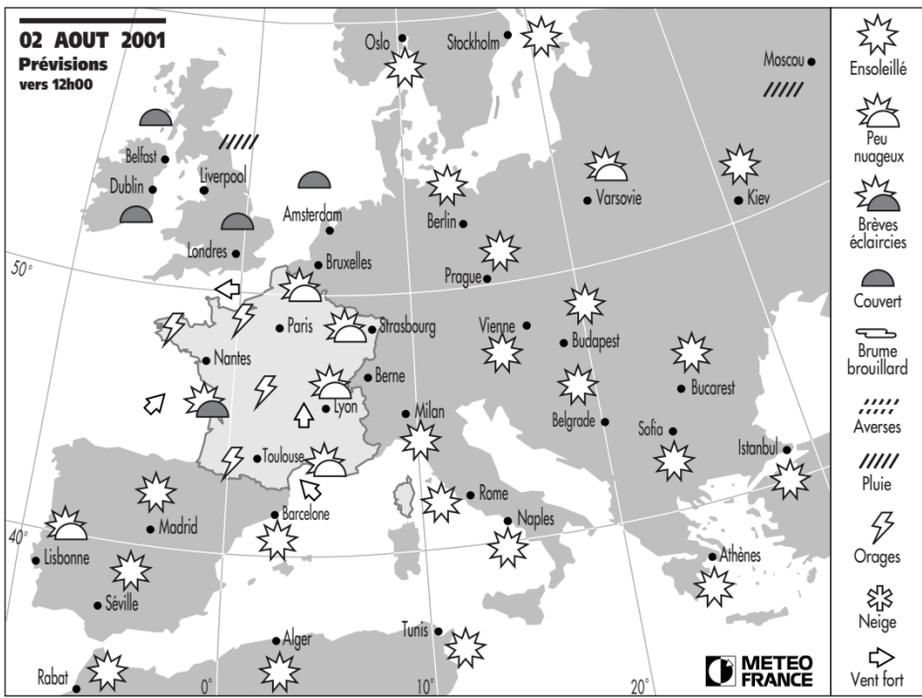
le ciel l'après-midi. Le ciel deviendra très nuageux en fin de journée, avec des orages locaux. Les températures maximales avoisineront 29 à 33 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le ciel sera très nuageux dès le matin, avec des ondées et des orages localement violents. De belles éclaircies reviendront l'après-midi par les côtes atlantiques. Il fera 27 à 30 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur Rhône-Alpes, il fera beau, mais les nuages deviendront nombreux sur l'ouest l'après-midi, avec des orages en fin de journée ou en soirée.

Ailleurs, le ciel sera très nuageux, avec des ondées et des orages parfois forts. Il fera 28 à 33 degrés d'ouest en est.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Malgré des passages de nuages élevés, le soleil restera prédominant. Les températures maximales avoisineront 28 à 33 degrés.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

**FRANCE.** Le conseil régional d'Auvergne et la SNCF proposent, en été, des trains touristiques permettant de découvrir la région. Citons le Cantal-Causse (tous les jeudis, d'Aurillac, Vic-sur-Cère, Thiézac et Murat) à travers Cantal, Lozère, Aveyron et Lot, le Cantal-Quercy (1<sup>er</sup> et 8 août, d'Aurillac et de la Roquebrou), entre monts du Cantal et causse du Lot, jusqu'à Rocamadour, et le train reliant, tous les mardis, Aurillac au viaduc de Garabit. Renseignements auprès du CDT du Cantal (tél. : 04-71-46-22-00) et sur Internet ([www.cdt-cantal.fr](http://www.cdt-cantal.fr)).

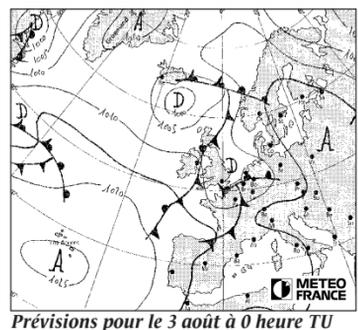
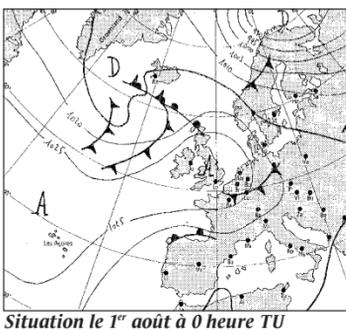
**ANGLETERRE.** Les vendredi, samedi et dimanche, les huit hôtels Express by Holiday Inn de Londres proposent, jusqu'au 8 septembre, dans le cadre des « Weekender Plus », des chambres à partir de 94 € la nuit, avec petit déjeuner continental. Renseignements au 0800-897-121 ou sur Internet ([www.hiexpress.co.uk](http://www.hiexpress.co.uk)).

### PRÉVISIONS POUR LE 02 AOÛT 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	21/31 S
BIARRITZ	20/23 P
BORDEAUX	20/27 N
BOURGES	21/32 P
BREST	18/23 P
CAEN	20/25 P
CHERBOURG	16/26 P
CLERMONT-F.	21/33 P
DIJON	18/34 N
GRENOBLE	21/35 N
LILLE	16/29 N
LIMOGES	20/27 P
LYON	21/34 N
MARSEILLE	23/33 N
NANCY	16/34 N
NANTES	20/25 P
NICE	24/30 S
PARIS	19/33 N
PAU	20/26 P
PERPIGNAN	23/30 N
RENNES	18/26 P
ST-ETIENNE	20/33 P
STRASBOURG	17/35 S
TOULOUSE	21/30 P
TOURS	20/33 P
YVES	16/29 N
YVETTE	20/30 P

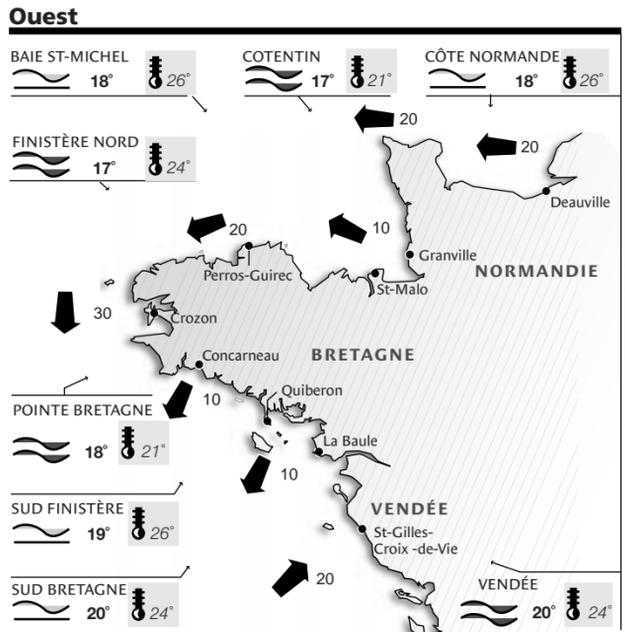
PAPEETE	21/27 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S
ST-DENIS-RE.	17/23 S
EUROPE	
AMSTERDAM	13/27 C
ATHENES	27/34 S
BARCELONE	23/29 S
BELFAST	15/20 C
BELGRADE	17/30 S
BERLIN	15/28 S
BERNE	15/31 S
BRUXELLES	14/30 C
BUCAREST	18/29 S
BUDAPEST	17/27 S
COPENHAGUE	14/22 S
DUBLIN	14/22 C
FRANCFORT	14/33 S
GENEVE	19/28 S
HELSINKI	8/19 S
ISTANBUL	26/34 S
KIEV	13/25 S
LISBONNE	18/24 S
LIVERPOOL	15/18 P
LONDRES	16/21 C
LUXEMBOURG	15/31 S
MADRID	15/29 S
MILAN	24/35 S
MOSCOU	13/17 P
MUNICH	11/29 S
NAPLES	23/34 S
OSLO	6/22 S
PALMA DE M.	24/32 S
PRAGUE	12/24 S
ROME	22/32 S
SEVILLE	17/30 S
SOFIA	17/30 S
ST-PETERSB.	11/18 S
STOCKHOLM	10/20 S
TENERIFE	23/29 S
VARSOVIE	13/23 S
VENISE	23/31 S
Vienne	15/26 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	17/26 S
BUENOS AIR.	19/26 S
CARACAS	24/26 S
CHICAGO	16/24 S
LIMA	14/17 C
LOS ANGELES	16/24 S
MEXICO	10/24 S
MONTREAL	23/33 S
NEW YORK	23/32 S
SAN FRANCIS.	13/20 S
SANTIAGO/CHI	8/15 S
TORONTO	21/30 P
WASHINGTON	18/30 S
WASHINGTON	18/30 S
AFRIQUE	
ALGER	23/33 S
DAKAR	26/31 C
KINSHASA	20/30 S
ASIE-Océanie	
BANGKOK	27/32 P
BEYROUTH	26/31 S
BOMBAY	26/30 P
DJAKARTA	26/29 S
DUBAI	32/40 S
HANOI	27/30 P
HONGKONG	26/28 P
JERUSALEM	26/32 S
NEW DEHLI	27/36 S
PEKIN	22/30 S
SEOUL	27/29 S
SINGAPOUR	26/31 P
SYDNEY	10/15 C
TOKYO	25/27 P



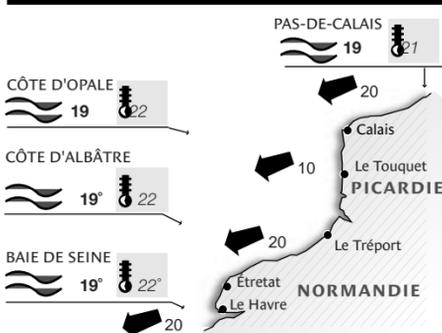
## Sur les plages

Le 02 AOÛT 2001 vers 12 heures

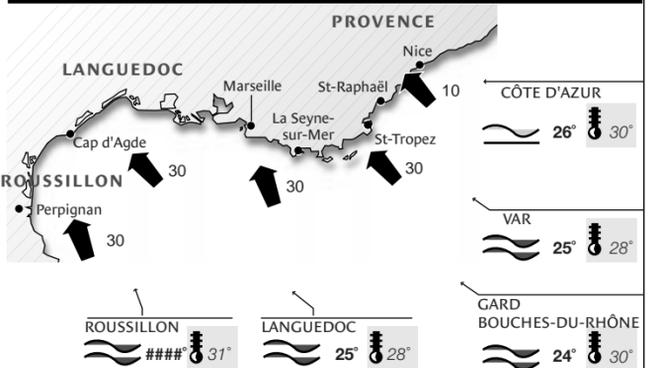
Sur la Côte d'Opale, le soleil sera prédominant. Du Cotentin aux côtes bretonnes, les nuages seront nombreux, avec des orages locaux l'après-midi. Des côtes vendéennes à l'Aquitaine, le temps sera orageux, puis de belles éclaircies reviendront l'après-midi. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil brillera largement.



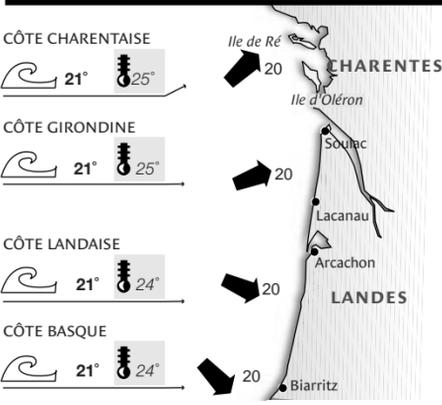
### Nord



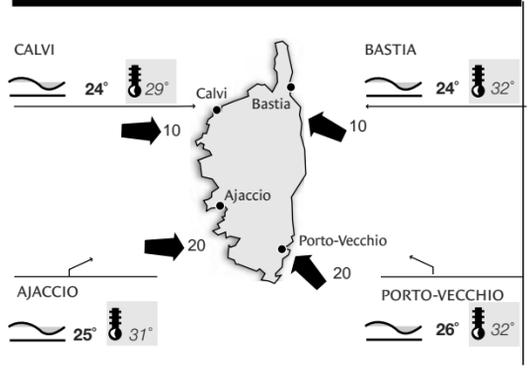
### Sud



### Sud-Ouest



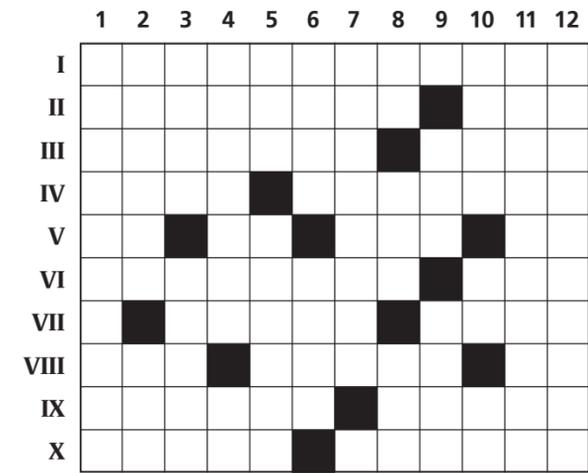
### Corse



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-179

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Même en français, il serait difficile de faire mieux. - II. Protègent les cages. Sigle universitaire. - III. Peut être commissaire, mais ne sera jamais inspecteur. Renforce la fermeture. - IV. Rend cent fois plus important. Prendra conscience. - V. Personnel. Fin de verbe. Conservateur des espèces. Un peu girondo. - VI. Prétenteras. Possessif. - VII. Régna sur la Hongrie à partir de 904. A protégé bien des sols. - VIII. Met la France à l'échelle. S'attaquera aux nerfs.

En tenue. - IX. Comme une queue de cheval. On lui doit une *Maison de poupée*. - X. Armes académiques. Comme une bonne fumure.

### VERTICALEMENT

1. Evite les mauvaises surprises quand on prend une veste. - 2. Prétendument humaine. Ecart économique, mais peu académique. - 3. Assure le soulèvement. Protégé pour toucher. - 4. Vertes, rouges ou noires, il les surveille toutes. Personnel. - 5. Fait partie de l'histoire

américaine. Qui ont fait le plein. - 6. Vieille bête. Passe très près. - 7. Jouait du fond des bois. - 8. Dans les traditions. Possessif. Sa poudre mettait en beauté. - 9. D'un auxiliaire. Raccourci pour un lieu de recherche. - 10. Parlé au Brésil. Note. Pour le patron. - 11. Remise en état après un bon bain. - 12. Stoppé et contrôlé.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 178

#### Horizontalement

I. Contractions. - II. Ola. Etreinée. - III. Retentir. Dan. - IV. Rot. Te. Riens. - V. Élégantes. Da. - VI. Ce. Abus. Blet. - VII. Mule. Maori. - VIII. Epile. Fa. Rto. - IX. Uvéa. Pullman. - X. Résidentiels.

#### Verticalement

1. Correcteur. - 2. Olé olé. Pve. - 3. Natte. Mies. - 4. Gaulai. - 5. Rentable. - 6. Atténue. Pe. - 7. Cri. Ts. Fun. - 8. Terre. Malt. - 9. In. Isba. Li. - 10. Onde. Lorme. - 11. Néandertal. - 12. Sensations.

## BRIDGE

N° 1955

### LE CHELEM DE ZIA

Au cours des éliminatoires de la Coupe Rosenblum, le champion pakistanais Mahmood Zia a réussi le chelem présenté aujourd'hui. Cachez au début les mains d'Est-Ouest et mettez-vous à sa place en Sud.

♠ A 7 5 3  
♥ 8  
♦ A V 8 7 4  
♣ A V 10

♠ D 4 2  
♥ R D V...  
♦ 6  
♣ 2

♠ R V  
♥ A 6 4  
♦ R D 10 9 2  
♣ 7 4 3

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest Nord Est Sud  
- - 2 ♠ passe  
4 ♥ contre passe 6 ♦...

a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

#### Réponse

Après l'entame du singleton à Trèfle d'Ouest, comment éviter la perte de deux Trèfles ? La première possibilité est de faire l'impasse à la Dame de Pique afin de défausser un Trèfle sur l'As de Pique (après avoir fait le Valet et le Roi de Pique). Mais on chute si l'impasse échoue. Or Zia a trouvé une ligne de jeu qui ne dépendait pas de la place de la Dame de Pique. Elle consistait à faire un jeu d'élimination afin de terminer par un placement de main à Cœur !

Voici le déroulement du coup : As de Trèfle, Roi de Carreau, As de Carreau, Roi et As de Pique, 5 de Pique coupé, As de Cœur, 4 de Cœur coupé avec le 7 de Carreau, 7 de Pique coupé et 6 de Cœur pour la défausse du 10 de Trèfle. Alors, Ouest a pris et il a été obligé de continuer Cœur pour la défausse du Valet de Trèfle coupé par la Dame de Carreau.

Enfin, les deux derniers atouts du mort ont procuré la onzième et la douzième levée.

### UN COUP ASSEZ RARE

Parmi les 36 donnes jouées dans un tournoi simultané européen sponsorisé par Philip Morris, en voici une des plus intéressantes pour les enchères et le jeu de la carte.

♠ A R 6  
♥ R 9 8 6  
♦ A R D 3  
♣ 6 2

♠ D 10 9 8 7 4  
♥ D 10 4  
♦ 4 2  
♣ A 8

♠ 3  
♥ A 5 3  
♦ V 10 7 5  
♣ R D V 10 4

♠ V 5 2  
♥ V 7 2  
♦ 9 8 6  
♣ 9 7 5 3

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	1 ♠	3 ♠
1 ♠	contre	2 ♣	3 ♣
2 ♠	contre	3 ♠	3 ♣
3 ♠	contre	3 ♠	3 ♣

Après avoir entamé l'As de Trèfle pour le Roi en Est, Ouest a continué Trèfle pour le 10 d'Est, qui a poursuivi par la Dame de Trèfle. Quelle carte Ouest a-t-il jouée, et de combien de levées le contrat de TROIS CARREAUX devait-il chuter ?

Note sur les enchères  
Au troisième tour d'enchères, il était exclu de passer en Sud quand Nord avait montré un beau jeu avec ses deux contres. Sud devait dire « 3 Carreaux », et, si un des adversaires contraignait, il pouvait se replier à « 3 Cœurs ».

Philippe Brugnion



● **SOUS LA DIRECTION** de Giorgio Barberio Corsetti, la Biennale de théâtre de Venise présente durant tout l'été une série de créations d'envergure. Mise en scène dans le

style de la commedia dell'arte par Benno Besson, *L'Amour des trois oranges*, d'après Carlo Gozzi, a été écrite par Edoardo Sanguineti. ● **CE ROMANCIER**, poète et drama-

**FESTIVAL**  
été 2001

turge, a « travesti » la pièce de Gozzi par des allusions à l'Italie d'aujourd'hui. ● **PAR AILLEURS**, Peter Stein donnait *Pancomedia*, de Botho Strauss, monté avec les jeu-

nes comédiens de son *Faust*. ● **DANS UN ENTRETIEN** au *Monde*, le metteur en scène explique comment il a conduit ses acteurs dans l'univers de cet écrivain allemand.

## Deux visages de la comédie du monde à Venise

**Venise/Théâtre.** Parmi les nombreuses pièces présentées cet été à la Biennale de théâtre, une création, « *L'Amour des trois oranges* » d'Edoardo Sanguineti, d'après Gozzi, et « *Pancomedia* », de Botho Strauss. Une manière de passer du conte de fées à la vie d'aujourd'hui

**L'AMORE DELLE TRE MELARANCE** (*L'Amour des trois oranges*), d'Edoardo Sanguineti, d'après le canevas de Carlo Gozzi. Mise en scène : Benno Besson. Avec Lello Arena, Giovanni Calò, Paolo Serra, Daniela Giordano. Durée : 1 h 30. En novembre et décembre, à nouveau à Venise, puis à Padoue et Gènes.

**DER NARR UND SEINE FRAU HEUTE ABEND IN « PANCOMEDIA »** (*Le Fou et sa femme, ce soir, dans « Pancomedia »*), de Botho Strauss. Mise en scène : Peter Stein. Avec Christian Nickel, Dorothee Hartinger... Durée : 4 h 15. Internet : [www.labiennale.org](http://www.labiennale.org)

### VENISE

de notre envoyé spécial

L'île de San Giorgio, la nuit. Traversée du cloître. Une longue allée de gravier conduit à un amphithéâtre, dont les bancs de béton sont séparés par des haies de buis : le Teatro Verde. Petite scène perchée sur des pilotis. La lagune parle à travers les cyprès. Touc-touc sourds des vaporetti. Pot-pourri tutti frutti venant d'un navire lointain. Un personnage de commedia dell'arte surgit, et présente, à voix couverte, *L'Amour des trois oranges*, d'après le canevas de Gozzi. Des cris fusent des derniers rangs. Il réplique, en haussant le ton. L'action est engagée. Nous sommes à Venise. Hier et aujourd'hui. Décors de toile peinte (Ezio Toffolutti), troupe pétaradante et miracles de papier, plongent dans les contes de fées d'une Sérénissime au temps de Casanova, prête à tout pour déridier un prince et gagner les faveurs d'une coquette. Pourvu qu'elle soit un peu comédienne.

Après un *Woyzeck* imaginé par son directeur, Giorgio Barberio Corsetti, et avant le *Nihil, nulla d'Armando Punzo* (24 et 25 août), la Biennale de théâtre présentait cette création de Benno Besson. Le metteur en scène suisse est l'un des rares à s'intéresser à Gozzi. On lui préfère Goldoni, que le noble vénitien avait dû terrasser pour s'imposer, il y a deux siècles et demi. A l'époque, en effet, Venise est à l'heure de *l'avvocato*. Les gens du peuple apprécient Goldoni. L'aristocratie, moins. Gozzi, comte de son état, s'alarme de l'évolution des mœurs. Il empoigne la bannière du réac de service. Énumère ses quatre piliers : la religion, l'échafaud, la vertu et la femme à la maison. Un lieu focalise la corruption : le théâtre. Gozzi sort de voir son bon peuple en entrant « *aveugle et possédé* ». En prêtant la



Tartaglia (Lello Arena), fils du roi, est ébloui par Ninetta (Nunzia Greco), troisième orange de « *L'Amour des trois oranges* », mis en scène par Benno Besson.

trouperie à la noblesse et les actions héroïques à la plèbe, Goldoni s'apaise « *une hiérarchie sociale indispensable* » et foment le désordre.

Gozzi est trop sûr de son rang pour ne pas être modeste : il veut montrer, en écrivain « amateur », qu'il est le plus fort. Il a un plan : renouveler les canevas dont usait l'ancienne comédie à l'improvvisé escamotée par Goldoni. Quand il prétend remplir les théâtres avec de simples contes de nourrices habillés des masques de la commedia dell'arte, Venise se rit de lui. Et l'adjure de renoncer. Elle ne le connaît pas. Il offre un « *conte à dormir debout* », *L'Amour des trois oranges*, avec un pastiche de Goldoni en prime, au carnaval 1761. Le peuple

s'enchant. Gozzi est à la mode. Cela durera le temps de dix *fiabe* Goldoni s'apaise « *une hiérarchie sociale indispensable* » et foment le désordre.

Mais l'enchantement ne sera pas oublié des romantiques allemands. Ni, plus curieusement, des avant-gardistes russo-soviétiques. La revue de Meyerhold, dont Prokofiev se souviendra, s'intitulera *L'Amour des trois oranges*. Voilà comment Gozzi arrivera, via Brecht, jusqu'à Benno Besson, qui fut son collaborateur. Après *L'Oiseau vert* et *Le Roi-Cerf* (*Le Monde* du 31 janvier 1998), il y retourne. Cette fois sous la plume d'Edoardo Sanguineti. L'écrivain s'est bien amusé. Il profite de la liberté offerte par le canevas gozzien pour cançonner à son tour. Assez pour agacer la bourgeoisie vénitienne, qui sortira défrisée du Teatro

Verde. Assez pour montrer que la commedia dell'arte garde toute sa verdeur quand il s'agit de fustiger les nantis. Pour peu que les lazzi soient lancés par des acteurs bondissants et gais, heureux de dire leur temps dans les gestes du *settecento*.

### PAUVRE ET ANTICONFORMISTE

Dans les bâtiments de l'Arsenal (XVI<sup>e</sup> siècle), au beau milieu de la Biennale d'arts plastiques, a été créée une nouvelle salle, le Teatro alle Tese. Il s'y donnait, dimanche 29 juillet, une autre sorte de comédie : *Der Narr und seine frau heute abend in « Pancomedia »*, la dernière pièce de Botho Strauss. En 1996, Botho Strauss avait joué les idéologues à la Gozzi dans *Soulevement contre le monde secondaire*, en

endossant le complet du réac. Selon lui, le réac n'était « *précisément pas cet incorrigible rétrograde que fait de lui la dénonciation publique, il marche au contraire en tête quand il s'agit de rappeler le souvenir de quelque chose d'oublié* ». Pourtant, si l'on s'en tient au distinguo vénitien, l'auteur de *Pancomedia* serait du côté de Goldoni. Sa langue est bien celle d'une classe nouvelle, cette bourgeoisie intellectuelle qui impose ses marques.

Le schéma de *Pancomedia* est un peu celui de *Grand Hôtel* – le film, avec Garbo. Tout se passe dans un hôtel, appelé Confiance. Autour d'un jeune éditeur, pauvre et anti-conformiste, qui sera failli, employé, vendu, racheté, mais survivra avec son auteure favorite, se glis-

sent et s'interpellent des dizaines de personnages tronçonnés en brèves histoires. Cette comédie totale, ou « comédie du monde », placée sous le signe d'Aristophane, est une découverte. La satire tombe en spots sur une scénographie mobile et monumentale, maniée avec souplesse par Peter Stein. Et les acteurs sont assez ravis de se trouver multipliés, pour donner le meilleur de leur jeunesse.

La Biennale des arts plastiques s'intitule Plateau de l'humanité. On ne saurait mieux définir la *Pancomédie* de Botho Strauss. A supposer que le plateau porte les couleurs du monde européen, dans sa terrible et dérisoire agitation.

J.-L. P.

## Les mots travestis d'Edoardo Sanguineti

### VENISE

de notre envoyé spécial

Cela faisait une vingtaine d'années que Benno Besson courait après Edoardo Sanguineti. Depuis que ce poète, promeneur, romancier, historien, dramaturge, conteur avait traduit pour lui *Cédipe-Roi* de Sophocle. Le metteur en scène et le traducteur s'étaient arrêtés sur le nom d'*Cédipe*. En fin de compte, ce n'était pas un nom propre. Comment désigner au juste l'homme aux pieds enflés ? Après la réflexion d'usage, Edoardo Sanguineti avait proposé Piedone. Presque une anagramme. Cela lui plaisait d'autant plus qu'il y avait en ce temps-là un comique populaire de ce nom. Alors, vive le roi Piedone !

Pour avoir collaboré avec les plus grands musiciens – comme Stravinsky ou Berio –, Edoardo Sanguineti n'en est pas moins une éminente figure du Collège de pataphysique. Son titre exact est « *président de l'Opificio di letteratura potenziale* ». La pataphysique mène à tout. Y compris aux meilleures traductions du grec (Eschyle et Euripide). Et du français (*Dom Juan* de Molière). Mais il n'aime guère le mot traducteur,

car « *c'est à celui qui parle de prendre la situation sous sa responsabilité* ».

En tout cas, *L'Amour des trois oranges* tendait les bras à la littérature potentielle. Le poète n'a pas résisté à leurs rondeurs. Pour les vêtir – et dévêtir les méchantes sorcières –, il a choisi le *martelliani*, ce vers de quatorze pieds, parfois comparé à notre alexandrin. Une fois mis en appétit par cette perspective, il lui restait à emplir le canevas d'une douzaine de pages écrit par Gozzi dans la tradition de la commedia dell'arte.

### JEUX BERLUSCONIENS

Il a gardé le peu de texte écrit : « *Gozzi écrit un italien très artificiel. On le voit mieux encore dans les autres fiabe, plus longuement dialoguées, alors que Goldoni écrit un italien parlé. Gozzi veut montrer que l'italien est une langue écrite. Il maintient le décor formel. Il y a un mariage étrange entre cette langue de l'élite et le jeu populaire de la commedia dell'arte.* »

Edoardo Sanguineti a conservé le prologue, dans lequel l'auteur expose ses mobiles poétiques et polémiques. Puis il a foncé. « *Tandis que Gozzi polémique avec le*

*théâtre de son temps, je polémique avec la télévision. Je fais des allusions à ce jeu, "Il Grande Fratello" [équivalent de Loft Story en Italie], et je raconte que le prince est si déprimé qu'il ne rit même pas des jeux berlusconiens.* »

L'écrivain refuse le mot d'adaptation et revendique celui de « *travestissement* ». Il renvoie au XVI<sup>e</sup> siècle, en France notamment, quand on faisait des transpositions comiques des grands poèmes, comme *L'Illiade travestie*. « *J'appelle travestissement tout texte qui renvoie à un autre texte en le manipulant. Pas forcément pour le rendre comique.* »

Cela fait des années qu'Edoardo Sanguineti « *travestit* ». N'était-ce pas lui, déjà, qui avait travesti *Faust* en 1985, et plus encore *l'Orlando furioso* mis en scène par Luca Ronconi en 1969 ? Un texte à la troisième personne était lancé par les acteurs poussés sur des chariots, qui décrivait ce qu'ils faisaient. Il avait taillé, détaillé et remonté le texte à sa façon. Aujourd'hui, il le revendique hautement : tout n'était pas d'Arioste.

J.-L. P.

## Peter Stein, metteur en scène de « Pancomedia »

### « Après "Faust", je ne ferai plus que de petites choses »

« *Qu'est-ce qui vous a conduit à monter la Pancomedia, de Botho Strauss ?*

– J'avais entre les mains deux théâtres et un ensemble de trente-trois acteurs qui jouaient exclusivement le *Faust* (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> janvier 2001). Il fallait que ces acteurs fassent autre chose. Spécialement les jeunes. C'est un grand sacrifice de répéter un an le *Faust* et de le jouer un an et demi. Exclusivement. Alors, la première année, on a réalisé cinq petites productions parallèles. Et la deuxième année, j'ai décidé de faire une grande production. Sans les stars. Ni Bruno Ganz ni mes deux Méphisto. Restent vingt-sept acteurs.

– Pour eux, j'ai cherché une pièce. Je suis allé voir mon ami Botho Strauss. Je lui ai dit : « *Ces acteurs sont à ta disposition* ». Je lui ai même proposé de reprendre la manœuvre opérée avec *Les Estivants*, il y a vingt-cinq ans, en retravaillant un thème de base. Il n'a pas fait cela. Il connaît les acteurs. Il a vu des répétitions du *Faust*. Il a puisé dans ses cartons et écrit une masse énorme de scènes difficiles à couper. Ce qui explique que c'est peut-être un peu long.

– *N'y a-t-il pas des parentés avec La Trilogie du revoir ?*

– Dans *Les Estivants*, plus d'un tiers de la pièce avait été écrit par Botho Strauss. Ça ne se voit pas. J'avais mis tous les acteurs sur le plateau, comme dans la scène du restaurant de *Pancomedia*, ils avaient improvisé et Botho Strauss avait écrit ses propres dialogues. *La Trilogie du revoir* est une version contemporaine des *Estivants* et *Pancomedia* dans la filiation de ce travail. Une des choses intéressantes est la fragmentation des personnages, plus de cent.

– *La pièce semble amère...*

– Botho Strauss est toujours très agressif mais, dans cette pièce, il y a de l'ironie et de l'espoir. Peut-être même des happy ends. Le nom de l'hôtel, Confiance, le montre. Nombre de petites scènes finissent de manière positive. La réalité de notre vie est minuscule et normée. Les grandes histoires se réduisent sans cesse. Le point de vue de Botho Strauss passe par l'analyse en tout petits détails de nos réactions émotionnelles, spirituelles, dans les limites étroites de notre expérience. Comme

Tchekhov, il continue de chercher une réponse à notre exigence de vérité, de chercher un sens à notre existence.

– *Où en est le Faust ?*

– On est en train d'opérer son transfert de Berlin à Vienne, à bord de cinquante camions. J'ai trouvé une ancienne tréfilerie de 150 mètres de long sur 30 mètres. On a dû rehausser le toit pour faire entrer les deux théâtres. Les représentations commencent le 8 septembre et se tiendront chaque week-end, jusqu'au 16 décembre. Après, je ferme l'usine et je vends. Cela demandera six mois et coûtera cher encore, mais c'était inscrit au budget.

– Ensuite, je ne ferai plus que de petites choses. A Pâques, un *Parsifal*, avec Abbado, à Salzbourg. L'été prochain, une *Penthésilée* en italien, dans les théâtres antiques de quatre pays. Première à Epidaur, puis en Autriche, en Italie et en Espagne. En 2004, je monterai un *Don Giovanni* à Chicago. De petites choses, vous dis-je. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier



Les outils des Meeps, une peuplade imaginée par François Arnal (1994).

## Comment Arnal a redécouvert le monde perdu des Meeps

La Seyne-sur-Mer/Arts. La Villa Tamaris fait la preuve de l'étonnante vitalité du peintre septuagénaire

**ARNAL. LES MEEPS.** Villa Tamaris, avenue de la Grande-Maison, 83500 La Seyne-sur-Mer. Tél. : 04-94-06-84-00. Du mardi au dimanche, de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 9 septembre. Catalogue, Editions Villa Tamaris, 128 p., 100 F (15,24 €).

LA SEYNE-SUR-MER  
de notre envoyé spécial

François Arnal, selon le sculpteur Arman, « est un personnage de roman, dénué de cette agressivité qu'on rencontre le plus souvent dans l'art, ce métier de course de rats ». Publiée dans *Il y a lieu* (Hazan, 2000), l'appréciation est flatteuse, rarissime dans un milieu plutôt rude, et totalement exacte. D'abord, Arnal est beau : une gueule d'acteur américain, tendance Jack Palance, matiné d'Hemingway, des yeux d'une limpidité peu banale (lui se trouve vieux et moche, ce qui lui facilite, pense-t-il, le passage des frontières). Ensuite, il peint, solide et sensible, depuis plus de cinquante ans, ce qui est déjà une aventure en soi. Enfin, pour compléter le tableau, l'homme est un globe-trotter.

Il a commencé à crapahuter dans les maquis d'Auvergne, en 1943, puis, plus paisiblement, a promené sa haute silhouette dégingandée au Mexique, en Polynésie, dans les deux Amériques, en Afrique et, plus récemment, au Moyen-Orient. Il a exposé chez Arnaud, Maeght ou Templon à Paris, Parnass à Wuppertal, Rose Fried à New York, Moga-bag à Beyrouth.

A voyager ainsi, on rencontre du monde. Raymond Queneau, par

exemple, croisé en 1961. Il rédige autour d'une cinquantaine de dessins d'Arnal un texte épatant sur ce qu'est écrire (*Histoire d'un livre*, Editions Marval, 1995). Les mots y glissent entre les entrelacs de couleur. Etait-ce un prélude à la découverte des Meeps ? Arnal affirme que non, puisqu'il fait remonter sa rencontre avec ce peuple particulier, surgi de son imagination, à bien plus longtemps. A l'en croire, un Meep aurait même failli compromettre sa conception, en chatouillant Lulu, la maman d'Arnal, au plus mauvais moment, celui où le rire est paraît-il mal venu : « Mon père, écrit Arnal, en perdit pour un instant ses moyens ».

Néanmoins, Arnal naquit le 2 octobre 1924. Les Meeps ne le quittèrent plus. Il raconte leur histoire commune dans un texte envoûtant et tendre, qui accompagne l'exposition que lui consacre La Seyne-sur-Mer. Les Meeps ressemblent le plus souvent à des mouches. Ils ou elles terrorisent et fascinent les dentistes, aiment les tôles ondulées et l'œuvre d'Arnal : c'est normal, il est le seul à savoir lire le meeps, une écriture qui ressemble fort heureusement à sa peinture : « Ils ne font que des points et des taches. Je leur ai traduit en une ligne toute l'œuvre de Proust, Joyce, Jack London (ils ont adoré Martin Eden)... »

On se fera une idée assez juste de la variété du monde de ces petits lutins ailés et poilus en visitant l'exposition de la Villa Tamaris. Le commissaire, Eric Mangion, a réuni là un ensemble hétéroclite : il y a des tableaux normaux, si on peut dire, des toiles tendues sur des châssis.

D'autres, gigantesques, sont à l'extérieur, accrochées sur des cordes à linge. Déployées, elles claquent au vent, répandant dans toute la rade de Toulon la parole des Meeps. Il y en a d'autres, au sol, dans un désordre sympathique qui rappelle celui de l'atelier. Il y a aussi les empreintes de clés, des vieilles tiges de ferailles rouillées et ressoudées qui n'actionneront plus jamais une serrure, mais vivent une retraite heureuse, lovées dans la terre à modeler. Il y a également des objets bizarroïdes, sculptures en plastique, et outils de Meeps en vieux cuir caoutchouteux ou en pneus de camion craquelés, on ne sait, souvenirs d'un voyage en Afrique.

### UNE APRÊTÉ À COUPER LE SOUFFLE

On n'oublie pas non plus de gravir la pente qui mène au fort Napoléon tout proche. La redoute abrite un festival de jazz (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> août) mais aussi, jusqu'au 3 août, la série des « Blessures » : elle fut commencée à Noël 1980. La toile à peindre manquait. Arnal trouve dans une caisse une série de housses de fauteuils de jardin. Il les déplie et les peint : « Je fais un trait sur l'une – il prend l'allure de toutes les misères du monde – c'est un pansement, une trace de sang. Se dégage de cette rencontre une humanité malheureuse... » Arnal se transforme alors en brancardier, et peint une trentaine d'œuvres qui ont pour titre *L'Hémorragie*, *Les Calcinés*, *Les Pendus*, *les Désossés*, on en oublie, et des moins gais. Des œuvres d'une force et d'une aprêteté à couper le souffle, bien loin de l'univers enchanté des Meeps, plus proche

du monde réel de ses frères humains.

Le commissaire Eric Mangion est un remarquable professionnel. Mais il dirige le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui, comme tous les autres FRAC d'ailleurs, témoigne généralement d'un intérêt plus marqué pour les jeunes artistes contemporains que pour des vieilles barbes comme Arnal, déjà dans le circuit avant la naissance de Mangion. En gros, les FRAC ne regardent guère vers les années 1950, et encore plus rarement quand elles concernent des artistes français. De ce point de vue, l'intérêt d'Eric Mangion pour Arnal est une nouveauté dont on espère qu'elle présage d'autres redécouvertes : « Quand j'ai vu l'œuvre d'Arnal, dit-il, j'ai été frappé par ses similitudes avec les préoccupations d'artistes beaucoup plus jeunes. Cette invention d'un monde, celui des Meeps en l'occurrence, est au centre du travail de bien des artistes d'aujourd'hui. Il l'a simplement formulée bien plus tôt qu'eux. »

Sa préface au catalogue résume assez bien le problème : « L'art français a du mal à accepter une partie de son histoire, celle de l'après-guerre et d'une abstraction jugée moins spectaculaire que son homologue américaine (...) Toute une partie de la création est mise au placard... » C'est tout à son honneur que d'en avoir ressorti Arnal, qui est trop vif-argent pour s'y laisser cloître trop longtemps. La leçon des Meeps, sans doute.

Harry Bellet

## Valery Gergiev transfigure « Lady Macbeth de Mzensk »

Salzbourg/Opéra. Le chef russe dirige avec brio le Philharmonique de Vienne et une distribution de premier plan

**LADY MACBETH DE MZENSK**, de Dimitri Chostakovitch. Par Larissa Shevchenko (Katerina Ismailowa), Victor Lutsiuik (Serguei Philiptsch)... Solistes et Chœur du Théâtre Marinski de Saint-Petersbourg, Orchestre philharmonique de Vienne, Valery Gergiev (direction), Peter Mussbach (mise en scène). Grand Festspielhaus, le 31 juillet et 4, 22, 25 et 30 août à 18 h 30. Tel. : 00-43-662-80-45-760. Internet : www.salzburgfestival.com/

### SALZBOURG

de notre envoyé spécial

Comme l'an passé, lors d'une *Dame de pique*, de Tchaïkovski, donnée en une version de concert d'anthologie dans les mêmes lieux, Valery Gergiev, à peine installé dans la fosse, instaure un climat de tension et de charme – au sens fort du terme – qui rend le silence, le son, la gradation de l'un à l'autre parfaitement et inexplicablement « différents ». Il nous tourne le dos, mais on jurerait croiser ce regard allumé qu'on lui voit sur certaines photos, où se reflète ce qu'il faut bien appeler le paysage d'une « vision ».

De source autorisée, on apprend que le chef n'aurait pas beaucoup répété avec l'orchestre. Si cela est vrai, comment le reprocher à Gergiev, qui doit avoir l'un des plannings les plus occupés de la planète, quand on sait les conditions de travail avec l'Orchestre philharmonique de Vienne pendant l'été salzbourgeois (cinq productions d'opéra et cinq programmes symphoniques en cinq semaines !) ? Pourquoi le chef russe se priverait-il des mêmes prérogatives que son orchestre-star, avec lequel il est l'un des rares à obtenir une entente aussi immédiate et audible ?

Qu'il ait ou non fait assurer les répétitions préparatoires par un chef assistant ne regarde que lui. Seul importe le résultat final, et il est absolument renversant. Gergiev obtient du Philharmonique de Vienne, dans une œuvre que la formation ne connaît pas, une précision, un ensemble auquel un chef de seconde catégorie comme Kent Nagano n'était pas capable de parvenir dans un ouvrage hors répertoire, comme le *Doktor Faust*, de Busoni, il y a deux ans, également dans une production du metteur en scène Peter Mussbach (*Le Monde* du 4 août 1999).

La musique du Chostakovitch des années 1930 demande une virtuosité, des assemblages de pupitres inédits, des solos périlleux, des cuivres d'une solidité à toute épreuve, une palette de nuances allant du tonitruant à l'infinimental – en deux mots, une présence et une flexibilité de tous les instants. Com-

me dans toutes les musiques qu'il ne joue pas naturellement, le Philharmonique de Vienne fait entendre ses défauts (cor anglais et hautbois faiblissants dans les derniers tableaux). Mais Gergiev maintient tout cela du bout d'une gestuelle (sans baguette) constamment précise sur laquelle s'imprime pourtant une sorte de flou des doigts de la main droite qui donne une voile de poésie mystérieuse à la sonorité générale – ce que Lorin Maazel, dans *Falstaff*, il y a quelques jours (*Le Monde* du 30 juillet) était incapable d'obtenir –, une aura qui sied si bien aux passages élégiaques de *Lady Macbeth de Mzensk*, où le sublime et le grotesque voulu se disputent constamment la vedette.

Le metteur en scène Peter Mussbach semble ne s'être guère renouvelé sur le plan visuel depuis son (formidable) *Doktor Faust* : même type de décor gris, unique, abstrait et vaguement souterrain. La force d'un décor unique peut aussi révéler ses faiblesses et ses limites, surtout quand les accessoires sont peu convaincants (ce lit qui monte et descend, ces échelles omniprésentes). Mais il y a une force indéniable dans tout cela, une austérité qui serre au plus près cette implacable destinée de femme victime de son légitime désir.

### MISE EN SCÈNE EN NOIR ET GRIS

Le dernier acte, celui de la déportation en Sibérie, entièrement éclairé, décoré et costumé de gris, fait son effet. Mais il aura fallu les lumières artistes de Konrad Lindenberg et le pittoresque d'une scène de commissariat de police couleur Kermit la Grenouille pour sortir de cette teinte gris souris permanente. Les images vidéos projetées, très années « Fonderies d'acier », fonctionnent bien avec les interludes motoriques de la partition et avec cette mise en scène conçue comme une manière de film en noir et gris.

La grisaille n'est pas de mise du côté gosier, chez les artistes du Marinski : formidable Larissa Shevchenko, une Katerina au vibrato parfois débridé mais d'une présence vocale, dramatique et sensible merveilleuses. Perle rare que le ténor Victor Lutsiuik (Serguei), nature physique et vocale d'une tonicité et d'une brillance exemplaires.

Gergiev couvre parfois les voix (comme dans la scène de la découverte du cadavre), mais comment faire pour préserver l'éclat et la vitalité dyonisiaques de l'incroyable orchestration de Chostakovitch sans noyer les voix ? A celles-ci de se débrouiller, ce qu'elles font en général fort bien, grâce à des timbres à l'émission richement projetée.

Renaud Machart

## Fantaisie ponctuelle pour bitume

Paris/Design. L'agence Opaque propose aux riverains un aménagement insolite de l'équipement urbain

**L'ART DE VIVRE EN VILLE. Agence Opaque.** Paris, quartier d'été. De 9 heures à 19 heures. Relâche le dimanche. Avenue de Flandre, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Riquet ou Crimée. Du 1<sup>er</sup> au 10 août. Gratuit. Tél. : 01-44-94-95-00.

Ceci n'est pas une fiction : dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, avenue de Flandre, sur le terre-plein central qui sépare les voies de circulation, un lampadaire-aquarium avec un poisson rouge (un vrai, vivant !) rutile comme un bijou, un banc clic-clac se déplie pour ceux qui désirent piquer un petit somme tandis qu'un minilavomatic permet de nettoyer rapidement son chemisier poisseux en le parfumant à la vanille.

Pooh pooh pi dooh ! On prendrait presque pension dans ce bivouac futuriste comme un spot publicitaire tendance *J'aime ma ville, qu'elle est belle !* Sauf que ce mobilier urbain signé par les designers de l'agence Opaque et installé ponctuellement dans la capitale pour Paris, quartier d'été, révolu-

tionne déjà l'environnement des habitants de Sotteville-lès-Rouen ou de Noisiel. « Nous ne sommes pas du tout dans l'utopie mais dans le futur urbain d'aujourd'hui, commente Mark Etc de l'agence Opaque. Il ne s'agit pas simplement d'agréments de façon ludique le quotidien des gens mais de penser l'évolution de la ville à travers celle de ses équipements. En tant que designers, nous nous attachons à structurer et clarifier l'espace urbain en inventant des concepts inédits et de nouveaux gestes pour les riverains. »

Quitte à les contraindre à bousculer leurs habitudes pour réinventer leur mode de vie. Attention par exemple à ne pas oublier un T-shirt de rechange pour ne pas se retrouver à poil devant le lavomatic. Mais c'est son sac de sport qu'il convient de garnir le matin si l'on songe à prendre une douche dans une des cabines téléphoniques (les vitres deviennent opaques à volonté) révisées à cet usage. Plus généralement, le citadin ultrapressé doit desserrer sa montre s'il veut profiter du « cyclobar-

rière » (vélo, inspiré de celui d'appartement, fixé sur les rambardes qui bordent la rue), de la « barre de traction » (façon musculature rapide des biceps) ou de la borne manucure-pédicure, sorte de cylindre en plastique inspiré des containers de récupération du verre, dans lequel on glisse ses mains et ses pieds qui sont dûment massés, brossés et récurés.

Autant d'idées follement tentantes qui exigent de prendre son temps au lieu de tracer sur le bitume comme si on avait un pick-pocket aux fesses.

### PACIFICATION DE LA VILLE

Sécurité, propreté, pacification de la ville sont autant de lignes de force autour desquelles l'agence Opaque a bâti et renforcé ses concepts. « C'est vrai que certains nous reprochent d'être un peu aseptisés, de ne pas faire par exemple de bancs sur lesquels les SDF peuvent s'allonger, mais notre but consiste à améliorer le visage urbain pour échapper au chaos et à l'anarchie qui menacent la ville aujourd'hui, en particulier dans certains quar-

tiers dits difficiles, poursuit Mark Etc. Notre désir est de réhabiliter une vie commune dont le sens civique n'est pas exclu. La rue est l'endroit permissoif par excellence et il importe d'optimiser les comportements de tout un chacun. »

Une enquête préalable auprès de différentes populations a permis de regrouper les désirs des riverains autour de trois gammes de mobilier : Sérénité (signalisation, sécurité), Convivio (agrément), Domesticité (services domestiques). Dans le cadre de l'opération rue de Flandre, une série de portraits vidéo d'habitants ont été réalisés pour cibler leurs besoins spécifiques. Ils sont projetés le temps de l'installation pour sensibiliser les passants aux propositions insolites de l'agence Opaque. Un rendez-vous qui devrait faire l'unanimité : la fontaine brumisateuse avec son miroir qui désaltère et hydrate le visage. « Parce que si les qualités se voient de loin, il faut maquiller les défauts de près. »

Rosita Boisseau

## HORS CHAMP

■ **MUSIQUE** : en raison du succès mitigé de la troisième édition de la *Techno Parade*, en 2000, l'association Technopol a décidé de ne pas renouveler l'expérience de ce défilé. En remplacement, un événement fixe, baptisé Electrocadéro, aura lieu le 15 septembre, de 13 heures à 19 heures, sur dix-huit scènes installées dans les jardins qui vont de la place du Trocadéro à la place de Varsovie. Du 5 au 18 septembre, Technopol organise par ailleurs les Rendez-vous électroniques qui proposeront, à Paris et en province, expositions, débats, créations, concerts.

■ **ARCHITECTURE** : cinq projets ont été sélectionnés par le jury français du concours *Européen 6* – il s'adresse aux jeunes architectes et concepteurs de toute l'Europe – qui ont le mieux répondu au thème de l'année, « Entre villes, dynamiques architecturales et urbanités nouvelles ». Les lauréats sont : « Marseille, lieu de passages », « Limites avec vues » (Montbéliard), « Arbres à connexions » (Rennes), « La parabole des hérissons » (Roubaix) et « Highway Territories » (Vénissieux). L'ensemble des lauréats européens seront présentés les 3 et 4 décembre, à Liège, en Belgique.

■ **THÉÂTRE** : une cinquantaine d'intégristes islamiques iraniens ont perturbé un spectacle donné à Machhad par Hamid-Reza Mahi-Sefat, surnommé le « Mr. Bean de l'Iran ». Programmé depuis plusieurs semaines, le spectacle a été interrompu le 27 juillet par un groupe de jeunes miliciens qui ont roué de coups des spectateurs mais aussi des policiers. Depuis plusieurs semaines, les interventions de miliciens se sont multipliées dans les salles de spectacles en Iran. – (AFP)

■ **CINÉMA** : la nouvelle version de *La Planète des singes*, réalisée par Tim Burton, a battu les records de recettes au box-office des Etats-Unis et du Canada, trois jours après sa sortie. Cette adaptation du roman de Pierre Boulle totalise 68,5 millions de dollars de recettes à la fin de sa première semaine d'exploitation. Seul *Le Monde perdu* avait enregistré des résultats équivalents trois jours après sa sortie, en 1997, mais il s'agissait d'un week-end férié aux Etats-Unis. *Jurassic Park III*, sorti le 18 juillet, se place au deuxième rang des recettes en fin de semaine, avec 22,5 millions de dollars. *America's Sweethearts*, avec Julia Roberts et Billy Crystal, prend la troisième place avec une recette de 15,4 millions de dollars.

# Voix au bord de l'abîme

**Some Voices.** Un bon film anglais, loin des clichés habituels d'une cinématographie bien-pensante

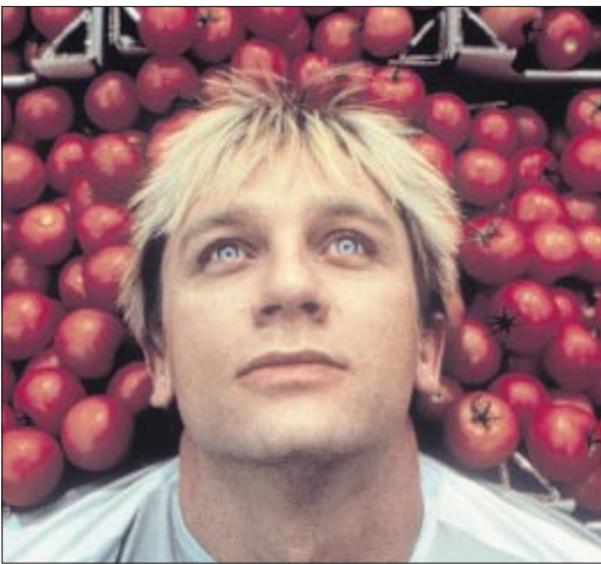
**Film anglais de Simon Cellan Jones. Avec Daniel Craig, David Morrissey, Kelly Macdonald et Julie Graham (1 h 35).**

Ray sort d'asile psychiatrique. Apparemment, cela ne l'emballa pas plus que ça. Son frère le récupère, le loge, lui trouve un job. On ne peut pas dire qu'il y mette un enthousiasme débordant. C'est la ville, immense, sinistre, sans issue. Ray rencontre Laura, jeune femme en rupture des règles du jeu social. On croit savoir où on est : au carrefour de deux des artères les plus fréquentées du cinéma britannique. Celle du cinéma de témoignage et de dénonciation de la condition des classes pauvres dans les métropoles post-thatchériennes ; et le chemin de traverse de la révolte radicale, passant par les comportements déviants des *angry young men* des années 1960, de l'antipsychiatrie, du punk, pour tailler la

route à des comportements outrancièrement provocateurs. Certes, on y est, mais il s'agit d'un décor.

Toute l'intelligence du film consiste à en suggérer peu à peu, y compris au cours de scènes extrêmes, le caractère factice ou réducteur. Ray ne se trouve pas à la croisée des chemins entre une vie normale représentée par son frère et une existence déraisonnable incarnée par Laura. La manière de s'attacher aux corps, aux lieux, aux espaces, l'intensité des rapports entre les protagonistes constamment en porte-à-faux (trop fort, trop faible) par rapport à la situation dans laquelle ils se trouvent, l'appartenance d'éléments de scénario un à un suscités pour pervertir la logique apparente de la dramaturgie produisent moins une thèse qu'une sensation différente.

De chaque plan du film sourd l'impression que la raison a en réalité déserté ce monde, que les « fous » n'en sont pas moins fous,



Ray (Daniel Craig). La raison aurait-elle déserté le monde ?

si les gens « sensés » obéissent de manières tordues à des règles elles-mêmes absurdes. Ainsi, avec beaucoup de finesse, le film entrouvre un abîme. Passé inaperçu lors de sa présentation à la Quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes 2000, il est à craindre que *Some Voices* ne subisse un sort comparable

avec cette sortie confidentielle au creux de l'été. Pourtant, un bon film anglais, refusant le sentimentalisme et la décoration d'antiquaire, l'hystérie nourrie d'effets visuels et le folklore populiste devenu mode rétro, ce n'est pas si fréquent.

Jean-Michel Frodon

## Les éditeurs allemands sont toujours dans le collimateur de Bruxelles

LA COMMISSION européenne ne relâche pas sa pression sur les éditeurs allemands. Bruxelles a décidé, jeudi 19 juillet, de rouvrir une procédure à l'encontre du système de prix imposés sur les livres, en adoptant une « communication des griefs » concernant des éditeurs et grossistes allemands pour « collusion illicite ». La Commission vise les ventes transfrontalières de livres sur Internet, entre l'Allemagne et l'Autriche.

En 2000, Bruxelles avait obtenu la suppression d'un accord transfrontalier entre l'Allemagne et l'Autriche sur le prix du livre. Le libraire autrichien Libro s'était aussitôt engouffré dans la brèche pour proposer par Internet des livres moins chers sur le marché germanique. Pour protester, les éditeurs ont décrété un embargo à l'encontre du libraire, qui s'est plaint à Bruxelles. Cette plainte a entraîné une vague de perquisitions chez les éditeurs allemands, il y a un an, qui a provoqué un tollé outre-Rhin (*Le Monde* du 9 août 2000).

La procédure engagée par Bruxelles est la conséquence de ces perquisitions. Le libraire électronique belge Proxys - qui est l'une des bêtes noires des éditeurs français - a également adressé une plainte à Bruxelles en s'implantant en Allemagne. La Commission estime que « les refus de certains éditeurs et grossistes allemands de fournir les libraires Internet établis hors d'Allemagne étaient basés sur un accord ou une pratique concertée et constituaient donc une collusion illicite ». La procédure vise particulièrement le syndicat des éditeurs et libraires allemands (Börsenverein), Random House, la branche édition de Bertelsmann et le grossiste Koch, Neff & Oetinger. Ceux-ci ont trois mois pour répondre.

Bertelsmann a aussitôt critiqué l'initiative de la Commission européenne. « Le système du prix unique sur les livres est comme une baignoire : s'il y a un trou quelque part, toute l'eau s'écoule », a estimé Theo Schaefer, porte-parole de Random House, pour qui les pratiques de Libro sont « une infraction évidente au système du prix unique du livre ».

A l'occasion du Salon du livre, consacré à l'Allemagne, le chancelier Gerhard Schröder avait soutenu le prix unique du livre, en lançant « Tous à Bruxelles ! » (*Le Monde* du 20 mars). Le prix unique est régi en Allemagne sur la base d'un accord interprofessionnel entre libraires, éditeurs et grossistes. Après la rupture de l'accord transfrontalier, l'Autriche a adopté une loi inspirée de la loi Lang, qui fête ses vingt ans cet été. Le ministre allemand de la culture a affirmé son intention de « lancer une initiative législative pour clarifier les choses ».

Alain Salles

## NOUVEAUX FILMS

### BETTER THAN SEX

■ Même pas vrai et de très loin. Cette petite comédie de mœurs australienne aspire à la condition de conte moral. Un photographe et une styliste passent une nuit ensemble. Il doit quitter l'Australie dans trois jours, ce n'est qu'une passade. Mais ils tombent amoureux, et les voilà bien embêtés. Cette démonstration in vivo des pouvoirs de l'amour s'appuie sur les très classiques interventions d'amis et connaissances qui s'expriment face à la caméra, et sur d'autres procédés et ressorts dramatiques depuis longtemps répertoriés et remisés. Rien d'offensant dans tout ça, rien d'original non plus. Rien, quoi. **Thomas Sotinel** Film australien de Jonathan Teplitzky. Avec David Wenham, Susie Porter. (1 h 21.)

### SAVE THE LAST DANCE

■ Malgré un succès inattendu aux Etats-Unis, *Save the Last Dance* sort en catimini en France. Conçu pour coller à la vague hip-hop, ce film mêle une histoire mélodramatique à de nombreuses scènes de danse dans des boîtes de nuit fréquentées par les adolescents noirs. L'idée d'une adolescente, douée pour la danse classique, mais qui se refuse à pratiquer sa discipline depuis que sa mère est morte dans un accident de voiture le jour où elle devait assister à l'audition de sa fille frôle le ridicule. Mais le film ne mourrait pas de ridicule s'il offrait des scènes chorégraphiées correctement mises en scène. Ce n'est absolument pas le cas. **Samuel Blumenfeld** Film américain de Thomas Carter. Avec Julia Stiles, Sean Patrick Thomas, Kerry Washington. (1 h 53.)

### DOCTEUR DOLITTLE 2

■ Evidemment le succès du premier *Docteur Dolittle* avec Eddie Murphy a engendré une suite destinée à tirer sur les mêmes ficelles. Dans ce nouvel épisode, le bon docteur tente, pour sauver un parc naturel de la destruction, d'y faire vivre un couple d'ours d'une espèce rare. Le mâle est un ancien ours de cirque, maladroît et peu habitué à la vie sauvage. Cette idée de scénario est la source de situations d'une drôlerie souvent scabreuse. Tout le film est tendu par le paradoxe qui tente de faire cohabiter une fiction familialiste et un comique trivial qui fonctionne sur l'anthropomorphisme et le retour à l'animalité chez les humains. L'abattage d'Eddie Murphy parvient à faire tenir ces éléments quelque peu contradictoires. **Jean-François Rauger** Film américain de Steve Carr. Avec Eddie Murphy, Kristen Wilson, Kevin Pollak. (1 h 28.)

**Vendredi 3 août**  
avec *Le Monde* daté samedi 4 août

ANNIE ERNAUX

L'OCCUPATION

GALLIMARD - Le Monde

**CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI**  
**UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES**

## SORTIR

### PARIS

#### La Dame de la mer

Etre surnommée « la Dame de la mer » « par les marins de tous les ports d'Europe » est un compliment qui dit la stature d'Anita Conti (1899-1997), une photographe découverte lors d'une exposition à Dunkerque, en 1994, et dont la vie et l'œuvre sont aujourd'hui présentées à Paris. Journaliste, photographe, ethnographe, scientifique, témoin, aventurière... Il y a un peu tout cela chez cette femme qui découvre la mer « au gré des escales, autour des ports de Roscoff et de Concarneau ». Ses images, prises des côtes africaines ou dans l'Atlantique nord, sur une pirogue ou sur un dragueur de mines, traduisent sa passion pour toutes sortes d'embarcations et pour les hommes qui les font avancer. **Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1<sup>er</sup> (terrace Lautréamont). M<sup>e</sup> Les Halles. Jusqu'au 9 septembre. De 11 h 30 à 18 h 30, fermé le lundi et les jours fériés. Tél. : 01-42-33-82-50. 30 F.**

### AIGUES-MORTES

#### Festival Les Nuits d'encens

Le 8<sup>e</sup> festival Les Nuits d'encens rassemble des artistes ayant tous en commun une musique qui renoue avec les racines profondes de la Méditerranée : chanson kabyle avec Idir, musique traditionnelle du sud de l'Italie avec Uaragnian, polyphonie corse avec A Filetta, chanson grecque avec Nena Venetsanou, musique arabo-andalouse avec Radio Tarifa. **Aigues-Mortes (Gard). Cour du logis du gouverneur. Du 3 au 9 août. Tél. : 04-66-73-91-23. De 90 F à 130 F.**

### CHALON-SUR-SAÔNE

#### John Batho

« C'est assez gai », écrivait Hervé Guibert, dans *Le Monde*, en découvrant, en 1977, les photos en couleur de John Batho. Une large exposition des « séries » du photographe permet de redécouvrir ces fameuses vues en couleur et des travaux inédits des années 1990-2000. L'ensemble est parachevé par un livre, qui se veut rétrospectif. C'est gai, et c'est surtout surprenant. Car pousser la couleur, la travailler

comme teinte et non comme motif, dans la France des années 1970, à une époque où le noir et blanc et le reportage étaient les saintes règles montre combien Batho était un explorateur à part. **Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Musée Nicéphore-Niépce, 28, quai des Messageries. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30, tous les jours ; de 10 heures à 18 heures, en août ; fermé le mardi. Jusqu'au 16 septembre. Tél. : 03-85-48-41-98. 20 F.**

### LAVAL

#### Art naïf africain

La troisième Biennale internationale d'art naïf met à l'honneur le continent africain. Quelque trois cents œuvres d'Afrique noire et du Maghreb sont exposées dans divers lieux de la ville (Musée des beaux-arts, chapelle Saint-Julien, Orangerie et Musée-école de la Perrine). L'occasion de venir découvrir, dans la ville natale du Douanier Rousseau, l'art naïf du Sénégal, de l'Angola, de la Tanzanie ou encore du Kenya et du Maroc. **Laval (Mayenne). De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le lundi. Jusqu'au 15 septembre. Tél. : 02-43-49-46-46. Entrée : 35 F.**

### SAULIEU

#### Les musiques de Louisiane

Au programme de la 8<sup>e</sup> édition des Nuits cajun et zydeco, festival consacré aux musiques de Louisiane : Jo-El Sonnier, compositeur et accordéoniste réputé dans la musique country, ainsi que divers groupes qui rendront plutôt hommage au Zydeco : The Zydeco Playboys d'Allemagne, The Zydeco Active d'Angleterre, les Français Doc Zydeco, etc. Et, pour parfaire l'immersion, on inaugure cette année un festival de cinéma cajun. Avec entre autres, *Passion Fish*, de John Sayles (1993), et une première diffusion en Europe d'*Against the Tide (Contre vents et marées)*. **Saulieu (Côte-d'Or). Du 2 au 5 août. Bals gratuits, place Monge, les après-midi. Stage de danse le samedi. Tél. : 03-85-82-08-10. De 70 F à 100 F. Avec buffet de spécialités cajun les vendredis, samedis et dimanches soir à 20 h 30.**

## GUIDE

### REPRISES FILM

#### Familles, clans, tribus

Projection de *Ghost Dog : la voie du samouraï*, de Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999), dans le cadre du Festival en plein air du parc de La Villette. **Prairie du Triangle, parc de La Villette. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 2. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat et couverture sur place, 40 F.**

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

**Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.**

#### Katona théâtre

mise en scène de Laszlo Sary. **Parc de Choisy, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Place-d'Italie. 19 heures, le 2. Tél. : 01-49-87-50-50. Entrée libre.**

#### Laurence Benedetti

mise en scène de Muriel Bloch. **Mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement, 2, rue Eugène-Spuler, Paris-3<sup>e</sup>. 17 h 30, le 2. Tél. : 06-63-25-87-77. Entrée libre.**

#### Franck Tortillier Quartet

invite Eric Seva. **Le Carreau du Temple, 3, rue du Petit-Thouars, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> République. 21 heures, le 2. Tél. : 01-45-08-55-25. 100 F et 120 F (en vente à la Fnac).**

#### Les Pepitas

**Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris-6<sup>e</sup>. RER Luxembourg. 18 heures, les 2, 3 et 4. Entrée libre.**

#### Huon-Huur Tu

**Parc de Belleville, rue Plat, Paris-20<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Couronnes. 19 heures, le 2. Entrée libre.**

#### NG La Banda

**New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau. 21 h 30, le 2. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.**

#### Kady Diarra

**Bobigny (Seine-Saint-Denis). Parc départemental de la Bergère. M<sup>e</sup> Bobigny-Pablo-Picasso. 19 heures, le 2. Entrée libre.**

### RÉGIONS

#### Etre là et Epanouissement

de et avec Gyohei Zaitsu. **Périgueux (Dordogne). Le Palace, 15, rue Bodin. 18 heures et 22 h 30, le 3. Tél. : 05-53-53-80-78. 70 F et 100 F.**

#### Le Baladin du monde occidental

de John Millington Singe, mise en

scène de Guy-Pierre Couleau, avec Nathalie Besançon, Nathalie Duong, Hervé Furic, Anne Le Guerneq, Christophe Maltot et Philippe Mercier. **Sarlat (Dordogne). Jardin des Enfeus. 21 h 45, le 3. Tél. : 05-53-31-10-83. 110 F.**

#### Le Chant perdu des petits riens

mise en scène d'Yves Marc, avec Claire Heggen, Claude Bokhoza et Dany Kanashiro. **Vaour (Tarn). Cour de l'école. 22 h 30, le 3. Tél. : 05-63-56-36-68. De 45 F à 100 F.**

#### Est-ce qu'on ne pourrait pas s'aimer un peu ?

mise en scène de Jacob Van Dormael, avec Sandrine Hooge, Serge Bodart et Eric de Staercke. **Vaour (Tarn). Commanderie. 20 h 30, le 3. Tél. : 05-63-56-36-87. De 45 F à 100 F.**

#### Secrets en pierre

Spectacle chorégraphique imaginé par la Compagnie Clarence et Maxim Kopiczko avec, pour décor, l'*Hélice terrestre*, œuvre monumentale creusée dans le tuffeau, réalisée par Jacques Warminsky, sculpteur-plasticien. **Saint-Georges-des-Sept-Voies (Maine-et-Loire). L'Orbières, espace d'art contemporain. 21 heures, les 3 et 4. Tél. : 02-41-57-95-92. 50 F.**

**Olivier Charlier (violon), Jean-Claude Vanden Eynden (piano)** Œuvres de Lekeu et Franck.

**Codalet (Pyrénées-Orientales). Eglise. 18 heures, le 3. Tél. : 04-68-96-33-07. 90 F.**

#### Quatuor Mendelssohn

Mozart. Gérard Poulet (violon), Bruno Pasquier, Paul Biss (alto), Philippe Muller (violoncelle), Christian Ivaldi, Emmanuel Strosser (piano).

**Codalet (Pyrénées-Orientales). Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa. 21 heures, le 3. Tél. : 04-68-96-33-07. De 160 F à 180 F.**

#### Paul Lewis (piano)

Schubert. **La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Théâtre Forbin. 16 heures, le 3. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.**

**Bruno Rigutto, Akiko Ebi, Hiromi Okada (piano)** Chopin.

**La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 20 heures, le 3. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.**

#### Musique à l'Empéri

Œuvres de Crumb, Schumann, Ravel, Connors, Saint-Saëns. Lambert Wilson (récitant), Jean-Guillaume Queyras, Gesine Queyras (violoncelle), Emmanuel Pahud (flûte), Frank Braley, Eric Le Sage (piano), Ab Koster (cor), Renaud Capuçon, François Sochard, Gordhan Nikolitch (violon), Paul Meyer (clarinette), Yasunori Kawahara (contrebasse), Edgar Guggies (percussions), Christophe Gaugué (alto).

**Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône). Château de l'Empéri. 21 heures, le 3. Tél. : 04-42-92-73-88. 120 F.**

MERCREDI 1<sup>er</sup> AOÛT

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Pour l'amour des jardins. Forum  
**22.00** Art et nature, le désamour ? Forum  
**23.00** Sauver la forêt, un rêve d'écolo ? Forum

## MAGAZINES

- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (volet 4) : Paulus, le prisonnier. Arte  
**21.05** Pulsations. Anorexie, boulimie... sous les kilos, les mots. TV 5  
**22.40** L'Enfer de la nuit. Le business de la nuit. Invitée : Michèle Bernier. TF 1  
**23.40** Les Dossiers de l'été. Bernard Tapie, l'homme qui rebondit. France 3

## DOCUMENTAIRES

- 19.55** Jean-Toussaint Desanti. [1/4]. Histoire  
**20.00** Pilot Guides. Paris. Voyage  
**20.15** Athlètes, des rêves en or. Les minima. Arte  
**20.30** Ya Basta ! Chiapas, été 1996. Planète  
**21.00** Poussières de guerre. [1/2]. Le chant des armes. Histoire  
**21.05** Surhumain. [2/6]. Les pièces de rechange. TSR  
**21.25** Les Mystères de l'Histoire. Oncle Ho & Oncle Sam. La Chaîne Histoire  
**21.30** Musica. Le Son de Hollywood. Arte  
**22.00** L'homme qui n'existe pas. Histoire

## Le Monde TELEVISION

## TF 1

**20.50 Méditerranée**  
Cinquième et dernier volet de la saga de l'été de TF 1, réalisée par Henri Helman, qui aura permis à la jeune comédienne Ingrid Chauvin de se faire connaître du grand public. Ce feuilleton estival, construit selon le même canevas que ses prédécesseurs (le « Château des Oliviers »,...), a obtenu une audience très honorable, le téléspectateur vacancier appréciant apparemment les vieilles recettes.

- 22.15** Civilisations. Les anciennes prophéties. La Chaîne Histoire  
**22.20** L'Écume des villes. Mexico. Paris Première  
**23.00** Biographie. Rasputine. La Chaîne Histoire  
**23.00** Profil. Rome brûlée, portrait de Shirley Clarke. Arte  
**23.05** 100 ans / 100 films. CinéCinéma  
**23.30** Faux et usage de faux. Planète  
**23.55** La Lucarne. Un frisson dans l'âme. Arte  
**0.00** Pilot Guides. Amsterdam. Voyage  
**0.20** Les Mystères du corps humain. Le cerveau. France 2

## SPORTS EN DIRECT

- 20.00** Football. Coupe de l'Intertoto : Wolfsburg - Troyes. Eurosport  
**21.30** Football. Match amical. Real Madrid - Montpellier. Pathé Sport

## DANSE

- 21.00** Raymonda. Chorégraphie de Yuri Grigorovich. Musique d'Alexandre Glazounov. Avec Natalya Bessmertnova, Yuri Vasyuchenko. Par l'Orchestre du théâtre du Bolchoï, dir. Algis Zhrutaitis. Muzzik  
**19.05** Jean-Marc Padovani à Royaumont. Enregistré en 2000. Muzzik  
**20.15** Bach. Suite n° 5, BWV 1011. Concert enregistré en 2000. Avec Aida Carmen Soanea, alto. Mezzo

## MUSIQUE

- 19.05** Jean-Marc Padovani à Royaumont. Enregistré en 2000. Muzzik  
**20.15** Bach. Suite n° 5, BWV 1011. Concert enregistré en 2000. Avec Aida Carmen Soanea, alto. Mezzo

- 21.00** Classic Archive. Avec Galina Vichnievskaïa, soprano ; Boris Christoff, basse ; Mstislav Rostropovitch, piano. Mezzo  
**23.00** Francis Poulenc. Sextuor pour vents et piano. Enregistré au Conservatoire de musique de Paris, en 2001. Avec Francis Rossano, piano ; Par le Quintette Zéphir. Mezzo  
**23.45** L'Esprit de la gambe. Saint-Leu d'Amiens, septembre 2000. Avec Guido Balestracci ; Alba Fresno, viole de gambe ; Thomas Boysen, luth ; Paolo Pandolfo, viole de gambe ; Jill Feldman, soprano. Mezzo  
**0.50** Jordi Savall en concert. Église Sainte-Marie-de-la-Mer, à Barcelone, en 1993. Par la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall. Mezzo

## TÉLÉFILMS

- 19.30** Quand le diable ricane. Armand Wahounou. Festival France 3  
**20.50** La Secte. Rob Hedden O. France 3  
**20.50** Méditerranée. Henri Helman. [5/5]. TF 1  
**20.50** Petits nuages d'été. Olivier Langlois. France 2

## SÉRIES

- 18.55** Le Caméléon. Travail d'artiste. M 6  
**21.00** Star Trek, Deep Space Nine. Le Valiant O. Canal Jimmy  
**22.25** Profiler. ... et mat O. Série Club  
**22.45** Once & Again. Pas de fumée sans feu. La neige de Noël O. M 6

## FILMS

- 18.50** La Fille aux allumettes ■■■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1989, v.o., 70 min) O. Cinéfaz  
**19.20** Ladybird ■■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, 100 min) O. Cinéstar 2  
**19.20** Un homme est passé ■■■ John Sturges (Etats-Unis, 1955, 85 min). TCM  
**20.30** Blues Brothers 2000 ■ John Landis (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 2  
**20.30** L'Appel de la forêt ■■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1935, v.o., 85 min) O. Ciné Classics  
**21.00** Prison à domicile ■ Christophe Jacrot (France, 1998, 85 min) O. Cinéstar 2  
**21.00** Le Grand Bluff ■ Patrice Dalry (France, 1957, 95 min) O. Cinétoile  
**21.55** L'Étrange Incident ■■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) O. Ciné Classics  
**22.15** Cinq jours en juin ■■■ Michel Legrand (France, 1968, 100 min) O. Cinéfaz  
**22.25** Small Faces ■■■ Gillies McKinnon (Grande-Bretagne, 1995, v.o., 105 min) O. Cinéstar 2  
**22.30** Cléopâtre ■■■ Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck (Etats-Unis, 1963, 215 min) O. Ciné Cinémas 2  
**22.35** Bébét et l'omnibus ■■■ Yves Robert (France, 1963, 90 min) O. Cinétoile  
**23.00** Kim ■■■ Victor Saville (Etats-Unis, 1950, 110 min). TCM



**1.55** Fin août, début septembre ■■■ Olivier Assayas. Avec Mathieu Amalric, Virginie Ledoyen (France, 1999, 105 min) O. Cinéstar 2

JEUDI 2 AOÛT

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 21.00** Procès télévisés, pour l'exemple. Forum  
**22.00** Télévision, un service public, pour quoi faire ? Forum  
**23.00** Presse régionale et télévision de proximité. Forum

## MAGAZINES

- 14.10** LCA, la culture aussi. Le Best of. Invité : Charles Aznavour. LCI  
**15.10** Psycho Philo. La résilience de ceux qui s'en sortent. Invité : Boris Cyrulnik. LCI  
**16.45** C'est toujours l'été. A Benodet. Invité : Elodie Gossuin, Miss France. France 3  
**19.15** Nulle part ailleurs. Best of. Canal +  
**19.30** et 1.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première  
**20.45** L'Été d'Envoyé spécial. Inde. Les travailleuses du sexe à Calcutta. Des hôpitaux pas comme les autres. Le théâtre de rue. Le grand combat d'Ahmedabad. France 2  
**23.20** Rien à cacher. Invité : Guy Roux. RTL 9  
**23.45** Courts particuliers. Samuel Le Bihan. Paris Première  
**0.05** Zone interdite. Les tueurs de la route. M 6

## DOCUMENTAIRES

- 18.00** Odyssée sous-marine. Rencontres dans les profondeurs. La Cinquième  
**18.00** Sous la mer. Seychelles, menace dans l'océan. Voyage  
**18.05** Mémoires de la télévision française. [2/2]. Histoire  
**18.20** Novo Fado et autres romances. Planète  
**18.30** L'Actors Studio. Alan Alda. Paris Première  
**19.00** Biographie. Sir Isaac Newton, la gravité du génie. La Chaîne Histoire  
**19.00** Le Botswana et l'Okavango. Arte  
**19.05** Guerre et paix en Irlande. Histoire  
**19.05** Arnold Schwarzenegger, le rêve américain. Odyssee  
**19.15** Les Frères Weider, des hommes forts. Planète  
**19.45** Les Mystères de l'Histoire. L'infâme canular. 22.05 L'histoire de la tour Eiffel. 23.40 Le mythe de l'Inquisition espagnole. La Chaîne Histoire  
**19.50** Bretagne, le chant d'un peuple. Muzzik  
**19.55** Juan Carlos I<sup>er</sup>, un roi démocrate. Odyssee

## Le Monde TELEVISION

## Arte

**20.46 Le Petit monde du Big Mac**  
Ce documentaire du réalisateur suisse Peter Guyer, proposé en ouverture d'une Théma baptisée « Le tour du monde du hamburger », s'intéresse aux employés de la multinationale américaine McDonald's, premier employeur mondial avec quelque 1,5 million de salariés pour 28 000 restaurants à travers le monde. Six d'entre eux, rencontrés dans différents pays, se confient.

## Canal+

**22.10 Lain**  
Les mangas ne riment pas forcément avec arts martiaux. Cette série animée de Ryutarō Nakamura le prouve : récit psychologique en treize volets, Lain raconte l'histoire d'une collégienne timide s'aventurant dans un monde virtuel, le « Wired », pour y découvrir des vérités essentielles. Ce petit personnage est devenu un phénomène au Japon et aux Etats-Unis. Véritable succès populaire.

## MUSIQUE

- 18.20** Les Solistes de la fondation Beracasa. Lors du Festival Radio France de Montpellier. Avec Karl Heinz Schutz, flûte ; Marino Formenti, piano. 18.55 Avec Panu Luosto, violoncelle. Muzzik  
**20.20** La Piémontaise, de Couperin. Avec Gildas Prado, hautbois ; Nora Cismondi, hautbois ; Marc Treneil, fagott ; Isabelle Sauveur, clavecin. Mezzo  
**21.00** Festival Pablo Casals de Prades 99. Œuvres de Bach, Fauré, Enesco. Mezzo  
**21.00** Soirée Jazz in Marciac. Marciac Sweet 99. Avec Charlie Haden, batterie. 22.40 Œuvres de Mozart, Paganini, Stravinsky. 23.00 Avec Richard Galliano, accordéon ; Jean-Philippe Viret ; Jean-Marie Écay. Muzzik  
**23.15** « Zigeunerweisen », de Sarasate. Avec Yoko Kaneko, piano ; Ju Joung Baek, violon. 0.05 Invité spécial : Scott Hamilton. 1.00 Avec Birelli Lagrène, guitare ; Philip Catherine, guitare ; Christian Escoudé, guitare ; Sylvain Luc, guitare. Muzzik  
**23.45** Nabucco. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. David Oren. Mezzo

## THÉÂTRE

- 23.45** Rendez-vous. Pièce de Neil Simon. de Raymond Acquaviva. Festival

## TÉLÉFILMS

- 19.30** La Madone noire. Rogiero Ceitil. Festival  
**20.30** La Lettre inachevée. Chantal Picault. Festival  
**20.35** Le Poids d'un secret. Rolf von Sydow O. Monte-Carlo TMC  
**22.10** Un enfant de trop. Jacob Berger. Festival  
**22.15** Manon Roland. E. Molinaro. TV 5  
**22.35** La Fille du justicier. Rod Holcomb O. TF 1

## SÉRIES

- 17.15** Friends. Celui avec George O. France 2  
**18.55** Le Caméléon. Trou de mémoire O. M 6  
**19.55** Homicide. [1/3]. Les liens du sang O. Série Club  
**20.00** L'Autobus à impériale. Le concert de charité. Canal J  
**20.05** Madame est servie. Les amies O. M 6  
**22.10** Lain. Love O. Canal +  
**0.35** That '70s Show. Kelsey fait de la psycho O. Canal Jimmy  
**1.00** Chapeau melon et bottes de cuir. Voyage sans retour. Série Club

## Arte

**22.25 Tampopo** ■■■ Une comédie de Juzo Itami dans laquelle interviennent de nombreux personnages, toujours en rapport avec la nourriture. Le réalisateur japonais a observé d'une manière satirique les rites culinaires et célébré la jouissance de la bonne bouffe et de son rapport à la sexualité. On pourrait voir, dans la mise en scène, des gags surréalistes façon Bunuel, traités à la japonaise.

## FILMS

- 16.10** L'Appel de la forêt ■■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1935, v.o., 85 min) O. Ciné Classics  
**16.45** La Fille aux allumettes ■■■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1989, v.o., 70 min) O. Cinéfaz  
**17.35** La Menace ■■■ Gérard Oury (France, 1960, 85 min) O. Ciné Classics  
**18.50** Le Voyer ■■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 100 min) O. Ciné Cinémas 1  
**20.30** Une nuit sur Terre ■■■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 2  
**20.50** Sous le ciel de Provence ■■■ Mario Soldati (France - Italie, 1956, 95 min). France 3  
**21.00** Cinéma Paradiso ■■■ Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1989, 120 min) O. Cinétoile  
**21.00** Ladybird ■■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, 100 min) O. Cinéstar 2  
**21.45** Professeur Mamlock ■■■ Konrad Wolf (Allemagne de l'Est, 1961, v.o., 95 min) O. Ciné Classics  
**22.10** Les Accusés ■■■ Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1988, 110 min) O. Cinéstar 1  
**22.25** Tampopo ■■■ Juzo Itami. Avec Nabuko Myamoto, Tsutomu Yamazaki (Japon, 1986, v.o., 110 min). Arte  
**23.00** Le Destin ■■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, 135 min) O. Ciné Cinémas 3

- 23.20** Nez de cuir, gentilhomme d'amour ■■■ Yves Allégret. Avec Jean Marais, Françoise Christophe (France - Italie, 1951, 95 min) O. Ciné Classics  
**23.30** Cérémonie secrète ■■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, 110 min) O. Ciné Cinémas 1  
**0.00** Hors d'atteinte ■■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 2  
**0.35** Jours d'amour ■■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1954, v.o., 95 min) O. Cinétoile  
**0.55** Les Coupables ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1952, v.o., 105 min) O. Ciné Classics  
**1.15** Les Ailes de la nuit ■■■ Mark Pavia (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3  
**1.15** Coups de feu sur Broadway ■■■ W. Allen (EU, 1994, v.o., 95 min). Arte  
**2.00** L'Émigré ■■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1994, 135 min) O. Ciné Cinémas 2

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 17.15** Passions.  
**18.00** Sous le soleil.  
**19.00** et 0.10 Le Maillon faible.  
**20.00** Journal, Tiercé, Météo.  
**20.50** Méditerranée. Téléfilm. Henri Helman. [5/5].  
**22.40** L'Enfer de la nuit O.  
**0.55** TF 1 nuit, Météo.

## FRANCE 2

- 17.15** Friends O.  
**17.40** Hartley, cœurs à vif O.  
**18.25** et 1.05 L'Artiste de l'été.  
**18.30** Nash Bridges O.  
**19.20** Secrets d'été.  
**19.50** Un gars, une fille.  
**19.55** et 20.45 Tirage du Loto.  
**20.00** et 23.55 Journal, Météo.  
**20.50** Petits nuages d'été. Téléfilm. Olivier Langlois.  
**22.20** La Surprise. Vaudeville de P. Saunil.  
**0.20** Les Mystères du corps humain.

## FRANCE 3

- 18.25** Questions pour un champion.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.10** Tout le sport.  
**20.20** C'est mon choix ce soir.  
**20.50** La Secte. Téléfilm. Rob Hedden O.  
**22.20** On en rit encore !  
**23.15** Météo, Soir 3.  
**23.40** Les Dossiers de l'été.  
**0.40** La Loi de Los Angeles. Le juge fou.

## CANAL +

- 17.00** Evamag O.  
**17.25** Blague à part O.  
**17.50** Mes pires potes O.  
 ► En clair jusqu'à 20.35  
**18.15** Animasia O.  
**18.40** Spin City O.  
**19.05** Le Journal.  
**19.15** Best of Nulle part ailleurs O.  
**20.05** Le Zapping.  
**20.10** Daria O.  
**20.35** Le Journal des sorties.  
**21.00** Un mari idéal Film. Oliver Parker O.  
**22.35** Tireur en péril Film. Russell Mulcahy (v.o.) O.  
**0.10** Seinfeld. Le touriste O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.50** Les Feux de l'amour.  
**14.40** Perry Mason.  
**16.20** Beverly Hills.  
**17.10** Passions.  
**18.00** Sous le soleil.  
**19.00** et 0.20 Le Maillon faible.  
**20.00** Journal, Tiercé, Météo.  
**20.50** Les Cordier, juge et flic. Bébé en cavale.  
**22.35** La Fille du justicier. Téléfilm. Rod Holcomb O.  
**1.05** Très chade.

## FRANCE 2

- 13.45** Quai n° 1 O.  
**15.15** Tiercé.  
**15.35** L'As des privés O.  
**16.30** La Famille Green.  
**17.15** Friends O.  
**17.45** Hartley, cœurs à vif O.  
**18.30** Nash Bridges O.  
**19.20** Secrets d'été.  
**19.50** Un gars, une fille.  
**20.00** et 0.30 Journal, Météo.  
**20.45** L'Été d'Envoyé spécial.  
**22.44** et 1.33 L'Artiste de l'été.  
**22.45** Plein soleil.  
**0.50** Nikita. Sous influence O.  
**1.35** Taq pas la porte O.

## FRANCE 3

- 13.25** C'est mon choix.  
**14.20** Les Derniers Jours de bonheur. Téléfilm. John Erman.  
**15.55** L'Île fantastique.  
**16.45** C'est toujours l'été.  
**18.25** Questions pour un champion.  
**18.55** Le 19-20 de l'information, Météo.  
**20.10** Consomag.  
**20.15** Tout le sport.  
**20.25** C'est mon choix ce soir.  
**20.50** Sous le ciel de Provence ■■■ Film. Mario Soldati.  
**22.25** Météo, Soir 3.  
**22.50** Je ne vois pas ce qu'on me trouve ■ Film. Christian Vincent O.  
**0.25** La Forêt d'Idris. L'Indonésien.

## CANAL +

- 13.35** Le Journal des sorties.  
**13.55** Amazon ■ Film. Philippe de Broca O.  
**15.20** L'Été des docs O.  
**16.05** Le Violon rouge Film. François Girard O.  
 ► En clair jusqu'à 20.10  
**18.10** Animasia O.  
**18.40** Spin City O.  
**19.05** Le Journal.  
**19.15** Best of Nulle part ailleurs O.  
**20.05** Le Zapping.  
**20.09** Rien que des monstres O.  
**20.10** Daria O.  
**20.35** Le Battement d'ailes du papillon Film. Laurent Firode O.  
**22.10** Lain. Love O.  
**22.35** Sunshine Film. Istvan Szabo (v.o.) O.  
**1.30** Seinfeld. L'été de George O.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**  
 O Tous publics  
 O Accord parental souhaitable  
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
 O Public adulte  
 O Interdit aux moins de 16 ans  
 O Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00** Secrets des anciens.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** Athlètes, des rêves en or.  
**20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (volet 4) : Paulus, le prisonnier.  
**21.30** Musica. Le Son de Hollywood.  
**23.00** Profil. Rome brûlée, portrait de Shirley Clarke.  
**23.55** La Lucarne. Un frisson dans l'âme.

## M 6

- 17.30** L'Étalon noir O.  
**18.00** Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.  
**18.55** Le Caméléon O.  
**19.50** L'Été de Loana.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Madame est servie O.  
**20.40** Jour J.  
**20.50** Piège de feu. Téléfilm. Harris Done O.  
**22.45** Once & Again. Pas de fumée sans feu O.  
**23.35** La neige de Noël O.  
**0.25** Wolff, police criminelle. Justice pour tous O.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 20.00** Route 66, l'Amérique en diagonale.  
**21.00** Microfilms.  
**21.40** Amtrack, la piste américaine.  
**22.10** Carnet de notes (rediff.).  
**22.30** Les Cinq Temps de l'amour.  
**23.30** A voix nue (rediff.).  
**0.05** Du jour au lendemain (rediff.).

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Festival de Radio France et de Montpellier. Par l'European Union Youth Orchestra, dir. Colin Davis. Œuvres de Tchaïkovski, Elgar.  
**22.00** Festival Jazz à Vannes.  
**23.30** Soirée privée.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40** Les Rendez-vous du soir. La Rondine. Opéra en trois actes de Puccini. Par l'Orchestre symphonique de Londres et les London Voices, dir. Antonio Pappano, Angela Gheorghiu (Magda), Roberto Alagna (Ruggero).  
**23.20** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres d'Offenbach, Berlioz, Bizet, Rossini, Donizetti, Verdi.

## LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45** Le Journal de la santé.  
**14.00** Navires de légendes.  
**14.55** Le Cirque Plume.  
**15.55** Les Raz-de-marée.  
**16.50** C'est le goûter ! Les Frères Flub. 17.00 Alf.  
**17.30** 100 % question 2<sup>e</sup> génération.  
**18.00** Odyssée sous-marine.  
**18.55** Je suis un citoyen du monde.  
**18.57** Météo.  
**19.00** Le Botswana et l'Okavango.  
**19.45** Météo, Arte info.  
**20.15** Athlètes, des rêves en or.  
**20.45** Théma.  
 Le tour du monde du hamburger. 20.46 Le Petit monde du Big Mac. 22.25 Tampopo ■■■ Film. Juzo Itami (v.o.). 0.15 L'Appétit et ses démons.

## M 6

- 0.45** Arte info.  
**1.15** Coups de feu sur Broadway ■■■ Film. Woody Allen (v.o.).  
**13.35** Les Pom-pom girls de Los Angeles. Téléfilm. Bruce Seth Green O.  
**15.15** Demain à la une O.  
**16.05** et 1.50 M comme musique.  
**17.30** L'Étalon noir O.  
**18.00** Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.  
**18.55** Le Caméléon O.  
**19.50** L'Été de Loana.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Madame est servie O.  
**20.38** Météo des plages.  
**20.40** Passé simple.  
**20.50** Coup de tête Film. Jean-Jacques Annaud O.  
**22.25** The Crow, Stairway to Heaven. Coup double O.  
**23.15** Transferts O.  
**0.05** Zone interdite.

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

- 19.00** Blues, gospel, soul ou la pérennité de la note bleue.  
**20.00** Route 66, l'Amérique en diagonale.  
**21.00** Microfilms.  
**21.40** Amtrack, la piste américaine.  
**22.10** Carnet de notes (rediff.).  
**22.30** Les Cinq Temps de l'amour.  
**23.30** A voix nue (rediff.).

## FRANCE-MUSIQUES

- 20.00** Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Musique de chambre. Par les solistes de l'Orchestre de chambre Gustav Mahler. Œuvres de Nielsen, Prokofiev, Ligeti.  
**21.30** Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Garrick Ohlsson, piano. Œuvres de Bach et Liszt.  
**23.00** Soirée privée.

## RADIO CLASSIQUE

# L'Allemagne expédie vers la France et l'Angleterre le plus grand train jamais vu de déchets radioactifs

Ce transport suscite dans les deux pays des manifestations antinucléaires

**LE PLUS** grand train de déchets nucléaires qu'ait jamais connu l'Allemagne a commencé son trajet sous les assauts pacifiques d'activistes antinucléaires : un petit rassemblement a eu lieu mardi 31 juillet aux abords de la centrale de Neckarwestheim (sud du pays), et près de 200 manifestants ont réussi au petit matin du mercredi 1<sup>er</sup> août à envahir la voie ferrée à Uelzen, entre Hambourg et Hanovre. Le train emportant les déchets des centrales de Stade et Brunsbuettel a été, de ce fait, retardé. Il a ensuite emprunté un autre itinéraire que celui initialement prévu, afin d'éviter les groupes antinucléaires égrenés sur le parcours allemand.

Le convoi, qui doit être formé dans la journée de mercredi à Woerth, près de la frontière française, rassemble 12 conteneurs de déchets nucléaires pesant chacun près de 100 tonnes. Ils proviennent

de cinq centrales (Stade, Brunsbuettel, Muelheim-Kaerlich, Philippsburg et Neckarwestheim) et doivent être acheminés vers la Hague, pour neuf d'entre eux (arrivée prévue jeudi à 11 heures), et vers Sellafield, en Grande-Bretagne, pour les trois autres.

## PRESSION CONSTANTE

Depuis la reprise des transports de déchets nucléaires allemands au printemps dernier, après une interruption de trois ans à la suite d'une contamination radioactive détectée en 1998, les mouvements antinucléaires français et allemands maintiennent une pression constante contre ce commerce de déchets. Pour le réseau Sortir du nucléaire, « il fait peser un risque inutile sur la sécurité des personnels et des populations. (...) Il n'est plus acceptable que la France, l'Angleterre ou la Russie soient ou deviennent les poubelles

nucléaires de l'Europe ». Ces transports ont fait l'objet d'une bataille politique, la France conditionnant la reprise de l'importation de combustibles usés à la reprise par l'Allemagne des déchets vitrifiés issus du retraitement des combustibles usés opérés à la Hague.

L'accord a été trouvé entre M. Jospin et M. Schröder, en janvier, conduisant à une première expédition de déchets vitrifiés fin mars vers Gorleben (à environ 100 km au sud-est de Hambourg). Elle a provoqué des manifestations massives dans cette région farouchement opposée à l'installation d'un centre de stockage nucléaire. Les convois de combustibles usés allemands vers la France et l'Angleterre ont ensuite repris (celui d'aujourd'hui sera le sixième), suscitant des manifestations beaucoup moins importantes mais constantes. Les deux gouvernements ont du mal à justifier

auprès de l'opinion publique ces mouvements de déchets, qui visent à débarrasser l'Allemagne de ses résidus.

Du côté français, ces transports mobilisent un mouvement antinucléaire qu'ils semblent même réveiller. Le convoi d'aujourd'hui intervient après qu'un camp d'opposition au laboratoire d'étude d'enfouissement des déchets s'est tenu à Bure (Meuse) du 16 au 29 juillet. Par ailleurs, Sud Rail s'inquiète des risques que courent les cheminots qui interviennent sur ces trains (qui dégagent une radioactivité de près de 2 millisievert par heure). La SNCF lui a répondu qu'« un double contrôle était effectué en France et en Allemagne par un organisme indépendant ».

Hervé Kempf

► www.lemonde.fr/nucleaire

# A Vladivostok, l'affaire des rejets nucléaires dans le Pacifique refait surface

## VLADIVOSTOK

de notre envoyé spécial

Dans un bar face au tribunal militaire de Vladivostok, Grigori Pasko et ses avocats passent en revue la journée d'audience écoulée. « Le procureur se tait, le FSB (ex-KGB) refuse de fournir au juge des éléments demandés, d'autres documents ont été falsifiés et antidatés », résume cet ancien journaliste militaire de la flotte du Pacifique, accusé d'espionnage et de trahison. Agé de trente-neuf ans, Grigori Pasko subit un deuxième procès. Commencé le 11 juillet, celui-ci ne devrait pas s'achever avant le mois d'octobre. Quatre années se seront alors écoulées depuis son arrestation par le FSB.

En novembre 1997, le journaliste est jeté en prison. Il y restera vingt mois, dont plusieurs passés à l'isolement. Dans le journal de la flotte du Pacifique, Grigori Pasko avait révélé, de 1993 à 1996, des affaires de corruption de hauts gradés et de ventes illégales de matériel militaire. Mais c'est pour son travail avec des médias japonais sur les rejets massifs de déchets nucléaires en mer du Japon par la marine russe que le FSB le fait inculper d'espionnage et de trahison. A 8 500 kilomètres de Moscou, l'affaire est moins médiatisée que celle d'Alexandre Nikitine. Cet officier de Saint-Petersbourg a mis, lui, cinq ans avant d'être blanchi des accusations d'espionnage, pour avoir révélé l'état désastreux des navires à propulsion nucléaire de la flotte du Nord.

Le 20 juillet 1999, M. Pasko était condamné à trois ans de prison et libéré au bénéfice de la loi d'amnistie. Le procureur faisait appel, M. Pasko portait plainte pour refuser cette condamnation. La Cour suprême ordonnait finalement que le

même tribunal militaire de Vladivostok – avec des juges différents – procède à un nouveau procès à huis clos.

« Ce n'est plus le climat de vengeance du premier procès, pourtant, tout peut arriver, dit le journaliste. J'ai l'impression que le tribunal ne sait pas comment se sortir de cette affaire mais, après l'acquiescement définitif de Nikitine, ce serait un coup très dur pour le FSB de me voir déclaré innocent. » Le service de sécurité russe, qui n'a jamais rendu public le moindre élément pouvant étayer ces accusations, continue de se taire, officiellement « pour ne pas faire pression sur les juges ».

Grigori Pasko parle, lui, des manipulations de documents reconnues par le premier jugement, des écoutes téléphoniques illégales qui ne révèlent que de banales conversations avec des journalistes japonais. « On est dans une machinerie absurde mais qui a un effet, faire que les journalistes ne travaillent plus sur ces questions d'écologie et de corruption dans le haut commandement militaire », note l'écrivain Alexandre Tkatchenko, venu à Vladivostok soutenir Grigori Pasko au nom du Pen Club russe. « En ce sens, le FSB a atteint un de ses objectifs », ajoute-t-il.

## « DES FAUX EN SÉRIE »

Depuis le premier procès, aucun nouvel acte d'instruction n'a été mené. Les juges épluchent donc les vingt-deux tomes du dossier déjà constitué et entendront les soixante-six témoins de l'accusation. Le tribunal a refusé de convoquer le seul témoin cité par la défense, l'amiral Kouroïedov, commandant en chef de la marine russe. « Il dirigeait à l'époque de mon arrestation la flotte du Pacifique, dit Grigori Pasko, et je sais que tout

cela est un coup monté, une commande ciblée du FSB. »

Des éléments bien éloignés de l'enquête pourraient influencer sur le tribunal. Par exemple, la mort, le mois dernier en Tchétchénie, d'une crise cardiaque, de Guerman Ugriounov, ancien responsable du FSB pour la flotte du Pacifique et qui lança, en 1997, l'affaire Pasko. « Je le connaissais bien, dit ce dernier, nous habitons le même immeuble ; un responsable du parquet militaire vit là également qui a déclaré à la télé : "Nous ne serons pas tranquilles tant que Pasko ne dormira pas en prison". »

Les avocats du journaliste notent l'embaras de l'accusation dans ce nouveau procès. « Le FSB a fait n'importe quoi et fabrique des faux en série pour faire tenir l'accusation. Il affirme, par exemple, que des bandes magnétiques d'écoutes téléphoniques ont été effacées et produit des résumés de celles-ci rédigés par ses soins », explique Anatoli Pychkin, du barreau de Vladivostok. L'avocat note également que douze enquêteurs du FSB, ayant travaillé sur l'affaire, ont été promus depuis le 1<sup>er</sup> juillet.

Toujours privé de passeport lui permettant de voyager à l'étranger, Grigori Pasko tente de « positiver » ses années passées en prison ou sous le harcèlement du service russe. « Je prends ça comme une expérience, l'occasion d'apprendre, mais tout cela est très dur à vivre pour ma famille », dit-il. Ayant écrit deux livres, vivant d'articles publiés à Moscou et à Vladivostok, le journaliste est redevenu un civil le 10 juillet. L'armée avait jusqu'alors refusé sa démission.

François Bonnet

# La pollution de l'air provoque une controverse politique

**DES PICS** et des piques. Il aura fallu attendre une semaine d'immersion presque ininterrompue dans l'ozone, sur une large partie de la France, pour que s'esquisse un vague débat entre responsables politiques. Mardi 31 juillet, Corinne Lepage a tiré la première salve. L'ancienne ministre de l'environnement du gouvernement d'Alain Juppé (1995-1997) a demandé l'instauration de la circulation alternée prévue dans la loi sur l'air qu'elle a fait adopter en 1996. Réprouvant « l'inaction coupable des pouvoirs publics devant les pics de pollution à répétition alors que la loi les contraint d'agir dans cette situation », elle a estimé que cette passivité « révèle une véritable pollution de l'action publique par la peur de contrarier tel ou tel lobby ou de gêner certains automobilistes ».

La critique a été lancée juste

avant le dernier conseil des ministres avant les vacances, où il n'a guère été question d'ozone. Yves Cochet a répondu à sa contradictrice sur le perron de l'Élysée.

L'actuel ministre de l'environnement s'est également déclaré « favorable » à la mise en place de la circulation alternée. Mais il a malicieusement constaté que le pays n'a pas atteint « le seuil d'alerte de 360 microgrammes par mètre cube prévu par la loi Lepage » pour que soient rendues obligatoires des restrictions de circulation. « Si je le faisais maintenant, un citoyen ou un avocat pourrait me dire que tout cela est illégal », a précisé le ministre dans un entretien au Monde (daté 1<sup>er</sup> août), qui a annoncé un abaissement prochain du niveau d'alerte à 240 microgrammes par mètre cube.

Mais ce nouveau seuil suscite

déjà la controverse chez les experts. Rémy Prudhomme, professeur à Paris-XII et spécialiste de la circulation automobile, constate que les 240 microgrammes par mètre cube n'ont jamais été dépassés à Paris depuis le début de cette épisode de pollution. « Depuis janvier 2000, le chiffre donné par M. Cochet n'a jamais été atteint une seule fois », constate le chercheur. Le principe de la circulation alternée ne serait guère plus appliqué, dans la capitale tout du moins, à 240 microgrammes qu'à 360 microgrammes par mètre cube. La procédure d'alerte n'a été instaurée, depuis cinq ans qu'elle existe, qu'une seule fois, le 30 septembre 1997.

Déjà, Dominique Voynet, la précédente ministre de l'environnement de Lionel Jospin, avait annoncé un renforcement de la lutte contre la pollution en rendant la circulation alternée obligatoire dès que le seuil d'information

pour le dioxyde d'azote, aux pics plutôt hivernaux, serait dépassé deux jours de suite. Deux hivers se sont succédés depuis, et, là encore, la situation ne s'est jamais produite. « Malgré les effets nocifs et mortels de la pollution de l'air, l'Etat continue à protéger les intérêts des compagnies pétrolières, des compagnies aériennes et des constructeurs automobiles », conclut Ecologie sans frontières, une association qui a entamé plusieurs procédures pour carence contre les pouvoirs publics.

Mardi et mercredi, les stations de surveillance de la qualité de l'air ont continué de mesurer des dépassements du seuil d'information en matière d'ozone à Paris, Metz, Toulon, Colmar, Sarreguemines, Rouen, entre autres. Les experts estimaient, mercredi matin, que les pics devraient se poursuivre au moins jusqu'à jeudi.

B. H.

# Deux nouveaux cas de légionellose déclarés à Lyon

**DEUX NOUVEAUX** cas de légionellose ont été déclarés, mardi 31 juillet, chez deux personnes âgées de 75 ans résidant dans le 6<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> arrondissements lyonnais. L'arrêté du 27 juillet 2001, prescrivant le contrôle immédiat des tours aérofrigorifères (systèmes de climatisation situés sur les toits des immeubles) par leurs exploitants, et concernant les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> arrondissements et la commune de Villeurbanne, n'a toutefois pas été étendu au 8<sup>e</sup> arrondissement. Ce week-end, la légionellose avait fait deux nouvelles victimes : un homme et une femme, résidant à Tartare (Rhône),

# M. Chirac aurait fait acheter un terrain en Corrèze par la Fondation Pompidou

**JACQUES CHIRAC A FAIT ACHETER EN 1978** par la fondation Claude-Pompidou, dont il était alors trésorier, un terrain d'un peu plus de 5 hectares jouxtant le château de Bity, dont il est propriétaire, à Sarran (Corrèze), affirme *Le Canard enchaîné* dans son édition du mercredi 1<sup>er</sup> août. Ce terrain, qui a été acheté 500 000 F à l'époque, soit environ 1,4 millions de francs d'aujourd'hui, est « en friche », ajoute l'hebdomadaire qui estime que cet achat n'avait d'autre but pour M. Chirac que d'« empêcher les manants de passer devant son domaine ». La fondation Claude-Pompidou a confirmé au *Canard enchaîné* avoir acquis ce terrain et justifié cet investissement par un projet de « centre de vacances pour personnes âgées », auquel elle a ensuite renoncé. Le château de Bity, acquis par Jacques Chirac en 1969, figure dans les déclarations de patrimoine établies par ce dernier en 1988 et 1993 et communiquées tout récemment aux juges chargés de l'enquête sur les marchés d'Ile-de-France (*Le Monde* du 27 juillet).

# Vivendi et Warner soupçonnés

## d'entente sur les productions de trois ténors

**L'AGENCE FÉDÉRALE DU COMMERCE (FTC)**, organisme de protection de la concurrence aux Etats-Unis, a accusé, mardi 31 juillet, deux grands groupes mondiaux d'édition musicale, Warner Communications et Vivendi Universal, de s'être mis d'accord sur le prix des disques et vidéo de trois ténors, Luciano Pavarotti, Plácido Domingo et José Carreras en prévision de la sortie d'un nouveau disque. Si un accord a été trouvé avec Warner pour régler le contentieux, un juge du tribunal administratif entendra Vivendi. Ce n'est pas la première fois cette année que les régulateurs placent l'industrie du disque dans leur ligne de mire : en avril, la FTC avait sévèrement critiqué dans un rapport cette profession pour continuer à faire la promotion de disques et de chansons évoquant avec réalisme le sexe et la violence (*Le Monde* du 28 avril).

# La délégation française aux JO de Sydney avait emporté des médicaments interdits

**LA DÉLÉGATION FRANÇAISE** aux Jeux olympiques de Sydney de septembre 2000 avait emporté des médicaments interdits par le Comité international olympique (CIO), assure *Libération* dans son édition du mercredi 1<sup>er</sup> août. Ayant obtenu la liste, datée du 12 avril 2000, des médicaments dont le Comité olympique français (CNOSF) a demandé l'autorisation d'importation au ministère australien de la Santé, le quotidien précise que sur les 580 produits y figurant, 57 sont inscrits sur la liste des produits prohibés par le CIO, « pour leurs effets dopants ou masquants » et parmi eux 18 sont des produits dopants « interdits purement et simplement, par nature ». Le docteur Maurice Vrillac, président de la Commission médicale du CNOSF, qui a visé cette liste, « précise que ces médicaments étaient destinés à l'ensemble de la délégation française et non aux seuls athlètes », rapporte *Libération*. La délégation comprenait 341 athlètes et en tout 602 membres.

## DÉPÊCHES

■ **PHARMACIE** : le groupe pharmaceutique franco-allemand **Aventis** s'est mis d'accord avec l'allemand Bayer pour lui vendre sa filiale d'agronomie CropScience au prix de 7,25 milliards d'euros, affirme mercredi 1<sup>er</sup> août la chaîne de télévision allemande N-TV sur son site internet.

■ **TRANSGÉNÉRIQUE** : une tomate génétiquement manipulée pour résister aux attaques du sel vient d'être mise au point par des chercheurs nord-américains. Afin de soustraire la production de ce fruit à la salinité excessive des sols, ils ont injecté dans des plants de tomates un unique gène. Celui-ci, précise la revue *Nature Biotechnology* du mois d'août, permet à la plante de « pomper » le sodium en excès et de le stocker non pas dans son fruit – qui demeure comestible –, mais dans ses feuilles. Selon ses découvreurs, ce procédé, étendu à d'autres espèces végétales, permet d'envisager « de cultiver et récolter des plantes transgéniques tolérantes au sel et propres à l'alimentation humaine ».

■ **SAO TOMÉ** : l'homme d'affaires **Fradique de Menezes** a été élu président de l'archipel de Sao Tomé et Príncipe au premier tour avec 56,31 % des suffrages exprimés, a annoncé mardi 31 juillet la télévision nationale santoméenne. – (AFP.)

■ **SOCIÉTÉ DU TOUR DE FRANCE** : la filiale du groupe **Amaury** a signé, mardi, un contrat d'exclusivité d'un montant de cinq millions de livres (53,4 millions de francs) avec la chaîne britannique ITV, a annoncé, mardi 31 juillet, le site Internet sportbusiness.com.

■ **CULTURE** : **Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication**, a créé, mardi 31 juillet, un comité national pour le bicentenaire de Victor Hugo – né le 26 février 1802 – dont elle a confié la présidence à notre collaborateur, Bertrand Poirot-Delpech, membre de l'Académie française.

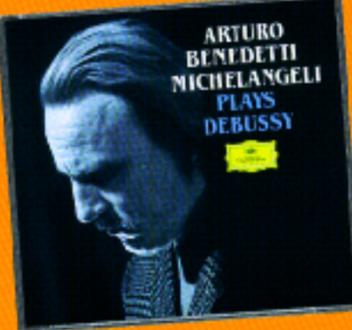
Tirage du Monde daté mercredi 1<sup>er</sup> août 2001 : 517 074 exemplaires.

1-3

## Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL



ARTURO BENEDETTI MICHELANGELO PLAYS DEBUSSY

## DEBUSSY | ŒUVRES POUR PIANO | MICHELANGELO

LES SOURCES DU VENT. Sources ! C'est bien de cela dont il s'agit lorsque l'on écoute ces Debussy sous les doigts du pianiste italien : on revient à la source du mystère de cette écriture sans équivalent dans le passé. Michelangelo en donne une traduction originale, fugitive, sensuelle. Il faut dire que le musicien était un perfectionniste, capable de monter et monter entièrement un piano, d'analyser chaque fragment d'une partition, de ne jouer que lorsqu'il était certain de pouvoir extraire la source du vent dans la plaine, de dévoiler la beauté rêvée d'une cathédrale engloutie ! Le son du piano se transformait alors en une infinité de nuances qui éclaircissent l'imagination des Préludes et des Images d'une manière si onirique qu'il en devient impossible de l'oublier.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter mac.com